

# **Impact du milieu socio-économique sur les caractéristiques anthropométriques et le VO<sub>2</sub>max chez des enfants et des adolescents québécois.**

**Mémoire**

**Sabrina Bourget-Gaudreault**

Sous la direction de :

Mario Leone, directeur de recherche

## Résumé

La pauvreté, la sédentarité et l'obésité chez les jeunes sont des enjeux de santé publique sur lesquels plusieurs organismes mondiaux et provinciaux, tels que l'Organisation mondiale de la Santé et l'Institut national de la santé publique du Québec, apportent depuis plusieurs décennies des solutions concrètes permettant d'en diminuer les impacts négatifs (*INSPQ, 2006 & OMS, 2020*). Malgré de nombreuses études (*Springer et al., 2015 ; Bowser et al., 2016 ; Van Dyke et al., 2018*) qui ont examiné les phénomènes de l'inactivité physique et de l'obésité chez les jeunes, toutes les relations existantes entre le milieu socio-économique et ces derniers n'ont pas encore été clairement démontrées. La littérature actuelle ne présente que peu, voir aucune donnée permettant de lier ces éléments dans la réalité culturelle d'un pays comme le Canada, et encore moins au niveau du Québec. Ainsi, ce projet a pour objectifs d'étudier les liens existants entre le statut socio-économique, les caractéristiques anthropométriques, le  $VO_2\text{max}$  et la perception de l'image corporelle chez de jeunes Québécois âgés de 6 à 18 ans issus de divers milieux socioéconomiques. Nous avons pour cela utilisé une base de données existantes de 3734 participants provenant de différents milieux scolaires québécois (primaire et secondaire). Celle-ci comprend des mesures anthropométriques standardisées (poids, taille, âge, sexe et indice de masse corporelle), de conditionnement physique incluant le nombre de paliers complétés au test de course navette de 20 mètres (*Léger, 1984*) et le  $VO_2\text{max}$  estimé, ainsi que les résultats d'un questionnaire sur l'image corporelle. Ces covariables ont été soumises à des analyses descriptives, des tests t non appariés et appariés, des analyses discriminantes ainsi que des régressions logistiques binomiales, afin de mettre en évidence leur relation avec la variable dépendante, soit le statut socio-économique. Les résultats obtenus corroborent l'impact du statut socio-économique sur l'ensemble des variables, et plus particulièrement chez les filles, soutenant l'importance de l'implantation d'infrastructures et de programmes sportifs chez les jeunes au sein de la population québécoise.

## **Abstract**

Poverty, sedentary lifestyle and obesity among young people are public health issues on which several global and provincial organizations, such as the World Health Organization and the Institut national de la santé publique du Québec, have been providing concrete solutions for several decades to reduce their negative impacts (*INSPQ, 2006 & OMS, 2020*). Despite numerous studies (*Springer et al., 2015 ; Bowser et al., 2016 ; Van Dyke et al., 2018*) that have examined the phenomena of physical inactivity and obesity in young people, all the existing relationships between the socio-economic background and the latter have not yet been clearly demonstrated. The current literature presents little, or no data allowing these elements to be linked to the cultural reality of a country like Canada, and even less in Quebec. Thus, the objectives of the present project are to study the existing links between socio-economic status, anthropometric characteristics, VO<sub>2</sub>max and the perception of body image among young Quebecers aged 6 to 18 from various socioeconomic backgrounds. To do this, we used an existing database of 3,734 participants from different Quebec schools (elementary and secondary). This includes standardized anthropometric measurements (weight, height, age, sex and body mass index), physical conditioning including the number of stages completed in the 20-meter shuttle run test (*Léger, 1984*) and the estimated VO<sub>2</sub>max, as well as the results of a body image questionnaire. These covariates were subjected to descriptive analysis, unpaired and paired t tests, discriminant analysis as well as binomial logistic regressions, in order to demonstrate their relationship with the dependent variable, the socioeconomic status. The results obtained corroborate the impact of socio-economic status on all the variables, and more particularly among girls, supporting the importance of the establishment of sports infrastructures and programs among young people within the Quebec population.

# Tables des matières

Résumé .....	ii
Abstract.....	iii
Tables des matières.....	iv
Listes des figures .....	v
Liste des tableaux .....	v
Liste des équations.....	viii
Liste des abréviations, sigles, acronymes.....	ix
Remerciements .....	xi
Introduction .....	1
Chapitre 1 : L'impact du milieu socio-économique sur le développement de l'enfant.....	3
Impacts sur le développement du cerveau chez l'enfant .....	4
Impacts sur le développement cognitif, comportemental et émotionnel .....	6
Chapitre 2 : Statut socio-économique et VO <sub>2</sub> max.....	8
Environnement physique .....	9
Condition physique et VO <sub>2</sub> max .....	10
Chapitre 3 : Milieu rural versus milieu urbain .....	14
Chapitre 4 : Image corporelle et milieu défavorisé .....	17
Méthodologie.....	20
Résultats.....	25
Discussion.....	50
Conclusion .....	64
Bibliographie .....	65
Annexe A : Classement des commissions scolaire pour l'année 2014-2015 selon l'indice de défavorisation (MEES).....	83
Annexe B : Mesures anthropométriques standardisées .....	133
Mesure du poids.....	133
Mesure de la taille.....	133
Annexe C : Protocoles et normes québécoises du test Navette 20 mètre .....	134
Annexe D : « <i>The Contour Rating Drawing Scale</i> » .....	138
Annexe E : Tableaux sur la perception de l'image corporelle en fonction de l'âge, du statut socio-économique et du lieu de résidence .....	139

## Listes des figures

Figure 1. Nombre (n) de participants en fonction de l'âge et du genre.....	20
Figure 2. Nom des régions, nombre d'élèves, nombre d'écoles visitées et niveau académique.....	21
Figure 3. Échelles de perception de l'image corporelle chez les filles.....	138

## Liste des tableaux

Tableau 1. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des filles québécoises âgées de 6,0 à 8,9 ans en fonction de l'indice de défavorisation socio-économique. ....	26
Tableau 2. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des garçons québécois âgés de 6,0 à 8,9 ans en fonction de l'indice de défavorisation socio-économique. ....	27
Tableau 3. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des filles québécoises âgées de 9,0 à 11,9 ans en fonction de l'indice de défavorisation socio-économique. ....	29
Tableau 4. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des garçons québécois âgés de 9,0 à 11,9 ans en fonction de l'indice de défavorisation socio-économique.....	30
Tableau 5. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des filles québécoises âgées de 12,0 à 14,9 ans en fonction de l'indice de défavorisation socio-économique. ....	31
Tableau 6. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des garçons québécois âgés de 12,0 à 14,9 ans en fonction de l'indice de défavorisation socio-économique.....	33
Tableau 7. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des filles québécoises âgées de 15,0 à 17,9 ans en fonction de l'indice de défavorisation socio-économique. ....	34
Tableau 8. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des garçons québécois âgés de 15,0 à 17,9 ans en fonction de l'indice de défavorisation socio-économique.....	35
Tableau 9. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des filles québécoises âgées de 6,0 à 8,9 ans en fonction du lieu de résidence (urbain-rural).....	36
Tableau 10. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des garçons québécois âgés de 6,0 à 8,9 ans en fonction du lieu de résidence (urbain-rural). ....	37
Tableau 11. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des filles québécoises âgées de 9,0 à 11,9 ans en fonction du lieu de résidence (urbain-rural). ....	38
Tableau 12. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des garçons québécois âgés de 9,0 à 11,9 ans en fonction du lieu de résidence (urbain-rural). ....	39
Tableau 13. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des filles québécoises âgées de 12,0 à 14,9 ans en fonction du lieu de résidence (urbain-rural). ....	40
Tableau 14. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des garçons québécois âgés de 12,0 à 14,9 ans en fonction du lieu de résidence (urbain-rural). ....	41
Tableau 15. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des filles québécoises âgées de 15,0 à 17,9 ans en fonction du lieu de résidence (urbain-rural). ....	42
Tableau 16. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des garçons québécois âgés de 15,0 à 17,9 ans en fonction du lieu de résidence (urbain-rural). ....	43

Tableau 17. Analyse discriminante afin de déterminer le groupe d'appartenance en fonction de l'indice de défavorisation socio-économique. ....	44
Tableau 18. Résultats des régressions logistiques binaires afin de déterminer l'impact du statut socio-économique sur le VO <sub>2</sub> max chez des filles et des garçons québécois âgés de 6,0 à 17,9 ans provenant de milieux favorisés et défavorisés.....	45
Tableau 19. Image corporelle chez des garçons et des filles québécois âgés de 6 à 18 ans. ....	47
Tableau 20. Image corporelle chez des garçons et des filles québécois âgés de 6 à 18 ans en fonction du statut socio-économique. ....	48
Tableau 21. Image corporelle chez des garçons et des filles québécois âgés de 6 à 18 ans en fonction du lieu de résidence (urbain-rural). ....	49
Tableau 22. Test de course navette de 20 mètres (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> ) des garçons québécois âgés de 6 à 17 ans. Données adaptées de Léger et al. (1982), CAECP. ....	65
Tableau 23. Test de course navette de 20 mètres (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> ) des filles québécoises âgées de 6 à 17 ans. Données adaptées de Léger et al. (1982), CAECP. ....	135
Tableau 24. Testdecoursenavette20mètres (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> ) des garçons canadiens âgés de 6 à 17 ans. Données adaptées de Massicotte (1990), CAPHER. ....	136
Tableau 25. Testdecoursenavette20mètres (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> ) des filles canadiennes âgées de 6 à 17 ans. Données adaptées de Massicotte (1990), CAPHER.....	137
Tableau 26. Insatisfaction en regard de l'image corporelle chez des enfants et adolescents québécois âgés de moins de 9.0 ans. ....	139
Tableau 27. Insatisfaction en regard de l'image corporelle chez des enfants et adolescents québécois âgés entre 9.0 et 11.9 ans. ....	139
Tableau 28. Insatisfaction en regard de l'image corporelle chez des enfants et adolescents québécois âgés entre 12.0 et 14.9 ans. ....	139
Tableau 29. Insatisfaction en regard de l'image corporelle chez des enfants et adolescents québécois âgés entre 15.0 et 17.9 ans. ....	140
Tableau 30. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut socio-économique chez des garçons québécois âgés de moins de 9 ans. ....	140
Tableau 31. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut socio-économique chez des filles québécoises âgées de moins de 9 ans. ....	140
Tableau 32. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut socio-économique chez des garçons québécois âgés entre 9.0 et 11.9 ans. ....	141
Tableau 33. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut socio-économique chez des filles québécoises âgées entre 9.0 et 11.9 ans.....	141
Tableau 34. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut socio-économique chez des garçons québécois âgés entre 12.0 et 14.9 ans. ....	141
Tableau 35. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut socio-économique chez des filles québécoises âgées entre 12.0 et 14.9 ans.....	142
Tableau 36. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut socio-économique chez des garçons québécois âgés entre 15.0 et 17.9 ans. ....	142
Tableau 37. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut socio-économique chez des filles québécoises âgées entre 15.0 et 17.9 ans.....	142
Tableau 38. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut régional chez des garçons québécois âgés de moins de 9 ans. ....	143
Tableau 39. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut régional chez des filles québécoises âgées de moins de 9 ans.....	143

Tableau 40. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut régional chez des garçons québécois âgés entre 9.0 et 11.9 ans. ....	143
Tableau 41. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut régional chez des filles québécoises âgées entre 9.0 et 11.9 ans. ....	144
Tableau 42. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut régional chez des garçons québécois âgés entre 12.0 et 14.9 ans. ....	144
Tableau 43. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut régional chez des filles québécoises âgées entre 12.0 et 14.9 ans. ....	144
Tableau 44. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut régional chez des garçons québécois âgés entre 15.0 et 17.9 ans. ....	145
Tableau 45. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut régional chez des filles québécoises âgées entre 15.0 et 17.9 ans. ....	145

## Liste des équations

Équation 1 : Équation de l'indice de masse corporelle (IMC) de Roberts et al., 2012  
..... 23

Équation 2 : Équation de la VMA à partir du nombre de paliers complétés (Léger et al.,  
1988) :  $VMA = 8,5 + (0,5 \times (\text{Palier} - 1))$  ..... 23

Équation 3 : Équation du  $VO_2\text{max}$  calculés à partir des valeurs obtenues du test navette 20  
mètre de Luc Léger, 1988:  $VO_2\text{max} = 31.025 + (3.238 \times VMA) - (3.248 \times \text{age}) + ((0.156 \times$   
 $\text{age}) \times VMA$  ..... 23

## Liste des abréviations, sigles, acronymes

Déf : Défavorisé

Fav : Favorisé

IMC : Indice de masse corporelle

Paliers : Nombre de paliers complétés

RSEQ :

Rur : Rural

Urb : Urbain

VMA : Vitesse maximale aérobie

VO<sub>2</sub>max : Consommation maximale d'oxygène (ml·kg<sup>-1</sup>·min<sup>-1</sup>)

*« Toute science est une connaissance  
certaine et évidente. » – René Descartes*

## Remerciements

Ce mémoire n'aurait pas vu le jour sans le soutien et l'encadrement de plusieurs personnes dans ce long et laborieux processus.

Tout d'abord, je tiens à remercier mon directeur, M. Mario Leone pour m'avoir si bien guidé et appuyé dans ce projet de maîtrise. Son savoir et sa très grande expérience de recherche m'ont éclairé et m'ont permis de me surpasser dans ce travail. Cette première expérience de recherche fut des plus instructives et agréable grâce à vous.

Ce projet n'aurait également pas été en mesure de prendre forme sans la participation des écoles membres du réseau RSEQ. Merci aux enseignants, aux élèves et aux évaluateurs qui ont participé de loin ou de proche à la création de cette banque de données partout à travers le Québec.

Un grand merci également à mes collègues et ami(e)s de la maîtrise en sciences cliniques et biomédicales à l'UQAC, Mathieu Simard, Laurie Boudreault, Marie-Pier Frigon et Mélanie Maltais qui m'ont soutenu et ont partagé cette aventure avec moi. Sans vous ce parcours n'aurait pas été aussi riche en émotions et en accomplissements.

Sur une note plus personnelle, je tiens à remercier ma famille, Katelyn, Chad, mes parents Danielle et Roger, ainsi qu'à mes amies proches qui m'ont toujours encouragé et soutenu pendant les deux ans qui ont été nécessaires à l'élaboration de mon mémoire. Grâce à vous, j'ai su réussir ce défi de taille et en ressortir remplie de fierté et satisfaite du travail accompli.

# Introduction

Depuis plusieurs années, la santé publique s'intéresse à la condition physique des enfants. En 2016 déjà, l'Organisation mondiale de la Santé estimait le nombre d'enfants atteints de surpoids à 41 millions, répartis dans plusieurs pays à revenu faible et moyen (OMS, 2019). Les nombreuses études le démontrent : l'obésité est généralement associée à de fort risque de mortalité et de comorbidités comme hypertension artérielle, les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2, etc. (Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, 2019). Les causes de l'obésité infantile sont nombreuses et on retrouve généralement l'inactivité physique au sommet de la liste. Les jeunes sont de plus en plus inactifs et n'atteignent pas les recommandations de l'OMS selon leur groupe d'âge en termes d'activité physique, en plus d'adopter des comportements ou des tendances alimentaires problématiques (OMS, 2019). De ce fait, leur condition physique, en particulier le VO<sub>2</sub>max, subit des répercussions négatives puisque nous voyons sa valeur diminuer à chaque année (Rowland, 2007 & Albon et al., 2010). Outre la sédentarité, le facteur socio-économique est une avenue intéressante afin d'expliquer et de mieux comprendre les épidémies que sont l'obésité et la sédentarité. La pauvreté représente en effet elle aussi un enjeu majeur en termes de santé publique. On estimait en 2010 qu'environ 43% des enfants âgés de moins de cinq ans vivant dans un pays extrêmement pauvre ( $\leq 1,90\$US$ /par jour) n'atteindraient pas leurs pleins potentiels de développement sur les plans physiques, intellectuels et psychologiques (ONU, 2013; World Bank, 2015; Lu et al., 2016). Ce chiffre augmente à 56% pour les pays pauvres. Comparativement à 2004 (51% vs 43%), il s'agit d'une amélioration substantielle de la condition de vie des enfants du tiers monde (Lu et al, 2016). En plus de l'obésité et de la pauvreté, l'image corporelle est également un enjeu déterminant dans le développement social, émotif et psychologique chez les jeunes. En relation avec le surpoids et le milieu de vie, l'impact d'une image corporelle négative peut avoir plusieurs conséquences sur le développement personnel, l'estime de soi, ainsi que sur le comportement alimentaire dès l'enfance et particulièrement l'adolescence (van der Berg et al., 2010 & Ren et al., 2018). Cette période charnière qu'est l'adolescence semble être une phase particulièrement critique en ce qui concerne l'image corporelle et l'estime de soi (Pollatros et al., 2020 ; Nichols et al., 2018 ; Juli, M.R., 2017 ; Berastegui et al., 2015). Les objectifs de ce mémoire de maîtrise sont de mettre de l'avant les relations existantes

entre la condition cardiorespiratoire ( $VO_2\text{max}$ ), les composantes anthropométriques (poids, indice de masse corporelle et taille) ainsi que la perception de l'image corporelle en lien avec le statut socio-économique chez les jeunes Québécois âgés de 6 à 18 ans. Ainsi, les hypothèses de recherche (A et B) formulées selon les objectifs du projet sont les suivantes :

#### *Hypothèse A*

$H_{A0}$  : Le milieu socio-économique dans lequel les enfants et les adolescents québécois âgés de 6 à 18 ans évoluent n'influence pas les composantes de la condition physique telles que le  $VO_2\text{max}$  et les caractéristiques anthropométriques (poids, indice de masse corporelle et taille).

$H_{A1}$  : Le milieu socio-économique dans lequel les enfants et les adolescents québécois âgés de 6 à 18 ans évoluent influence les composantes de la condition physique telles que le  $VO_2\text{max}$  et les caractéristiques anthropométriques (poids, indice de masse corporelle et taille).

#### *Hypothèse B*

$H_{B0}$  : Le milieu socio-économique dans lequel les enfants et les adolescents québécois âgés de 6 à 18 ans évoluent n'influence pas leur image corporelle.

$H_{B1}$  : Le milieu socio-économique dans lequel les enfants et les adolescents québécois âgés de 6 à 18 ans évoluent influence leur image corporelle.

# Chapitre 1 : L'impact du milieu socio-économique sur le développement de l'enfant

Il est bien connu que le milieu de vie impacte grandement sur le développement physique et psychologique des enfants. De plusieurs façons, la pauvreté influence le comportement, le développement cognitif, émotionnel et physique des enfants issus de ces milieux (Dawson et al., 2000 ; Walker et al., 2011 ; Harnad & Rehkopf, 2016 ; Haft & Hoefl, 2017). Dans les pays à faible ou moyen revenu, les jeunes enfants exposés très tôt à la pauvreté sont sujets aux retards de croissance physique, mais également sont plus à risque de manifester des problématiques de développement cognitif et sociaux-émotionnel. Ces enfants défavorisés sont d'autant plus prompts de réaliser de piètres performances scolaires, d'avoir un faible revenu et de souffrir de maladie(s) chronique(s) à l'âge adulte (Lu et al., 2016). Chez l'adulte, le statut socio-économique est déterminé par un ensemble de facteurs tels le revenu annuel, le niveau de scolarité, l'ethnicité, etc (Agence de la santé publique du Canada, 2008). Le statut socio-économique des parents/de la famille a des répercussions non seulement d'un point de vue matériel (logement, alimentation, etc.), mais également sur le développement des enfants (Brooks-Gunn & Duncan, 1997). Effectivement, au sein de ces familles, les enfants sont fortement susceptibles de développer des comportements à risque pour leur santé (tabagisme, sédentarité, alcoolisme, etc.) ainsi qu'obtenir une faible performance académique (Sawyer et al., 2012 ; Silins et al., 2015 ; Wodtke & Parbst, 2017 ; Abrahamse et al., 2018). Du point de vue scolaire, la relation entre le statut socio-économique et l'éducation tend généralement à démontrer que les jeunes issus de milieux défavorisés ont un indice de réussite scolaire inférieur à leurs camarades issus de milieux mieux nantis (Fiscella & Kitzman, 2009 ; Nuru-Jeter et al., 2010). Afin de se sortir de la pauvreté et d'augmenter par le fait même leur statut socio-économique à l'âge adulte, la solution passe par la scolarisation de ces jeunes défavorisés. Généralement, les conséquences d'un faible revenu familial font leurs apparitions dès la garderie et se maintiennent tout au long du parcours scolaire (Readon, 2011 ; Lillard et al., 2017). La qualité des écoles, où les ressources sont limitées ainsi que les déménagements fréquents sont des lots communs des enfants défavorisés (Chung et al., 2016). Également, ces enfants ont généralement un développement cognitif moins élevé, ce qui présage souvent une faible

performance scolaire (*Blair & Razza, 2007*). D'autant plus, les jeunes issus de milieux pauvres sont plus à risque d'abandonner l'école hâtivement en comparaison avec leurs homologues issus de meilleurs quartiers (*Harding, 2003*). En plus de l'impact sur la performance scolaire, ces milieux défavorisés sont plus propices à l'apparition de troubles de comportements chez les enfants (*Lucine et al., 2018*). Chez des jeunes qui ont reçu un diagnostic d'instabilité chronique pédiatrique, 1 sur 5 ont en plus des troubles du développement émotionnel, comportemental ou social. Chez les enfants issus de milieux défavorisés, ces problématiques sont plus susceptibles d'apparaître (*Halfon et al., 2017*). Les enfants provenant d'un milieu moins fortuné sont également plus susceptibles de subir les conséquences du haut niveau de stress en raison du statut socio-économique des parents. L'incapacité ou la difficulté des parents à fournir un environnement stable, sécuritaire, stimulant et adapté pour leurs enfants constitue une source de stress majeur pour ceux-ci, en plus des nombreux facteurs négatifs pour leur développement, tels que la criminalité, la discrimination raciale et économique, la violence et les abus de toutes sortes (*Halfon & al., 2017*). Certaines études ont également démontré que les enfants exposés à de grandes quantités de stress durant l'enfance sont plus à risque de subir des changements au niveau du développement de leur cerveau. Ces changements surviennent principalement au niveau des aires associées à la régulation des émotions et au développement cognitif (*Shonkoff, 2012 ; Lucine et al., 2018*).

### **Impacts sur le développement du cerveau chez l'enfant**

L'enfance est une période phare en ce qui a trait au développement des différentes structures du cerveau et des apprentissages (*Naître et grandir, 2018*). Tout d'abord d'un point de vue neurochimique, l'exposition à la pauvreté dès le jeune âge soumet le corps à une forte concentration de cortisol, l'hormone associée à la réponse hormonale au stress, régulée via l'axe hypothalamus-hypophyse-surrénalienne. Ces changements, entraînés par la régulation du cortisol, affectent les activités neuroendocrines des synapses, principalement au niveau du cortex préfrontal, causant ainsi des dommages structurels nuisant au bon développement de ces enfants (*Haft & Hoefl, 2017 ; Luby, 2015*). Ce stress, relié à la qualité de l'environnement dans lequel les enfants évoluent, influence ainsi la

libération du cortisol et se manifeste plus particulièrement quand l'enfant est soumis à un stress de nature économique (*Brown et al., 2019*). De plus, le développement de certaines structures du cerveau telles que l'amygdale, l'hippocampe et les lobes frontaux, temporaux et pariétaux, subissent également les conséquences de l'environnement socio-économique (*Andersen et al., 2008 ; Teicher, Andersen & Polcari, 2012 ; Staff et al., 2012 ; Tomalski et al., 2013 ; Blair & Raver, 2016*). Lors d'une étude menée chez 389 individus âgés de 4 à 22 ans vivant dans la pauvreté, les résultats obtenus ont révélé une diminution du volume de la matière grise du cerveau au niveau des lobes temporaux, frontal et de l'hippocampe (*Blair & Raver, 2016*). Ces régions du cerveau, particulièrement les lobes frontaux, temporaux et pariétaux tendent à être associés à la performance académique et au développement cognitif. L'étude de Tomalski et collaborateurs en fait référence puisqu'elle tend à mettre en évidence l'influence du statut socio-économique sur le développement cérébral chez des nourrissons de six à neuf mois. Chez les nourrissons issus d'une communauté à faible revenu, l'activité électrique des ondes gamma dans le lobe frontal, région associée aux habiletés fonctionnelles, est nettement inférieure à celle des nourrissons provenant de familles avec un revenu plus élevé (*Tomalski et al., 2013*). Notons qu'en plus de la région frontale, plusieurs autres régions ou structures du cerveau tendent à être modulées par l'exposition à la pauvreté en bas âge. Au niveau de l'hippocampe, structure cérébrale qui joue un rôle primordial dans le processus de la mémoire et de l'apprentissage, les impacts du milieu social sont également observables. L'hippocampe serait moins volumineux chez les enfants qui ont vécu des épisodes de maltraitances et de très grand niveau de stress lors de l'enfance (*Andersen et al., 2008 ; Teicher, Andersen & Polcari, 2012 ; Staff et al., 2012*). Par la suite, les régions occipitales et périsylviennes, généralement associées au langage et à la lecture, semblent sujettes à être moins volumineuses et/ou sous-développées chez les enfants exposés à une quantité et/ou qualité de vocabulaire inférieure durant la petite enfance (*Noble et al, 2006 ; Hanson et al., 2015*). Le rôle de l'amygdale, partie du cerveau régulant la peur et les émotions en général, semble d'autant plus affecté par un environnement familial stressant chez les jeunes enfants. En effet, le milieu de vie défavorisé et le stress chronique ressenti pendant l'enfance auraient pour conséquence une trop grande ou une moindre activation de l'amygdale lors de l'exécution du traitement d'une émotion. Chez l'adulte, le faible statut socio-économique à

l'enfance peut entraîner une amygdale moins volumineuse que la moyenne, influençant ainsi la réponse aux stimuli externes et entraînant un dysfonctionnement de la gestion des émotions et des signes de stress (*Kim et al., 2013*) (*Johnson et al., 2016*). Il résulte ainsi de ces diminutions au niveau de l'hippocampe, des lobes frontaux et temporaux, une association directe entre la pauvreté et les faibles performances cognitives, scolaires et comportementales (*Hair et al., 2015*). D'autant plus, la période comprise entre avant la naissance (prénatale) et les vingt-quatre premiers mois de vie, constitue une période phare en ce qui concerne les retards de croissances et cognitifs chez les enfants (*Black et al., 2017*).

### **Impacts sur le développement cognitif, comportemental et émotionnel**

Concernant le développement cognitif, comportemental et émotionnel, la pauvreté et le milieu familial ont une grande incidence dès l'enfance et leurs répercussions se ressentent ensuite à l'âge l'adulte. Au niveau du développement cognitif, qui par définition regroupe tous les processus mentaux de la perception, la créativité et la résolution de problème, l'incidence néfaste de la pauvreté dans l'environnement familial est décelée à un très bas âge (*Grantham-McGregor et al., 2007 ; Hanson et al., 2013 ; Hair et al., 2015 ; Blair & Raver, 2016*). La performance cognitive chez les enfants et les adultes peut être évaluée via plusieurs tests dont le plus connu est le test du Q.I. (quotient intellectuel) en fonction de l'âge du patient. Lors d'une étude (*Poh et al., 2019*) menée chez des enfants malaisiens âgés de cinq à douze ans, les résultats ont démontré que le revenu familial, le niveau d'éducation des parents ainsi que les ressources nutritionnelles sont plus enclins à causer de faible performance cognitive. De plus, l'étude de Poh et ses collègues (*Poh et al., 2019*) met en évidence un lien entre l'obésité infantile et la pauvreté, comme étant également associé à un faible niveau de cognition. Cette relation avec l'obésité peut être expliquée par différentes théories, la différence de ratio entre les macronutriments et les micronutriments qui ont un impact sur le développement du cerveau, ou encore les effets négatifs du tissu adipeux sur la gestion de la leptine, des triglycérides et l'inflammation (*Poh et al., 2019*). Plusieurs auteurs démontrent que de faibles performances cognitives durant l'enfance ont des répercussions sur la qualité de vie à l'âge adulte puisque celle-ci peut être grandement affectée par des difficultés de développement social et de relation avec les autres (*Bellanti*

& Bierman, 2000), des problématiques de santé mentale (Emerson & Hatton, 2007) ou encore des problématiques de santé physique associée à la cognition (environnement de vie, saines habitudes de vie, etc.) (Calvin et al., 2011). Sur le plan émotionnel, le milieu social dans lequel l'enfant grandit a des répercussions sur le développement de son tempérament (Yoshikawa et al., 2012 ; Choi et al., 2019). Une étude longitudinale menée chez 9217 enfants (âgé de quatre à quinze ans) démontre que les enfants provenant d'une famille ou d'un voisinage défavorisé sont plus enclins à démontrer des comportements antisociaux, être moins persistants et plus réactifs que les enfants bénéficiant de meilleurs statuts socio-économiques. De plus, ces caractéristiques auraient tendance à se maintenir avec les années (Strickhouser & Sutin, 2019). Sur le plan comportemental, le stress économique combiné avec la privation matérielle a une incidence négative sur le comportement des enfants (Schenck-Fontaine & Panico, 2019). Chez les enfants vivant un stress associé à la pauvreté (financier, insécurité alimentaire, insécurité matérielle, etc.), on peut observer une tendance à l'internalisation des émotions et une extériorisation des comportements tel que l'hyperactivité, l'agressivité, la diminution de l'attention, etc. (Brown et al., 2017 ; Choi et al., 2019). Les problèmes comportementaux sont d'autant plus récurrents chez les enfants dont les parents ont eux-mêmes vécu des situations difficiles dans leurs jeunesse (Schickedanz et al., 2018).

## Chapitre 2 : Statut socio-économique et VO<sub>2</sub>max

Plusieurs études tendent à démontrer qu'une mauvaise condition physique dès l'enfance est, dans la grande majorité des cas, un bon indicateur d'un fort risque de développer une ou des maladie(s) non transmissibles à l'âge adulte. Le parallèle a déjà été établi entre une faible capacité cardiovasculaire et les maladies chroniques telles que l'obésité, le diabète, la dyslipidémie, l'hypertension artérielle et les maladies coronariennes chez l'adulte (ACSM, 2012). Chez les enfants et les adolescents, la même évidence semble être constatée. Les enfants ayant une faible capacité cardiovasculaire et musculaire, en particulier ceux présentant une composition corporelle défavorable (tour de taille élevée et pourcentage de gras élevé) sont plus susceptibles de devenir des adultes ayant des problématiques de santé (Carnethon et al., 2005 ; Suriano et al., 2010 ; Secchi et al., 2014 ; Faser et al., 2017). Compte tenu de l'effet parental, les enfants issus de milieux défavorisés sont plus susceptibles de subir les choix alimentaires et les comportements problématiques de leurs parents tels que la mauvaise hygiène de vie (consommation d'alcool, tabagisme, sédentarité, etc.). En plus d'une faible hygiène de vie au sein du milieu familial, les composantes sociophysiques telles que l'ethnicité, le faible statut socio-économique et l'obésité deviennent des enjeux importants chez les enfants provenant de milieux défavorisés. Effectivement, en plus du style de vie, l'ethnicité et le statut socio-économique sont des facteurs conditionnant l'obésité infantile (Springer et al., 2015). Entre les années 2001 à 2010, les enfants les plus pauvres aux États-Unis (généralement les Afro-Américains et les Hispaniques) étaient les plus à risque de devenir obèse dès l'enfance comparativement aux familles possédant un plus haut statut socio-économique (Rossen, 2012). En plus de ces nombreux facteurs de risque pour la santé auxquels les enfants obèses s'exposent, cette problématique d'obésité infantile a quant à elle des conséquences sur le développement moteur et l'aptitude physique des enfants. En effet, les enfants ayant un haut pourcentage de graisse corporelle ainsi qu'un tour de taille élevé sont plus à même d'obtenir une faible coordination motrice, et ce pour les deux sexes (Lopes et al., 2015). Ce manque de coordination motrice peut nuire à la pratique de plusieurs sports et ainsi inciter l'enfant obèse à ne pas participer aux activités sportives et donc de renforcer par le fait même, les comportements sédentaires. En lien avec le milieu familial, une étude menée chez des enfants de 3 à 5 ans met en évidence la relation existante entre l'obésité infantile, la

condition physique et le statut socio-économique de la famille. Les résultats de cette étude démontrent que de manière générale, les enfants provenant de familles avec un faible statut socio-économique sont plus à risque d'avoir une faible condition physique, incluant des résultats moindres pour la capacité cardiovasculaire et la capacité musculaire, et ce dès les premières années de vie. De plus, les résultats ont démontré que les enfants dont les parents sont mariés ont tendance à avoir un  $VO_2\text{max}$  plus élevés que ceux dont le parent est monoparental (*Merino-De Haro et al., 2019*). Le milieu familial étant relié avec la condition physique chez les enfants, plusieurs études menées pointent du doigt le statut socio-économique des parents ainsi que ses composantes (niveau d'éducation des parents, l'état civil des parents, etc.) en tant qu'éléments annonciateurs d'éventuelles problématiques de santé chez l'enfant issu de ce milieu (*Byrne et al., 2011 ; Natale et al., 2014 ; Bammann et al., 2017 ; Duriancik & Goff, 2019 ; Stahlmann et al., 2020*).

### **Environnement physique**

De manière générale, l'environnement physique dans lequel l'enfant et/ou l'adolescent évoluent a un très grand impact sur les habitudes de vie. En raison de leur manque d'autonomie, l'influence des parents et des pairs dans les choix de vie des adolescents est très marquée. (*Ding et al., 2011*). Pour les jeunes, les choix d'activités ainsi que les infrastructures varient beaucoup en fonction du voisinage où ceux-ci habitent. Selon l'étude de Ding et al., 2011, les endroits extérieurs les plus favorables pour la pratique d'activité physique chez les enfants se situent dans des lieux faciles d'accès où il est possible de s'y rendre à pied, et où la circulation ainsi que la vitesse sont adéquates. Chez les adolescents, le type d'installations ainsi que l'achalandage sont les éléments les plus marqués dans leur choix d'activités physiques. Le nombre d'installations varie également en fonction du milieu. Les milieux plus favorisés ont généralement une installation sportive au minimum par quartier. Les milieux moins nantis au contraire, sont sujets à recenser moins d'installations sportives, voir aucune en fonction des régions. En lien avec la répartition de ces installations sportives, les enfants y ayant accès plus facilement sont plus susceptibles d'atteindre les recommandations de cinq séances de 60 minutes chacune par semaine d'activité physique d'intensité modérée-vigoureuse, en plus de réduire les risques

d'embonpoint contrairement aux enfants issus de milieux défavorisés qui ont un accès restreint à ces installations sportives (*Gordon-Larsen et al., 2006*). Ainsi, les inégalités de répartitions d'installations sportives sont promptes à creuser l'écart de disparité des équipements visant à promouvoir l'activité physique chez les jeunes entre les différents groupes sociaux selon la conclusion proposée par l'étude de Gordon-Larsen et al. (2006). En plus de la région où vivent les enfants et les adolescents, le groupe ethnique auquel ils appartiennent sur ce territoire peut influencer grandement leur pratique d'activité physique. Dans une étude comparant les recommandations en matière d'activités physiques chez les adolescents provenant de trente-deux pays, les résultats démontrent qu'aucun pays n'atteint les recommandations en matière d'activité (cinq séances de soixante minutes par semaine). Parmi ces pays, l'Irlande, le Canada et les États-Unis se sont classés en premier avec respectivement, 4,4 ; 4,3 et 4,3 séances par semaine. Basé sur le statut socio-économique, une tendance se maintient pour tous les pays : plus le statut socio-économique diminue, plus la quantité d'activité physique par semaine diminue. Également, l'impact du sexe et de l'âge sur la quantité de séances par semaine est démontré. Dans le classement, les filles sont généralement moins actives que les garçons (3,52 versus 4,13 respectivement). Indépendamment du sexe, le niveau d'activité physique décroît avec l'âge pour les trois groupes (onze ans, treize ans et quinze ans). Dans dix-huit des trente-deux pays de l'étude, les résultats démontrent que les adolescents sont moins actifs en vieillissant, et ce pour tout les groupes d'âge. La relation complexe entre l'âge, le sexe et le statut socio-économique en fonction du lieu de résidence est ainsi mise en lumière dans cette étude. Toujours selon cette étude, le fait d'être une adolescente dans un milieu défavorisé semble prédisposer à un futur de moins en moins actif (*Borraccino et al., 2009*).

### **Condition physique et VO<sub>2</sub>max**

La capacité cardiovasculaire est un indice fiable de la condition physique d'un individu. Par définition, le VO<sub>2</sub>max permet de mesurer le volume maximal d'oxygène consommé par un muscle au travail (L/min), et celui-ci peut être mesuré par un test de manière directe ou indirecte (*ACSM, 2012*). Un VO<sub>2</sub>max élevé est généralement associé à une bonne santé cardiovasculaire tout en diminuant les risques de développer des maladies chroniques

(ACSM, 2012). Chez les enfants, le VO<sub>2</sub>max est également utilisé afin de quantifier le niveau de condition physique. Depuis plusieurs années déjà, on remarque que le VO<sub>2</sub>max tend à diminuer avec l'âge autant chez les filles que les garçons (Albon et al., 2010 ; Gahche et al., 2014). On attribue généralement cette baisse aux conséquences de l'urbanisation qui induit notamment la sédentarisation des enfants en raison des espaces extérieurs non propices à la pratique sportive ainsi qu'au temps d'écran augmenté (Prins et al., 2009 ; Wong et al., 2010 ; Strasburger et al., 2011 ; Robinson et al., 2017 ; Mitchell et al., 2016). Malgré cette baisse remarquée depuis les années 1980, cette tendance semble se stabiliser et stagner depuis les années 2000 (Boddy et al., 2012 ; Tomkinson et al., 2019 ; Colley et al., 2019). Dans l'étude de Tomkinson et collègues (2019), les résultats corroborent cette tendance chez des adolescents provenant de strates élevées et moyennes hautes, issus de dix-neuf pays développés. Au sein de cette étude, le genre ainsi que l'ethnicité semblent eux aussi influencer la capacité cardiovasculaire. Dans l'étude de Carnethon, Gulati & Greenland (2005), 33,6% des adolescents américains âgés de 12 à 19 ans ont obtenu une capacité cardiovasculaire jugée insuffisante suite à une évaluation sur tapis roulant. De ce nombre, la prévalence demeure similaire entre les filles et les garçons avec respectivement 34,3% et 32,9%. Chez les adolescents, les Noirs et les Mexicains américains sont les plus sujets à obtenir une mesure moins élevée de VO<sub>2</sub>max en raison de facteurs associés à l'hygiène de vie et à la pauvreté plutôt qu'en vertu d'une composante génétique défavorable (Carnethon et al., 2005). Toutefois, selon l'étude menée par le Centre pour le contrôle des maladies et prévention des États-Unis (Centers for Disease Control and Prevention) en collaboration avec le NCHS (National Center for Health Statistics) chez de jeunes Américains âgés de 12 à 15 ans, 42,2% ont une capacité cardiovasculaire (VO<sub>2</sub>max) jugée adéquate selon les normes fixées par le «FITNESSGRAM» en fonction du genre et de l'âge. De ces 42,2%, aucune différence significative n'a été relevée pour la race (Hispanique, non-Hispanique blanc, non-Hispanique noir) ni pour le revenu familial. Ainsi selon cette étude, chez les jeunes dont le VO<sub>2</sub>max est suffisant, la race et le statut socio-économique ne semblent pas avoir d'incidence. On dénote également une diminution statistique du pourcentage de jeunes américains de 12 à 15 ans ayant un VO<sub>2</sub>max jugé suffisant, en passant de 52,4% entre 1999-2000 à 42,2% en 2012 (Gahche et al., 2014). On peut également observer une

diminution du pourcentage de jeunes se situant dans la zone adéquate selon leur âge et leur genre. On démontre une diminution de 64,8% (1999-2000) à 50,2 % (2012) chez les garçons et une diminution de 40,5% (1999-2000) à 33,8% (2012) chez les filles. Ici au Canada, l'étude de Colley et collègues (2019) démontre qu'entre 2007 et 2017, les valeurs de VO<sub>2</sub>max ont chuté chez les jeunes garçons âgés de huit à dix ans (52,1 ml·kg<sup>-1</sup>·min<sup>-1</sup> à 49,8 ml·kg<sup>-1</sup>·min<sup>-1</sup> respectivement). Toujours selon cette étude, les jeunes auraient de manière générale des valeurs de VO<sub>2</sub>max inférieures à celles des garçons du même groupe d'âge. Également, les résultats de l'étude démontrent que les valeurs de VO<sub>2</sub>max sont plus élevées chez les jeunes Canadiens respectant les recommandations nationales en termes d'activité physique et de temps d'écran. Par ailleurs, un autre facteur incite également les jeunes à être de moins en moins actifs : le temps d'écran. Chez les familles issues de strates inférieures de la société, c.-à-d. les communautés défavorisées, les enfants sont plus susceptibles d'adopter des comportements sédentaires liés à l'utilisation d'appareil électronique. En effet, selon l'étude de Tandon et al., (2012), les opportunités de comportements inactifs, associés avec le temps d'exposition aux écrans semblent plus élevées chez les familles ayant un faible statut socio-économique. Parmi ces enfants issus de milieux défavorisés, l'accès aux différents types d'écrans directement dans la chambre à coucher est plus courant, comparativement aux enfants issus de milieux mieux nantis. L'accès aux appareils électroniques dans la chambre à coucher contribue ainsi à augmenter le temps d'écran de ces jeunes. Chez les 715 participants âgés de six à onze ans, ceux vivant dans un foyer où le statut socio-économique est faible, 52% ont accès à la télévision dans leur chambre à coucher (versus 14% chez les enfants issus de milieux favorisés), 39% ont accès à un lecteur DVD dans leur chambre à coucher (versus 14% chez les enfants issus de milieux favorisés) et 21% ont accès à des jeux vidéo dans leur chambre à coucher (versus 9% chez les enfants issus de milieux favorisés). Ces enfants issus de milieux pauvres ont toutefois moins d'accès aux équipements de jeux portatifs tels que les vélos (85% vs 98%) et corde à danser (69% vs 83%) en comparaison avec leur camarade provenant de familles plus fortunées. Au sein des familles ayant un faible statut socio-économique, les parents regardent avec leurs enfants en moyenne plus souvent la télévision/film sur DVD avec leurs enfants comparativement aux parents ayant un statut socio-économique supérieure avec respectivement, 3,1 jours par semaine et 2,5 jours par

semaine. Le temps d'écran par jour des enfants varie également en fonction du statut socio-économique des parents, allant de 1,7h/jour chez les familles avantagées financièrement versus 2,4h/jour chez les familles moins fortunées. Toutefois, dans les deux cas, les familles (parents, frère(s)/sœur(s)) utilisent plus de temps d'écran pour la télévision/film sur DVD qu'ils ne participent à des activités physiques avec l'enfant (*Tandon et al., 2012*). Au final, la littérature scientifique tend à corroborer l'hypothèse soutenant que le statut socio-économique affecte la capacité cardiorespiratoire des jeunes. Les aspects socioculturels, environnementaux (parcs, installations sportives, etc.) ainsi que le temps d'écran sont des facteurs influençant la pratique sportive des jeunes de manière générale.

### Chapitre 3 : Milieu rural versus milieu urbain

Un autre volet essentiel à la compréhension de l'impact du statut socio-économique sur le développement des enfants est le milieu géographique au sein duquel il évolue. La définition initiale est que le milieu rural est constitué d'«une population clairsemée située à l'extérieur des régions urbaines. La population rurale comprend toutes les personnes qui vivent dans les banlieues rurales des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que les personnes qui vivent dans les régions rurales à l'extérieur des RMR et des AR.». Inversement, un milieu urbain possède «une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement actuel. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. La population urbaine comprend toutes les personnes qui vivent dans les noyaux urbains, les noyaux urbains secondaires et les banlieues urbaines des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR), ainsi que les personnes qui vivent dans des régions urbaines à l'extérieur des RMR et des AR.» (Statistique Canada, 2007). Plusieurs études tendent à démontrer que le milieu géographique a un impact important sur la condition physique non seulement des adultes, mais également sur celles des enfants et des adolescents (Ismailov & Leatherdale, 2010 ; Lui et al., 2012 ; Ujevic et al., 2013 ; Strohlic, et al., 2017). Les conclusions de celles-ci sont toutefois divergentes sur plusieurs points, tout particulièrement en ce qui concerne l'impact selon le genre. Tout d'abord, plusieurs d'entre elles s'accordent sur le point que les jeunes issus de milieux ruraux sont plus à risque d'être en surpoids ou obèses en comparaison avec le milieu urbain. Selon Lui et al., 2012, cette prévalence de risque serait de l'ordre de 30% de plus pour les jeunes provenant de milieux ruraux. L'étude de Lui et al., (2008) menée chez de jeunes Américains tend également à appuyer cette observation. Cette étude menée auprès de jeunes Américains âgés de 10 à 17 ans issus de milieux ruraux et urbains démontre que les jeunes issus de milieux ruraux sont plus en surpoids que ceux du même âge et même genre issu d'un milieu urbain avec respectivement 16,5% et 14,3%. Les jeunes issus des états au sud des États-Unis, les minorités ethniques ainsi que ceux au sein d'un foyer à faible revenu y sont encore plus à risque. Toutefois, les jeunes des milieux urbains seraient moins actifs physiquement que leurs homologues des milieux ruraux avec

respectivement 29,1 % versus 25,2%. Outre le poids, la taille serait également affectée par le milieu géographique. Une étude menée chez des jeunes croates démontre une différence de taille entre les jeunes issus de milieux urbains et ruraux chez les deux genres. En plus d'être plus grands, les jeunes des régions urbaines ont obtenu de meilleurs pointages aux tests de la course navette de 20 mètres, le saut vertical et les redressements assis chronométrés en comparaison avec leurs camarades de milieux ruraux, suggérant ainsi une différence dans la condition physique selon l'urbanisation (*Ujevic et al., 2013*). La banlieue serait toutefois l'endroit où les résultats pour l'indice de masse corporelle seraient les meilleurs. Une étude américaine qui subdivise en quatre catégories les différentes régions habitables pour 42 comtés en Californie : cité (*city*), banlieue (*suburbs*), ville (*town*) et rural. Toutes catégories confondues, la banlieue a obtenu les plus bas pointages d'indice de masse corporelle chez les jeunes. La prévalence pour l'obésité et l'embonpoint est similaire pour la région urbaine (cité) et pour la région rurale pour les jeunes ayant dépassés la 9<sup>e</sup> année scolaire. Les risques de surpoids et d'obésité également sont plus faibles dans les banlieues en comparaison avec les autres catégories chez les filles et chez les garçons également (*Strochlic, et al., 2017*). L'étude suédoise de Sjöberg et al., 2011, entre toutefois en contradiction avec cette dernière. Cette étude tend à démontrer un effet rural versus urbain seulement chez les garçons. L'étude de Tsimeas et al., 2005 ne présente pas de différences significatives claires par rapport aux milieux urbains et ruraux de son côté. Du côté canadien, deux études démontrent également l'effet du milieu géographique sur la condition physique des jeunes. Une étude menée chez de jeunes Ontariens issus de milieux urbains, de banlieues et de milieux ruraux démontre une différence significative sur la prévalence de surpoids avec respectivement 14,6%, 13,8% et 15,1%, de même que pour la prévalence de l'obésité avec des résultats similaires, 6,3%, 6,0% et 6,7%. On dénote une fois de plus que la banlieue semble obtenir des pointages inférieurs en termes de risque de surpoids et d'obésité, et que le milieu rural obtient la plus haute prévalence pour le surpoids et pour l'obésité (*Ismailov & Leatherdale, 2010*). Une deuxième étude canadienne portant sur les jeunes issus de milieux ruraux versus ceux issus de milieux urbains suggère que plus le milieu est rural, plus la prévalence pour le surpoids et l'obésité augmentent (*Bruner et al., 2008*). Ainsi, plus le milieu est rural, plus les jeunes ont tendance à être exposés à un risque élevé de surpoids et d'embonpoint. Le phénomène semble être moins applicable

pour les banlieues, certains auteurs suggèrent l'abondance de supermarché et de nourriture saine et abordable, en plus des meilleures conditions de vie comme piste de solution pour expliquer le phénomène. Toutefois, certaines questions demeurent en ce qui concerne la différence entre les inter-genres, et également entre les milieux (c.-à-d. la banlieue versus le milieu urbain). D'autres études sont nécessaires afin de mettre en lumière les facteurs permettant d'expliquer concrètement l'impact de la géographie sur la condition physique des jeunes.

## Chapitre 4 : Image corporelle et milieu défavorisé

En plus des risques cardiométaboliques associés à l'obésité et la sédentarité, l'image corporelle des jeunes et la distorsion de la perception deviennent également des éléments avec lesquels les professionnels de la santé doivent composer. Il est bien connu que l'image corporelle et l'estime de soi sont des composantes importantes du développement social et psychologique chez les enfants et les adolescents. L'insatisfaction reliée à l'image de soi chez les enfants et les adolescents devient un élément énonciateur de problématiques au niveau du comportement et du développement émotionnel chez ceux-ci (*Ren et al., 2018*). Lors d'une étude réalisée chez des jeunes âgés de huit à douze ans, 80 % d'entre eux ont exprimé une insatisfaction par rapport à leur image corporelle, tout poids corporel confondu. Parmi les jeunes classés comme étant obèses, c'est 70% d'entre eux qui ont manifesté une insatisfaction de leur image corporelle (*Liu et al., 2019*). Chez les adolescents, l'insatisfaction de l'image corporelle et l'estime de soi sont intimement liées (*van den Berg et al., 2010*). Selon cette étude, les adolescents de sexe masculin et de sexe féminin auraient des taux d'insatisfaction de l'image corporelle et des taux d'estime de soi similaires. Également, au sein de cette même étude, les jeunes filles sont comparées en fonction de leur statut socio-économique et du groupe ethnique auquel elles appartiennent. Chez ces adolescentes, les jeunes filles de race blanche sont celles ayant démontré la plus faible estime de soi et le plus haut pourcentage d'insatisfaction de leur image corporelle. Se classent ensuite les jeunes filles de race noire, puis celles d'origine asiatique. En fonction du statut socio-économique, se sont celles issues du milieu favorisé qui ont exprimé les plus hauts taux d'insatisfaction de leur image corporelle et la plus faible estime de soi, en comparaison avec celles du milieu défavorisé. Les jeunes filles blanches et favorisées sont donc celles ayant manifesté la plus grande insatisfaction et la plus faible estime de soi. Les différences interculturelles associées au groupe d'appartenance ethnique ainsi qu'aux statuts socio-économiques sont de ce fait mises de l'avant dans cette étude afin d'expliquer les différences entre adolescentes d'un même groupe d'âge (*van der Berg et al., 2010*). Chez les garçons, l'interaction avec les variables poids, race, âge et statut socio-économique n'ont démontré aucune différence significative. En fonction de la variable poids, les garçons en sous-poids et en surpoids ont démontré des taux d'insatisfaction similaires. Ceux possédant un poids considéré comme étant normal ont manifesté le taux

d'insatisfaction le plus bas. Inversement, les garçons dont le poids est classé dans la catégorie obèse ont mentionné les plus hauts taux d'insatisfaction de l'image corporelle. En fonction du poids chez les filles, celles en sous-poids ou ayant un poids normal sont les plus satisfaites de leur image corporelle. À l'opposé, celles en surpoids ou obèses sont les plus insatisfaites. Pour les deux sexes, l'âge n'a pas d'impact sur la relation insatisfaction-estime de soi (*van den Berg et al., 2010*). Une autre étude vient appuyer celle de van Berg et collaborateur (2010) en ce qui concerne l'ethnicité. Ainsi selon cette étude, les jeunes filles américaines de race Blanche et celles Hispaniques sont généralement plus insatisfaites de leur image corporelle que celle d'origine Asiatique ou Noire. Les jeunes filles afro-américaines dont le statut socio-économique est supérieur sont plus concernées par le surpoids que les jeunes filles du même groupe racial, mais issu de statut socio-économique inférieur. Le phénomène inverse est observable chez les jeunes filles blanches. Celles issues d'un statut socio-économique plus élevée sont moins concernées par le surpoids que celles d'un statut socio-économique plus faible (*Robinson et al., 2001*). D'autant plus, selon une autre étude, le statut socio-économique plus élevé semble être bénéfique pour les jeunes de race blanche et hispanique, en ce qui a trait à la prévalence de risque d'obésité. Inversement, les jeunes de race noirs ne semblent pas être influencés par un statut socio-économique plus avantageux en lien avec les risques d'obésité (*Fradkin et al., 2015*). Malgré tout, les relations entre les variables genres, âges et faibles statuts socio-économiques demeurent difficiles à corroborer et la littérature est parfois en contradiction à ce sujet. En effet, une étude réalisée auprès de jeunes suédois met difficilement en lumière l'impact d'un faible statut socio-économique sur l'image de soi des jeunes. Toutefois, celle-ci semble démontrer une relation entre un tour de taille élevé et un indice de masse corporelle élevé, en lien avec un faible statut socio-économique chez la mère et ce chez les garçons de moins de treize ans. Un effet similaire est également perceptible chez les garçons de plus de treize ans en lien avec un père ayant un faible statut socio-économique. La seule association significative chez les filles met en relation l'indice de masse corporelle élevé, le tour de taille élevé et la faible occupation professionnelle du père. En ce qui a trait à la perception du surpoids, des différences significatives ont été observées pour le genre et l'âge, mais pas pour le statut socio-économique. De manière générale, les jeunes filles de plus de treize ans sont plus enclines à se percevoir en surpoids «trop grosse»

comparativement à celles de moins de treize ans et aux garçons. La perception de surpoids tend également à augmenter avec l'âge chez les filles et les garçons. De ce fait, l'adolescence devient une période critique désignée pour les deux sexes, en ce qui concerne la perception du surpoids (*van Vliet et al., 2015*). Cette dernière entre donc en contradiction avec l'étude de Park (2011), concernant le rôle que joue le statut socio-économique dans la distorsion de l'image corporelle. Selon Park (2011), un quart des jeunes sondés (27,6%) ont une perception discordante de leur poids. Les garçons de minorités ethniques ainsi que ceux ayant un faible statut socio-économique sont plus à risque d'avoir une image altérée de leur poids. Les garçons auraient également davantage tendance à sous-estimer leur poids comparativement aux filles, qui elles ont tendance à surestimer leur poids. Chez les filles, celles d'origine noire ou hispanique et celles issues de milieux défavorisés sont plus susceptibles de sous-estimer leur poids plutôt que de le surestimer. Inversement, les filles asiatiques ou celles originaires des îles du Pacifique sont plus sujettes à surestimer leur poids plutôt qu'à le sous-estimer. Toutefois, tous sexes confondus, la sous-estimation est plus couramment mentionnée que la surestimation du poids (*Park, E. 2011*). Généralement la perception négative de l'image corporelle est associée au genre féminin. Toutefois, les garçons aussi éprouvent de l'insatisfaction par rapport à leur image corporelle, mais de façon différente. Les garçons sont axés sur la morphologie musculaire que sur le poids. Ils désirent ainsi une plus grande masse musculaire plutôt que d'avoir un poids corporel moins élevé, comme chez les filles. L'insatisfaction corporelle chez les garçons, principalement les adolescents, provient donc plus souvent de l'aspect musculaire (*Baker et al., 2019*). Au terme de cette synthèse, les évidences mettent de l'avant l'impact de l'origine ethnique sur la perception et l'insatisfaction de l'image corporelle. Les filles semblent également davantage toucher par la problématique comparativement aux garçons, et ce pour tout groupe d'âge confondu. Le surpoids et l'insatisfaction de l'image corporelle semblent également deux composantes étroitement liées chez les deux sexes. Bien que quelques études évoquent le phénomène, aucune étude ne démontre clairement l'impact du statut socio-économique sur la perception de l'image corporelle chez les jeunes. Ce phénomène nécessite donc une attention plus particulière.

# Méthodologie

## *Participants*

### *1. Choix des écoles et des régions*

Le choix des établissements scolaires pour le projet a été effectué partir d'une liste préétablie d'écoles membres du RSEQ. Le réseau RSEQ compte parmi ses membres approximativement 90% des écoles du circuit scolaire québécois, préscolaires, primaires et secondaires. Une lettre expliquant le projet a été envoyée dans chacune des écoles. Suite à ces lettres, un peu plus de 300 écoles ont manifesté leur intérêt pour le projet. La méthode d'échantillonnage pour le choix des écoles a été réalisée de manière aléatoire, par tirage au sort, avec remise. Afin d'obtenir des échantillons représentatifs des régions dites urbaines et rurales, les villes de Montréal, Laval et de Québec ont été jugées statistiquement suffisantes (service statistique de l'Université du Québec à Montréal), afin de représenter l'environnement urbain, et les villes de Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières le milieu rural (région).

**Figure 1. Nombre (n) de participants en fonction de l'âge et du genre.**

Âge (ans)	Garçons (n)	Filles (n)
6.0	128	134
7.0	192	224
8.0	278	260
9.0	264	280
10.0	260	269
11.0	269	264
12.0	265	296
13.0	238	223
14.0	190	153
15.0	237	140
16.0	183	156
17.0	102	85
Total	2606	2484
Pourcentage (%)	51.2	48.8

Chaque groupe est classé en fonction de l'âge chronologique de l'enfant. Ainsi les enfants âgés par exemple de 6.0 à 6.99 ans ont été classés dans le groupe des 6 ans. Cette méthode a été utilisée pour chacun des groupes. Le nombre de jeunes par niveau scolaire a été

déterminé à l'aide d'un coefficient de Cohen et d'un «*three stage sampling*» comprenant : la commission scolaire, l'école et la classe. Ces données ont ainsi contribué à établir la taille de l'échantillon requis. Ainsi, 2750 élèves étaient nécessaires afin d'obtenir un test de puissance satisfaisant. Au final, près de 5000 élèves ont été évalués. Cette différence s'explique par le fait que tous les élèves d'une même classe ont évalué, aucune sélection d'élèves n'a été effectuée. Toutes les épreuves sélectionnées provenaient de procédures standardisées reconnues comme étant valides et fidèles (Léger, 1984 ; UQAC-UQAM, 2010).

**Figure 2. Nom des régions, nombre d'élèves, nombre d'écoles visitées et niveau académique.**

Régions	Nbr d'élèves (n)	Nbr d'écoles (n)	Niveau académique
Montréal	2360	16	Primaire-Secondaire
Québec	699	6	Primaire-Secondaire
Mauricie	425	4	Secondaire
Saguenay	1050	8	Primaire-Secondaire
Sherbrooke	425	2	Primaire
Total	4959	36	-

La région comprend également les villes qui se situent en périphérie de celle-ci. À titre d'exemple, la région de Montréal inclut la ville de Laval par exemple. Le niveau académique correspond au niveau préscolaire, primaire et secondaire. Les régions de Montréal et du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont chacune évalué des élèves issus des trois niveaux scolaires. Le nombre d'élèves a été calculé en fonction du prorata de la population. Ainsi, Montréal et sa périphérie représentant la moitié de la population québécoise, les élèves provenant de cette région représentent donc approximativement 50% de l'échantillon.

Le nombre d'élèves évalués par niveau académique était le suivant :

- Primaire : 3047 élèves
- Secondaire : 2040 élèves
- Total : 5087 élèves

De ce nombre, nous avons utilisé 3734 individus pour constituer une deuxième base de données. Les individus de cette base sont âgés entre 6,00 et 17,99 ans et sont tous résidents du Québec. Nous avons ainsi retiré de la base originale les participants du niveau préscolaire ainsi que ceux provenant de Moncton, car il n'était pas pertinent de les inclure dans la base de donnée de ce projet.

## *2. Identification des participants*

Les participants se sont vus attribuer un numéro de sorte qu'il est impossible d'identifier un participant, rendant ainsi l'échantillon totalement anonyme.

## *3. Consentement des participants*

Étant d'âge mineur, les participants devaient fournir un formulaire de consentement éclairé, au préalable signé par la direction de l'école. Les parents et les élèves étaient informés de notre présence et pouvaient indiquer leur refus de participer au projet.

## ***Indice de défavorisation du MEES***

Annuellement, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) calcule deux indices de défavorisation afin de classer en rang décile (1 à 10) les écoles du secteur public québécois, de niveau primaire et secondaire. *L'indice du milieu socio-économique* (IMSE) est basé sur la proportion des familles dont la mère ne possède pas de diplôme, certificat ou grade et sur la proportion des familles dont les parents n'étaient pas à l'emploi lors de la semaine du recensement. *L'indice du seuil de faible revenu* (SFR) correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. Le seuil de faible revenu représente le niveau de revenu où l'on estime que les familles consacrent à la nourriture, au logement et à l'habillement. Le seuil de faible revenu fournit également de l'information afin d'estimer la proportion des familles dont le revenu peut être considéré comme étant faible, en tenant compte de la taille de la famille et du milieu géographique. Ces deux indices permettent la répartition des ressources financières dans les commissions scolaires en fonction de la répartition des milieux considérés comme étant défavorisés (*Indice de défavorisation du MEES, 2020*). Les détails complets sont fournis dans la section *Annexe A*.

Le classement des commissions scolaires pour l'année 2014-2015 fournit par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a été utilisé dans le cadre de cette étude étant donné que celui-ci correspond à la période de la récolte de données.

### ***Variables anthropométriques et le VO<sub>2</sub>max***

Les variables anthropométriques mesurées étaient : la taille, le poids, l'indice de masse corporelle, le genre et l'âge. Le poids et la taille ont été recueillis par des méthodes standardisées et validées à l'aide d'un stadiomètre (Seca, modèle 214, Handover, MD) et d'une balance personnelle (Seca, modèle 760, Handover, MD) (Lohman *et al.*, 1988). L'indice de masse corporelle a été calculé à partir de l'équation suivante : poids corporel (kg) / stature (m)<sup>2</sup> (équation 1.). Le genre et l'âge de chaque participant ont été pris en note lors de la passation des tests. Les détails concernant les mesures anthropométriques standardisées apparaissent à l'*Annexe B*. Par la suite, afin de quantifier la condition physique des jeunes, le VO<sub>2</sub>max a été estimé grâce au test navette de 20 mètres de Léger et collègues (1984). Ce test maximal progressif permet d'estimer indirectement le VO<sub>2</sub>max d'un individu en fonction du nombre de paliers complétés et de l'âge du participant. Ce test de course à paliers multiples se déroule de façon rythmée avec une progression de la vitesse de course (initialement de 8,5 km/h) entre deux sections distancées de 20 mètres aller-retour. À chaque signal sonore, le participant doit avoir franchi la zone délimitée, se retourner et être prêt à rebrousser chemin. La vitesse augmente ainsi de 0,5 km/h à chaque palier de 1 minute. Le test se termine lorsque le participant ne peut plus suivre la cadence, c.-à-d. lorsqu'il n'atteint plus la zone délimitée au signal de la bande sonore. Le dernier palier complété permet d'obtenir la vitesse maximale aérobie (VMA). À partir de la VMA (équation 2.) et de l'âge, il est possible d'estimer la valeur de VO<sub>2</sub>max (équation 3). Le protocole du test navette 20 mètres ainsi que les normes pour les valeurs prédites de VO<sub>2</sub>max en fonction de l'âge sont fournies dans l'*Annexe C*.

### ***Test perception de l'image corporelle «The Contouring Drawing Rating Scale»***

L'image corporelle représente une facette importante du développement psychosocial des jeunes. Le test «*The Contouring Drawing Rating Scale*» a été utilisé afin d'évaluer la perception de soi des jeunes et l'insatisfaction corporelle (Thompson & Gray, 1995). Le test

est composé de deux échelles comprenant chacune neuf représentations corporelles classées de très mince à obèse, différente selon le genre du participant. La morphologie 4 représente de manière générale la morphologie moyenne. Dans un premier temps, le participant doit indiquer quelle image correspond le plus à son image corporelle à ce moment (Image A). Dans un deuxième temps, le participant doit identifier sur la deuxième échelle à quelle image corporelle il aimerait ressembler (Image B). La différence entre l'image idéale et l'image projetée permet de mesurer l'insatisfaction corporelle (un score négatif exprime le désir d'être plus mince et inversement un score positif indique le désir d'être plus corpulent) (*Thompson & Gray, 1995 ; Dion et al., 2016*). Les échelles sont disponibles dans la section *Annexe D*.

### ***Analyse statistique***

L'outil d'analyse statistique SPSS version 24.0 a été utilisé pour effectuer les analyses discriminantes, les régressions logistiques binaires, les analyses descriptives (moyennes, écart-type, etc.) ainsi que les tests t pairés et non pairés.

## Résultats

Les analyses descriptives ont été effectuées pour chacune des catégories d'âge regroupées de la manière suivante: 6,0 à 8,9 ans ; 9,0 à 11,9 ans ; 12,0 à 14,9 ans et 15,0 à 17,9 ans, afin de comparer les moyennes entre les jeunes du même genre et du même âge ainsi qu'à des fins de comparaisons entre les différents statuts socio-économiques et lieu de résidence (urbain et rural). Les tableaux 1 à 8 présentent les résultats obtenus en fonction du statut socio-économique (favorisé versus défavorisé), de même que les tableaux 9 à 16 présentent les résultats obtenus en lien avec le lieu de résidence (milieu urbain versus milieu rural). Pour chaque tableau, les valeurs de *P values* ( $p=$ ) ainsi que les valeurs *d* de Cohen («*Cohen d effects size*») pour la taille d'effet sont présentés. Ensuite, l'analyse discriminante effectuée en fonction du genre est présentée dans le Tableau 17. Les valeurs calculées pour le R canonique (variance expliquée), le Lambda de Wilks ainsi que les pourcentages de classification correcte selon le groupe d'appartenance (favorisé ou défavorisé) y sont exprimés afin de permettre une compréhension plus approfondie de la relation entre le statut socio-économique et les variables qui le définissent le mieux. Par la suite, le Tableau 18. présente les résultats obtenus pour les régressions logistiques binaires effectuées chez les deux genres, en fonction des différentes tranches d'âge. On y présente notamment les valeurs calculées pour le  $R^2$  de Nagelkerke, le test Hosmer-Lemeshow ainsi que les pourcentages de classification correcte pour les deux statuts socio-économiques (favorisé ou défavorisé). Ces régressions permettent de mettre en lumière la relation entre le statut socio-économique et le  $VO_2\text{max}$  en particulier. Les derniers tableaux de la section résultats, soit les tableaux 19 à 21, présentent les résultats obtenus pour la section concernant la perception de l'image corporelle. Les résultats en pourcentage sont regroupés selon le genre pour tous les groupes d'âge, soit de 6 à 18 ans (Tableau 19), compte tenu du statut socio-économique (Tableau 20) et finalement en fonction du lieu de résidence (Tableau 21). Il est notamment pertinent d'exposer ces tableaux en particulier étant donné qu'ils dressent un portrait global pour les trois éléments les plus intéressants, soit la perception générale, le statut socio-économique et le lieu de résidence. Le reste des tableaux (tableaux 26 à 45) présentant l'image corporelle en fonction des différents groupes d'âge sont disponibles dans la section *Annexe E*.

**Tableau 1. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des filles québécoises âgées de 6,0 à 8,9 ans en fonction de l'indice de défavorisation socio-économique.**

Variables	Favorisé (n=280)		
	Means ± SD	Médiane	IC (95%)
Âge (ans)	7.8 ± 0.8	7.9	7.7 – 7.9
Poids (kg)	25.9 ± 6.5	25.0	25.2 – 26.7
Taille (cm)	126.8 ± 7.2	126.1	126.0 – 127.7
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	16.0 ± 2.9	15.3	15.6 – 16.3
Paliers (nb)	2.4 ± 1.3	2.0	2.3 – 2.6
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	47.0 ± 2.8	46.7	46.7 – 47.4
Image A (score)	2.8 ± 1.4	3.0	2.6 – 3.0
Image B (score)	2.3 ± 1.3	2.0	2.2 – 2.5
	Défavorisé (n=42)		
Âge (ans)	7.6 ± 0.9	7.8	7.4 – 7.9
Poids (kg)	28.0 ± 6.6	27.0	25.9 – 30.0
Taille (cm)	125.8 ± 6.4	126.5	123.7 – 127.7
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	17.6 ± 3.0	17.0	16.6 – 18.5
Paliers (nb)	1.7 ± 0.8	1.5	1.4 – 1.9
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	45.6 ± 2.3	45.3	44.9 – 46.3
Image A (score)	3.6 ± 1.6	3.0	3.1 – 4.2
Image B (score)	2.6 ± 1.6	2.0	2.1 – 3.1
	P values		Cohen d Effects sizes
Âge (ans)	0.133		0.25
Poids (kg)	0.059		0.32
Taille (cm)	0.336		0.14
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	0.002		0.55
Paliers (nb)	0.000		0.56
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	0.001		0.51
Image A (score)	0.001		0.56
Image B (score)	0.247		0.21

P values ≤ 0.05 sont considérés comme significatifs; Cohen d effects sizes; ≤ 0.2 = nul; 0.5 = modéré; ≥ 0.8 = élevé.

Le Tableau 1 présente les résultats concernant les filles du groupe d'âge de 6,0 à 8,9 ans en fonction du statut socio-économique (favorisé versus défavorisé). Chez ce groupe, les variables démontrant une différence significative entre le statut socio-économique «favorisé» et celui «défavorisé» sont : l'IMC ( $p=0.002$ ) ; le nombre de paliers effectués ( $p=0.000$ ) ; le VO<sub>2</sub>max ( $p=0.001$ ) ainsi que l'image corporelle A ( $p=0.001$ ). Il est notamment pertinent d'observer les valeurs de la taille d'effet de Cohen («Cohen d Effects size») étant donné que ces valeurs permettent d'apprécier l'effet réel sur le terrain. Pour l'IMC ( $d=0.55$ ), le nombre de paliers ( $d=0.56$ ), le VO<sub>2</sub>max ( $d=0.51$ ) et l'image corporelle

A ( $d=0.56$ ) les valeurs *d Effects size de Cohen* indiquent un effet modéré pour l'ensemble des variables conformément à la charte de Cohen présentée sous chaque tableau (Cohen, 1988). Les filles issues du milieu favorisé ont donc un IMC inférieur, complètent un plus grand nombre de paliers, ont un VO<sub>2</sub>max plus élevé et ont tendance à se voir plus petite et à vouloir être plus petite comparativement à celles issues du milieu défavorisé.

**Tableau 2. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des garçons québécois âgés de 6,0 à 8,9 ans en fonction de l'indice de défavorisation socio-économique.**

Variables	Favorisé (n=317)		
	Means ± SD	Médiane	IC (95%)
Âge (ans)	7.9 ± 0.8	8.0	7.8 – 8.0
Poids (kg)	26.4 ± 5.9	25.5	25.8 – 27.1
Taille (cm)	128.0 ± 7.2	127.6	127.2 – 128.8
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	16.0 ± 2.5	15.5	15.7 – 16.3
Paliers (nb)	2.9 ± 1.6	2.5	2.7 - 3.1
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	48.0 ± 3.5	48.1	47.6 – 48.4
Image A (score)	3.9 ± 1.6	4.0	3.8 – 4.1
Image B (score)	4.1 ± 1.8	4.0	3.8 – 4.3
	Défavorisé (n=41)		
Âge (ans)	7.5 ± 0.9	7.4	7.3 – 7.8
Poids (kg)	29.0 ± 9.4	27.3	26.0 – 32.0
Taille (cm)	126.6 ± 8.3	125.0	123.9 – 129.2
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	17.8 ± 3.6	17.3	16.7 – 18.9
Paliers (nb)	2.0 ± 1.0	1.5	1.7 – 2.3
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	46.6 ± 2.5	46.4	45.9 – 47.4
Image A (score)	4.3 ± 1.5	5.0	3.8 – 4.9
Image B (score)	3.9 ± 1.7	4.0	3.3 – 4.5
	P values		Cohen d Effects sizes
Âge (ans)	0.008		0.49
Poids (kg)	0.016		0.41
Taille (cm)	0.248		0.19
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	0.004		0.68
Paliers (nb)	0.000		0.58
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	0.002		0.41
Image A (score)	0.186		0.25
Image B (score)	0.140		0.11

P values ≤ 0.05 sont considérés comme significatifs; Cohen d effects sizes; ≤ 0.2 = nul; 0.5 = modéré; ≥ 0.8 = élevé.

Le Tableau 2 présente les résultats mesurés chez les garçons du groupe d'âge de 6,0 à 8,9 ans en fonction du statut socio-économique (favorisé versus défavorisé). Chez ce groupe,

les variables démontrant une différence significative entre le statut socio-économique «favorisé» et celui «défavorisé» sont : l'âge ( $p=0.008$ ) ; le poids ( $p=0.016$ ) ; l'IMC ( $p=0.004$ ) ; le nombre de paliers effectués ( $p=0.000$ ) ainsi que le  $VO_2\text{max}$  ( $p=0.002$ ). On peut également observer que pour ces variables significatives, la taille d'effet  $d$  de Cohen calculée se situe entre  $d=0.41$  et  $d=0.68$ , indiquant un effet modéré-élevé en réalité. On constate que les garçons issus du milieu favorisé sont plus âgés, ont un IMC inférieur, complètent un plus grand nombre de paliers et ont des valeurs de  $VO_2\text{max}$  plus élevées comparativement à ceux issus du milieu défavorisé.

**Tableau 3. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des filles québécoises âgées de 9,0 à 11,9 ans en fonction de l'indice de défavorisation socio-économique.**

Variables	Favorisé (n=440)		
	Means ± SD	Médiane	CI (95%)
Âge (ans)	10.4 ± 0.9	10.3	10.3 – 10.5
Poids (kg)	36.2 ± 9.3	34.0	35.3 – 37.0
Taille (cm)	142.6 ± 9.2	141.8	141.7 – 143.5
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	17.6 ± 3.2	16.7	17.3 – 17.9
Paliers (nb)	3.1 ± 1.4	3.0	3.0 – 3.2
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	44.0 ± 3.5	44.0	43.7 – 44.3
Image A (score)	3.4 ± 1.5	3.0	3.2 – 3.5
Image B (score)	2.6 ± 1.2	3.0	2.5 – 2.8
	Défavorisé (n=45)		
Âge (ans)	10.5 ± 0.8	10.4	10.3 – 10.7
Poids (kg)	40.5 ± 11.5	39.3	37.1 – 44.0
Taille (cm)	143.6 ± 9.9	142.0	140.6 – 146.6
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	19.4 ± 3.8	19.1	18.2 – 20.5
Paliers (nb)	2.2 ± 1.1	2.0	1.9 – 2.6
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	42.0 ± 2.6	41.9	41.2 – 42.7
Image A (score)	3.9 ± 1.5	4.0	3.4 – 4.4
Image B (score)	3.0 ± 1.1	3.0	2.7 – 3.4
	P values		Cohen d Effects sizes
Âge (ans)	0.460		0.11
Poids (kg)	0.003		0.45
Taille (cm)	0.485		0.11
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	0.000		0.55
Paliers (nb)	0.000		0.65
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	0.000		0.58
Image A (score)	0.031		0.33
Image B (score)	0.050		0.34

P values ≤ 0.05 sont considérés comme significatifs; Cohen d effects sizes; ≤ 0.2 = nul; 0.5 = modéré; ≥ 0.8 = élevé.

Dans le Tableau 3, les filles du groupe d'âge 9,0 à 11,9 ans sont présentées afin de comparer les différences statistiques en fonction du statut socio-économique (favorisé versus défavorisé). Chez les filles, les variables démontrant une différence significative entre le statut socio-économique «favorisé» et celui «défavorisé» sont : le poids ( $p=0.003$ ) ; l'IMC ( $p=0.000$ ) ; le nombre de paliers ( $p=0.000$ ) ; le VO<sub>2</sub>max ( $p=0.000$ ) ; l'image corporelle A ( $p=0.031$ ) et l'image corporelle B ( $p=0.050$ ). Pour l'IMC ( $d=0.55$ ), le nombre de paliers ( $d= 0.65$ ) et le VO<sub>2</sub>max ( $d= 0.58$ ), les valeurs  $d$  de Cohen indiquent un effet modéré. Les filles issues du milieu favorisé sont donc moins lourdes, ont un IMC plus faible, complètent un plus grand nombre de paliers, ont un VO<sub>2</sub>max plus élevé, ont

tendance à se voir plus petite et à vouloir être plus petite comparativement à celles issues du milieu défavorisé.

**Tableau 4. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des garçons québécois âgés de 9,0 à 11,9 ans en fonction de l'indice de défavorisation socio-économique.**

Variables	Favorisé (n=482)		
	Means ± SD	Médiane	IC (95%)
Âge (ans)	10.4 ± 0.8	10.4	10.4 – 10.5
Poids (kg)	35.2 ± 8.4	33.5	34.4 – 36.0
Taille (cm)	142.1 ± 8.2	142.0	141.3- 142.8
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	17.3 ± 3.0	16.6	17.0 – 17.6
Paliers (nb)	3.9 ± 1.9	3.5	3.7 – 4.0
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	45.8 ± 4.8	45.7	45.3 – 46.2
Image A (score)	4.6 ± 1.5	5.0	4.4 – 4.7
Image B (score)	4.4 ± 1.3	5.0	4.3 – 4.6
	Défavorisé (n=45)		
Âge (ans)	10.6 ± 1.0	10.8	10.3 – 10.9
Poids (kg)	39.3 ± 12.5	37.0	35.6 – 43.1
Taille (cm)	142.3 ± 8.8	142.0	139.7 – 145.0
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	19.2 ± 4.7	17.9	17.8 – 20.6
Paliers (nb)	2.8 ± 1.5	2.5	2.4 – 3.3
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	43.2 ± 3.9	42.9	42.0 – 44.3
Image A (score)	5.0 ± 1.4	5.0	4.5 – 5.4
Image B (score)	4.6 ± 1.1	5.0	4.2 – 4.9
	P values		Cohen d Effects sizes
Âge (ans)	0.161		0.24
Poids (kg)	0.035		0.47
Taille (cm)	0.846		0.02
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	0.011		0.60
Paliers (nb)	0.000		0.59
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	0.000		0.55
Image A (score)	0.083		0.27
Image B (score)	0.484		0.16

P values ≤ 0.05 sont considérés comme significatifs; Cohen d effects sizes; ≤ 0.2 = nul; 0.5 = modéré; ≥ 0.8 = élevé.

Le Tableau 4 présente les résultats obtenus chez les garçons âgés entre 9,0 et 11,9 ans en fonction du statut socio-économique. Les variables démontrant une différence significative entre les deux statuts socio-économiques sont : le poids ( $p=0.035$ ) ; l'IMC ( $p=0.011$ ) ; le nombre de paliers ( $p=0.000$ ) et le VO<sub>2</sub>max ( $p=0.000$ ). Pour les valeurs  $d$  de Cohen calculées, l'IMC ( $d=0.60$ ), le nombre de paliers ( $d=0.59$ ) et le VO<sub>2</sub>max ( $d=0.59$ )

présentent un effet réel modéré. Les garçons issus du milieu favorisé ont un poids corporel plus faible, un IMC plus faibles, complètent un plus grand nombre de paliers et ont un VO<sub>2</sub>max plus élevé que ceux issus du milieu défavorisé.

**Tableau 5. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des filles québécoises âgées de 12,0 à 14,9 ans en fonction de l'indice de défavorisation socio-économique.**

Variables	Favorisé (n=222)		
	Means ± SD	Médiane	CI (95%)
Âge (ans)	13.1 ± 0.8	12.9	13.0 – 13.2
Poids (kg)	49.5 ± 10.8	47.2	48.0 – 50.9
Taille (cm)	155.5 ± 6.9	155.5	154.5 – 156.4
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	20.4 ± 3.7	19.6	19.9 – 20.9
Paliers (nb)	3.7 ± 1.8	3.5	3.5 – 4.0
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	40.8 ± 4.9	40.6	40.1 – 41.4
Image A (score)	3.8 ± 1.7	4.0	3.6 – 4.1
Image B (score)	3.1 ± 1.2	3.0	2.9 -3.2
	Défavorisé (n=382)		
Âge (ans)	13.5 ± 0.8	13.5	13.4 – 13.6
Poids (kg)	54.2 ± 14.1	51.9	52.8 – 55.7
Taille (cm)	157.0 ± 6.7	156.9	156.3 – 157.7
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	21.9 ± 5.0	20.8	21.4 – 22.4
Paliers (nb)	3.6 ± 1.7	3.5	3.4 – 3.8
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	39.3 ± 4.7	38.7	38.8 – 39.8
Image A (score)	4.3 ± 1.6	4.0	4.1 – 4.4
Image B (score)	3.5 ± 1.2	3.0	3.4 – 3.7
	P values		Cohen d Effects sizes
Âge (ans)	0.000		0.50
Poids (kg)	0.000		0.36
Taille (cm)	0.007		0.22
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	0.000		0.33
Paliers (nb)	0.378		0.06
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	0.000		0.31
Image A (score)	0.003		0.31
Image B (score)	0.000		0.33

P values ≤ 0.05 sont considérés comme significatifs; Cohen d effects sizes; ≤ 0.2 = nul; 0.5 = modéré; ≥ 0.8 = élevé.

Le Tableau 5 présente les résultats obtenus chez les filles du groupe d'âge de 12,0 à 14,9 ans en fonction du statut socio-économique (favorisé versus défavorisé). Pour ce groupe, les variables démontrant une différence significative entre le statut socio-économique «favorisé» et celui «défavorisé» sont : l'âge ( $p=0.000$ ) ; le poids ( $p=0.000$ ) ; la taille

( $p=0,007$ ) ; l'IMC ( $p=0.000$ ) ; le  $VO_2\text{max}$  ( $p=0.000$ ) ainsi que les images corporelles A ( $p=0.003$ ) et B ( $p=0.000$ ). Les valeurs de la taille d'effet  $d$  de Cohen calculées permettent d'apprécier l'effet réel sur le terrain et d'observer un effet modéré pour l'âge ( $d=0.50$ ) ainsi qu'un effet entre nul et petit pour le poids ( $d=0.36$ ), la taille ( $d=0.22$ ), l'IMC ( $d=0.33$ ), l'image corporelle A ( $d=0.31$ ) et l'image corporelle B ( $d=0.33$ ). On constate ainsi que les filles issues du milieu favorisé sont moins âgées, ont un poids corporel inférieur, ont une taille inférieure, ont un IMC inférieur, ont des valeurs de  $VO_2\text{max}$  plus élevées, ont également tendance à se percevoir leur image corporelle différemment ainsi que d'idéaliser des gabarits corporels différents comparativement à celles provenant du milieu défavorisé.

**Tableau 6. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des garçons québécois âgés de 12,0 à 14,9 ans en fonction de l'indice de défavorisation socio-économique.**

Variables	Favorisé (n=265)		
	Means $\pm$ SD	Médiane	IC (95%)
Âge (ans)	13.1 $\pm$ 0.8	13.0	13.0 – 12.2
Poids (kg)	51.4 $\pm$ 14.6	49.3	49.6 – 53.1
Taille (cm)	157.5 $\pm$ 9.2	157.3	156.3 – 158.6
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	20.5 $\pm$ 4.6	19.3	19.9 – 21.1
Paliers (nb)	5.0 $\pm$ 2.0	5.0	4.7 – 5.2
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	43.9 $\pm$ 5.1	44.5	43.3 – 44.6
Image A (score)	5.0 $\pm$ 1.5	5.0	4.8 – 5.2
Image B (score)	4.6 $\pm$ 1.3	5.0	4.5 – 4.8
	Défavorisé (n=361)		
Âge (ans)	13.7 $\pm$ 0.8	13.7	13.6 – 13.7
Poids (kg)	54.5 $\pm$ 13.0	53.8	53.2 – 55.9
Taille (cm)	161.8 $\pm$ 10.0	163.0	160.7 – 162.8
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	20.7 $\pm$ 4.0	19.8	20.3 – 21.1
Paliers (nb)	5.7 $\pm$ 2.2	5.5	5.5 – 5.9
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	44.6 $\pm$ 5.9	44.2	44.0 – 45.2
Image A (score)	5.3 $\pm$ 1.3	5.0	5.1 – 5.4
Image B (score)	5.1 $\pm$ 0.9	5.0	5.0 – 5.4
	P values		Cohen d Effects sizes
Âge (ans)	0.000		0.75
Poids (kg)	0.005		0.23
Taille (cm)	0.000		0.45
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	0.521		0.05
Paliers (nb)	0.000		0.33
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	0.109		0.13
Image A (score)	0.011		0.22
Image B (score)	0.000		0.46

P values  $\leq$  0.05 sont considérés comme significatifs; Cohen d effects sizes;  $\leq$  0.2 = nul; 0.5 = modéré;  $\geq$  0.8 = élevé.

Le Tableau 6 présente les résultats obtenus chez les garçons âgés de 12,0 et 14,9 ans, en fonction du statut socio-économique. Les variables démontrant une différence significative entre les deux statuts socio-économiques sont : l'âge ( $p=0.000$ ) ; le poids ( $p=0.005$ ) ; la taille ( $p=0.000$ ) ; le nombre de paliers ( $p=0.000$ ), l'image corporelle A ( $p=0.011$ ) ainsi que l'image corporelle B ( $p=0.000$ ). Selon les valeurs calculées pour le *d Effects size* de Cohen, l'âge ( $d=0.75$ ) indique un effet modéré-élevé tandis que le poids ( $d=0.23$ ), la taille ( $d=0.45$ ), le VO<sub>2</sub>max ( $d=0.13$ ), l'image corporelle A ( $d=0.22$ ) et l'image corporelle B ( $d=0.46$ ) ne représentent qu'un effet réel entre nul et petit ( $d=0.2-0.5$ ). Les garçons

provenant du milieu favorisé présentent ainsi des valeurs inférieures pour l'ensemble des variables significatives, en comparaison avec ceux issus du milieu défavorisé.

**Tableau 7. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des filles québécoises âgées de 15,0 à 17,9 ans en fonction de l'indice de défavorisation socio-économique.**

Variables	Favorisé (n=52)		
	Means ± SD	Médiane	CI (95%)
Âge (ans)	16.2 ± 0.8	16.1	16.0 – 16.4
Poids (kg)	55.1 ± 10.9	52.6	51.9 – 58.3
Taille (cm)	159.8 ± 6.9	159.2	157.8 – 161.9
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	21.4 ± 3.2	20.8	20.5 – 22.4
Paliers (nb)	3.9 ± 1.9	3.8	3.3 – 4.4
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	35.1 ± 6.1	34.2	33.4 – 36.8
Image A (score)	4.1 ± 1.7	4.0	3.6 – 4.6
Image B (score)	3.2 ± 1.1	3.0	2.9 – 3.5
	Défavorisé (n=273)		
Âge (ans)	16.3 ± 0.7	16.4	16.3 – 16.4
Poids (kg)	59.5 ± 10.6	57.8	58.2 – 60.8
Taille (cm)	162.5 ± 8.6	162.0	161.5 – 163.5
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	22.6 ± 4.1	21.9	22.1 – 23.1
Paliers (nb)	4.4 ± 2.1	4.0	4.2 – 4.7
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	36.7 ± 6.0	36.0	36.0 – 37.4
Image A (score)	4.6 ± 1.7	4.0	4.4 – 4.8
Image B (score)	3.6 ± 1.2	3.0	3.5 – 3.8
	P values		Cohen d Effects sizes
Âge (ans)	0.200		0.14
Poids (kg)	0.009		0.41
Taille (cm)	0.042		0.32
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	0.065		0.30
Paliers (nb)	0.082		0.24
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	0.085		0.27
Image A (score)	0.068		0.29
Image B (score)	0.021		0.36

P values ≤ 0.05 sont considérés comme significatifs; Cohen d effects sizes; ≤ 0.2 = nul; 0.5 = modéré; ≥ 0.8 = élevé.

Le Tableau 7 présente les résultats pour le groupe de filles âgées entre 15,0 et 17,9 ans, en fonction du statut socio-économique. Les variables démontrant une différence significative sont : le poids ( $p=0.009$ ), la taille ( $p=0.042$ ) et l'image corporelle B ( $p=0.021$ ). Pour ces variables, le  $d$  de Cohen calculé indique une taille d'effet petit, avec des valeurs respectives de  $d=0.41$ ,  $d=0.32$  et  $d=0.36$  pour le poids, la taille et l'image corporelle B. Les filles

provenant du milieu favorisé ont ainsi un poids corporel inférieur, une taille inférieure et désir d'obtenir une silhouette différente de celles issues du milieu défavorisé.

**Tableau 8. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des garçons québécois âgés de 15,0 à 17,9 ans en fonction de l'indice de défavorisation socio-économique.**

Variables	Favorisé (n=118)		
	Means ± SD	Médiane	CI (95%)
Âge (ans)	16.2 ± 0.8	16.0	16.0 – 16.3
Poids (kg)	65.8 ± 13.8	62.5	63.2 – 68.5
Taille (cm)	172.9 ± 7.4	172.6	171.5 – 174.3
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	22.0 ± 3.9	21.7	21.2 – 22.7
Paliers (nb)	6.3 ± 2.7	6.0	5.8 – 6.8
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	42.3 ± 7.7	42.4	40.9 – 43.7
Image A (score)	5.4 ± 1.3	5.0	5.1 – 5.7
Image B (score)	5.3 ± 1.0	5.0	5.1 – 5.5
	Défavorisé (n=337)		
Âge (ans)	16.2 ± 0.8	16.1	16.1 – 16.2
Poids (kg)	66.2 ± 14.9	63.0	64.6 – 67.8
Taille (cm)	171.3 ± 7.3	171.1	170.5 – 172.1
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	22.6 ± 4.9	21.5	22.0 – 23.1
Paliers (nb)	6.5 ± 2.4	6.5	6.2 – 6.7
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	42.8 ± 6.8	43.0	42.1 – 43.5
Image A (score)	5.4 ± 1.3	5.0	5.3 – 5.6
Image B (score)	5.2 ± 1.0	5.0	5.1 – 5.3
	P values		Cohen d Effects sizes
Âge (ans)	0.816		0.00
Poids (kg)	0.816		0.03
Taille (cm)	0.048		0.22
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	0.251		0.13
Paliers (nb)	0.489		0.08
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	0.498		0.07
Image A (score)	0.961		0.00
Image B (score)	0.762		0.10

P values ≤ 0.05 sont considérés comme significatifs; Cohen d effects sizes; ≤ 0.2 = nul; 0.5 = modéré; ≥ 0.8 = élevé.

Le Tableau 8 présente les résultats chez les garçons pour le groupe d'âge 15,0 et 17,9 ans, en fonction du statut socio-économique. À l'intérieur de ce groupe, seule la taille ( $p=0.048$ ) démontre une différence significative. On observe que la valeur  $d$  de Cohen calculée,  $d=0.00$ , démontre une taille d'effet nul. Il n'y a donc pas différences réelles entre les garçons issus du milieu favorisé et ceux du milieu défavorisé pour ce groupe d'âge.

**Tableau 9. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des filles québécoises âgées de 6,0 à 8,9 ans en fonction du lieu de résidence (urbain-rural).**

Variables	Urbain (n=246)		
	Means $\pm$ SD	Médiane	CI (95%)
Âge (ans)	7.8 $\pm$ 0.8	7.9	7.7 – 7.9
Poids (kg)	26.4 $\pm$ 6.6	25.4	25.6 – 27.2
Taille (cm)	126.6 $\pm$ 7.2	126.4	125.7 – 127.5
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	16.3 $\pm$ 3.1	15.7	16.0 – 16.7
Paliers (nb)	2.1 $\pm$ 1.2	2.0	2.0 – 2.3
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	46.4 $\pm$ 2.7	46.0	46.1 – 46.8
Image A (score)	2.9 $\pm$ 1.4	2.0	2.7 – 3.1
Image B (score)	2.4 $\pm$ 1.2	2.0	2.2 – 2.6
Statut socioéconomique (score)	10.5 $\pm$ 9.3	9.3	9.3 – 11.6
	Rural (n=76)		
Âge (ans)	7.8 $\pm$ 0.7	7.8	7.7 – 8.0
Poids (kg)	25.5 $\pm$ 6.4	24.0	24.0 – 26.9
Taille (cm)	126.8 $\pm$ 6.9	125.7	125.3 – 128.4
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	15.7 $\pm$ 2.5	15.2	15.1 – 16.2
Paliers (nb)	2.9 $\pm$ 1.1	2.5	2.6 – 3.1
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	48.3 $\pm$ 2.7	48.2	47.6 – 48.9
Image A (score)	2.9 $\pm$ 1.5	3.0	2.5 – 3.2
Image B (score)	2.3 $\pm$ 1.4	2.0	2.0 – 2.6
Statut socioéconomique (score)	10.3 $\pm$ 0.9	9.6	10.1 – 10.5
	P values	Cohen d Effects sizes	
Âge (ans)	0.735	0.00	
Poids (kg)	0.269	0.14	
Taille (cm)	0.819	0.03	
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	0.078	0.20	
Paliers (nb)	0.000	0.68	
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	0.000	0.70	
Image A (score)	0.907	0.00	
Image B (score)	0.565	0.08	
Statut socioéconomique (score)	0.752	0.03	

P values  $\leq$  0.05 sont considérés comme significatifs; Cohen d effects sizes;  $\leq$  0.2 = nul; 0.5 = modéré;  $\geq$  0.8 = élevé.

Le Tableau 9 présente les résultats obtenus chez les filles âgées entre 6,0 et 8,9 ans en fonction du lieu de résidence (urbain ou rural). Les variables significativement différentes sont le nombre de paliers complétés ( $p=0.000$ ) et le VO<sub>2</sub>max ( $p=0.000$ ). Les valeurs  $d$  de Cohen calculées pour ces variables, respectivement  $d=0.68$  et  $d=0.70$  indiquent une taille d'effet modéré. Ainsi, les filles provenant du milieu rural complètent un plus grand nombre de paliers et ont des valeurs de VO<sub>2</sub>max supérieures à celles issues du milieu urbain.

**Tableau 10. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des garçons québécois âgés de 6,0 à 8,9 ans en fonction du lieu de résidence (urbain-rural).**

Variables	Urbain (n=265)		
	Means $\pm$ SD	Médiane	CI (95%)
Âge (ans)	7.9 $\pm$ 0.8	7.9	7.7 – 7.9
Poids (kg)	27.1 $\pm$ 6.6	26.0	26.4 – 28.0
Taille (cm)	127.9 $\pm$ 7.6	127.5	126.9 – 128.8
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	16.5 $\pm$ 2.7	16.0	16.1 – 16.8
Paliers (nb)	2.7 $\pm$ 1.6	2.5	2.5 – 2.9
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	47.5 $\pm$ 3.5	47.1	47.1 – 48.0
Image A (score)	4.0 $\pm$ 1.7	4.0	3.8 – 4.2
Image B (score)	4.0 $\pm$ 1.8	4.0	3.8 – 4.3
Statut socioéconomique (score)	9.6 $\pm$ 9.2	7.9	8.5 – 10.7
	Rural (n=93)		
Âge (ans)	7.9 $\pm$ 0.8	8.0	7.7 – 8.0
Poids (kg)	25.5 $\pm$ 5.9	24.0	24.3 – 26.7
Taille (cm)	127.6 $\pm$ 6.7	126.7	126.3 – 129.1
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	15.5 $\pm$ 2.7	15.1	15.0 – 16.1
Paliers (nb)	3.2 $\pm$ 1.4	3.0	2.9 – 3.4
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	48.8 $\pm$ 6.2	48.6	48.1 – 49.3
Image A (score)	3.9 $\pm$ 1.5	4.0	2.6 – 4.2
Image B (score)	4.0 $\pm$ 1.7	4.0	3.7 – 4.4
Statut socioéconomique (score)	10.0 $\pm$ 0.6	9.6	9.8 – 10.1
	P values		Cohen d Effects sizes
Âge (ans)	0.000		0.00
Poids (kg)	0.027		0.25
Taille (cm)	0.803		0.04
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	0.004		0.37
Paliers (nb)	0.012		0.32
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	0.003		0.30
Image A (score)	0.527		0.06
Image B (score)	0.991		0.00
Statut socioéconomique (score)	0.699		0.05

P values  $\leq$  0.05 sont considérés comme significatifs; Cohen d effects sizes;  $\leq$  0.2 = nul; 0.5 = modéré;  $\geq$  0.8 = élevé.

Le Tableau 10 présente les résultats concernant les garçons du groupe d'âge de 6,0 à 8,9 ans, en fonction du lieu de résidence (urbain ou rural). Pour ce groupe, les variables significativement différentes sont : le poids ( $p=0.027$ ) ; l'IMC ( $p=0.004$ ) ; le nombre de paliers complétés ( $p=0.012$ ) et le VO<sub>2</sub>max ( $p=0.003$ ). Pour l'ensemble de ces variables, les valeurs  $d$  de Cohen calculées se situent entre  $d=0.00$  et  $d=0.37$ , reflétant un effet terrain entre nul et petit selon la charte de Cohen. Ainsi, les garçons issus de milieux ruraux complètent un plus grand nombre de paliers et ont des valeurs de VO<sub>2</sub>max supérieures en comparaison avec ceux provenant des milieux urbains. Ces derniers présentent des valeurs supérieures en ce qui concerne le poids corporel et également l'indice de masse corporelle.

**Tableau 11. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des filles québécoises âgées de 9,0 à 11,9 ans en fonction du lieu de résidence (urbain-rural).**

Variables	Urbain (n=367)		
	Means $\pm$ SD	Médiane	CI (95%)
Âge (ans)	10.4 $\pm$ 0.9	10.2	10.3 – 10.5
Poids (kg)	36.7 $\pm$ 9.4	35.0	35.7 – 37.6
Taille (cm)	142.8 $\pm$ 9.4	141.9	141.8 – 143.8
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	17.8 $\pm$ 3.2	17.0	17.4 – 18.1
Paliers (nb)	2.8 $\pm$ 1.3	2.5	2.7 – 3.0
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	43.3 $\pm$ 3.4	43.0	43.0 – 43.6
Image A (score)	3.5 $\pm$ 1.5	3.0	3.3 – 3.6
Image B (score)	2.7 $\pm$ 1.2	3.0	2.6 – 2.9
Statut socioéconomique (score)	9.2 $\pm$ 8.3	7.9	8.3 – 10.0
	Rural (n=122)		
Âge (ans)	10.4 $\pm$ 0.8	10.5	10.3 – 10.6
Poids (kg)	36.2 $\pm$ 10.1	34.0	34.4 – 38.1
Taille (cm)	142.3 $\pm$ 9.0	141.5	140.7 – 144.0
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	17.6 $\pm$ 3.5	16.5	17.0 – 18.3
Paliers (nb)	3.6 $\pm$ 1.4	3.5	3.4 – 3.9
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	45.4 $\pm$ 3.3	45.0	44.8 – 46.0
Image A (score)	3.3 $\pm$ 1.7	3.5	3.0 – 3.6
Image B (score)	2.5 $\pm$ 1.2	2.0	2.3 – 2.7
Statut socioéconomique (score)	10.7 $\pm$ 1.1	10.4	10.5 – 10.9
	P values		Cohen d Effects sizes
Âge (ans)	0.459		0.00
Poids (kg)	0.674		0.05
Taille (cm)	0.637		0.05
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	0.691		0.06
Paliers (nb)	0.000		0.60
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	0.000		0.62
Image A (score)	0.460		0.13
Image B (score)	0.054		0.17
Statut socioéconomique (score)	0.001		0.21

P values  $\leq$  0.05 sont considérés comme significatifs; Cohen d effects sizes;  $\leq$  0.2 = nul; 0.5 = modéré;  $\geq$  0.8 = élevé.

Dans le Tableau 11, on présente les résultats chez les filles du groupe d'âge de 9,0 à 11,9 ans en fonction du lieu de résidence (urbain ou rural). Chez ce groupe, les variables significatives sont : le nombre de paliers complétés ( $p=0.000$ ) ; le VO<sub>2</sub>max ( $p=0.000$ ), de même que le statut socio-économique ( $p=0.001$ ). Pour les variables Paliers ( $d=0.60$  et VO<sub>2</sub>max ( $d=0.62$ ), les valeurs  $d$  de Cohen calculées indiquent un effet entre modéré. Inversement, pour la variable Statut socio-économique, la valeur de  $d$  ne démontrent qu'une taille d'effet nul ( $d=0.21$ ). Ainsi, les filles provenant du milieu rural ont complété un plus grand nombre de paliers, ont des valeurs supérieures de VO<sub>2</sub>max et ont un statut socio-économique supérieur, comparativement à celles issus du milieu urbain.

**Tableau 12. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des garçons québécois âgés de 9,0 à 11,9 ans en fonction du lieu de résidence (urbain-rural).**

Variables	Urbain (n=377)		
	Means $\pm$ SD	Médiane	CI (95%)
Âge (ans)	10.4 $\pm$ 0.9	10.3	10.3 – 10.5
Poids (kg)	35.9 $\pm$ 8.8	34.0	35.0 – 36.8
Taille (cm)	142.2 $\pm$ 8.2	142.0	141.4 – 143.0
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	17.6 $\pm$ 3.2	16.9	17.3 – 17.9
Paliers (nb)	3.7 $\pm$ 2.0	3.5	3.5 – 3.9
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	45.4 $\pm$ 5.1	44.9	44.8 – 45.9
Image A (score)	4.7 $\pm$ 1.4	5.0	4.5 – 4.8
Image B (score)	4.5 $\pm$ 1.2	5.0	4.3 – 4.6
Statut socioéconomique (score)	8.7 $\pm$ 8.3	7.9	7.9 – 9.6
	Rural (n=151)		
Âge (ans)	10.5 $\pm$ 0.8	10.6	10.4 – 10.7
Poids (kg)	34.7 $\pm$ 9.0	32.0	33.3 – 36.2
Taille (cm)	141.7 $\pm$ 8.2	141.6	140.4 – 143.1
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	17.1 $\pm$ 3.3	16.4	16.6 – 17.6
Paliers (nb)	4.0 $\pm$ 1.5	4.0	3.7 – 4.2
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	46.0 $\pm$ 3.9	46.4	45.4 – 46.6
Image A (score)	4.4 $\pm$ 1.7	5.0	4.2 – 4.7
Image B (score)	4.4 $\pm$ 1.4	5.0	4.2 – 4.6
Statut socioéconomique (score)	10.5 $\pm$ 1.0	10.4	10.4 – 10.7
	P values	Cohen d Effects sizes	
Âge (ans)	0.144	0.12	
Poids (kg)	0.188	0.14	
Taille (cm)	0.550	0.13	
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	0.121	0.16	
Paliers (nb)	0.055	0.16	
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	0.106	0.13	
Image A (score)	0.133	0.20	
Image B (score)	0.597	0.08	
Statut socioéconomique (score)	0.000	0.24	

P values  $\leq$  0.05 sont considérés comme significatifs; Cohen d effects sizes;  $\leq$  0.2 = nul; 0.5 = modéré;  $\geq$  0.8 = élevé.

Le Tableau 12 présente les résultats obtenus chez les garçons du groupe âgé de 9,0 à 11,9 ans, en fonction du lieu de résidence (urbain ou rural). Chez ce groupe, la variable significative est le statut socio-économique ( $p=0.000$ ). La valeur  $d$  de Cohen calculée n'indique qu'un effet réel nul pour cette variable ( $d=0.24$ ). Au final, les garçons provenant du milieu rural possèdent un statut socio-économique supérieur en comparaison avec ceux issus du milieu urbain.

**Tableau 13. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des filles québécoises âgées de 12,0 à 14,9 ans en fonction du lieu de résidence (urbain-rural).**

Variables	Urbain (n=350)		
	Means $\pm$ SD	Médiane	CI (95%)
Âge (ans)	13.3 $\pm$ 0.8	13.2	13.2 – 13.4
Poids (kg)	53.1 $\pm$ 13.7	50.7	51.7 – 54.6
Taille (cm)	155.7 $\pm$ 7.3	155.6	154.9 – 156.4
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	21.8 $\pm$ 4.9	20.8	21.3 – 22.3
Paliers (nb)	3.4 $\pm$ 1.7	3.0	3.2 – 3.6
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	39.3 $\pm$ 4.7	38.6	38.8 – 39.8
Image A (score)	4.0 $\pm$ 1.7	4.0	3.9 – 4.2
Image B (score)	3.3 $\pm$ 1.2	3.0	3.2 – 3.4
Statut socioéconomique (score)	15.5 $\pm$ 8.8	20.3	14.6 – 16.5
	Rural (n=254)		
Âge (ans)	13.5 $\pm$ 0.8	13.4	13.4 – 13.6
Poids (kg)	51.5 $\pm$ 12.4	48.9	50.0 – 53.1
Taille (cm)	157.5 $\pm$ 6.0	157.9	156.7 – 158.2
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	20.7 $\pm$ 4.2	19.8	20.1 – 21.2
Paliers (nb)	4.0 $\pm$ 1.8	4.0	3.8 – 4.2
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	40.5 $\pm$ 5.0	40.3	39.9 – 41.1
Image A (score)	3.5 $\pm$ 1.7	4.0	4.0 – 4.4
Image B (score)	3.5 $\pm$ 1.3	3.0	3.3 – 3.6
Statut socioéconomique (score)	12.2 $\pm$ 1.7	12.7	12.0 – 12.4
	P values		Cohen d Effects sizes
Âge (ans)	0.006		0.25
Poids (kg)	0.152		0.12
Taille (cm)	0.001		0.27
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	0.003		0.24
Paliers (nb)	0.000		0.34
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	0.003		0.25
Image A (score)	0.169		0.29
Image B (score)	0.118		0.16
Statut socioéconomique (score)	0.000		0.49

P values  $\leq$  0.05 sont considérés comme significatifs; Cohen d effects sizes;  $\leq$  0.2 = nul; 0.5 = modéré;  $\geq$  0.8 = élevé.

Dans le Tableau 13 les résultats présentés sont ceux des filles âgées 12,0 à 14,9 ans, en fonction du lieu de résidence (urbain ou rural). Chez ce groupe, les variables démontrant une différence statistiquement significative sont : l'âge ( $p=0.006$ ), la taille ( $p=0.001$ ), l'IMC ( $p=0.003$ ), le nombre de paliers ( $p=0.000$ ), le VO<sub>2</sub>max ( $p=0.003$ ) et le statut socio-économique ( $p=0.000$ ). Les valeurs  $d$  de Cohen calculés (allant de  $d=0.25$  à  $d=0.49$ ) indiquent une taille d'effet petit pour l'ensemble de ces variables. Les filles provenant du milieu rural ont ainsi un IMC inférieur, complètent un plus grand nombre de paliers et ont des valeurs VO<sub>2</sub>max plus élevées, mais ont un statut socio-économique inférieur, en comparaison avec celles issues du milieu urbain.

**Tableau 14. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des garçons québécois âgés de 12,0 à 14,9 ans en fonction du lieu de résidence (urbain-rural).**

Variables	Urbain (n=345)		
	Means $\pm$ SD	Médiane	CI (95%)
Âge (ans)	13.3 $\pm$ 0.8	13.3	13.3 – 13.4
Poids (kg)	54.7 $\pm$ 13.9	53.8	53.3 – 56.2
Taille (cm)	159.8 $\pm$ 9.6	160.0	158.8 – 160.8
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	21.3 $\pm$ 4.5	20.1	20.8 – 21.7
Paliers (nb)	5.3 $\pm$ 2.1	5.5	5.1 – 5.5
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	44.2 $\pm$ 5.5	43.8	43.6 – 44.8
Image A (score)	5.1 $\pm$ 1.5	5.0	4.9 – 5.3
Image B (score)	4.8 $\pm$ 1.1	5.0	4.7 – 5.0
Statut socioéconomique (score)	14.3 $\pm$ 9.5	7.9	13.3 – 15.3
	Rural (n=281)		
Âge (ans)	13.6 $\pm$ 0.9	13.6	13.4 – 13.6
Poids (kg)	51.3 $\pm$ 13.3	49.9	49.7 – 52.8
Taille (cm)	160.1 $\pm$ 10.4	160.9	158.9 – 161.3
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	19.8 $\pm$ 3.8	18.9	19.8 – 20.2
Paliers (nb)	5.6 $\pm$ 2.2	5.5	5.3 – 5.8
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	44.5 $\pm$ 5.7	44.6	43.9 – 45.2
Image A (score)	5.2 $\pm$ 1.3	5.0	5.1 – 5.4
Image B (score)	5.1 $\pm$ 1.1	5.0	4.9 – 5.2
Statut socioéconomique (score)	12.3 $\pm$ 1.6	2.7	12.1 – 12.5
	P values		Cohen d Effects sizes
Âge (ans)	0.002		0.35
Poids (kg)	0.002		0.25
Taille (cm)	0.681		0.03
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	0.000		0.36
Paliers (nb)	0.129		0.14
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	0.420		0.05
Image A (score)	0.247		0.07
Image B (score)	0.026		0.27
Statut socioéconomique (score)	0.000		0.28

P values  $\leq$  0.05 sont considérés comme significatifs; Cohen d effects sizes;  $\leq$  0.2 = nul; 0.5 = modéré;  $\geq$  0.8 = élevé.

Le Tableau 14 présente les résultats obtenus chez les garçons âgés de 12,0 à 14,9 ans, en fonction du lieu de résidence (urbain ou rural). Chez ces garçons, les variables démontrant une différence statistiquement significative sont : l'âge ( $p=0.002$ ), le poids ( $p=0.002$ ), l'IMC ( $p=0.000$ ), l'image corporelle B ( $p=0.026$ ) et le statut socio-économique ( $p=0.000$ ). De plus, les valeurs  $d$  de Cohen calculées indiquent un effet réel petit pour l'ensemble des variables significatives. Ainsi, les garçons issus du milieu rural présentent un poids corporel, un indice de masse corporelle ainsi qu'un statut socio-économique inférieur en comparaison avec ceux provenant du milieu urbain. Également, ces garçons provenant du milieu rural sont plus âgés, complètent un plus grand nombre de paliers et ont des idéaux de perceptions de leur image corporelle différentes de ceux originaires d'un milieu urbain.

**Tableau 15. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des filles québécoises âgées de 15,0 à 17,9 ans en fonction du lieu de résidence (urbain-rural).**

Variables	Urbain (n=109)		
	Means ± SD	Médiane	CI (95%)
Âge (ans)	16.5 ± 0.7	16.6	16.3 – 16.6
Poids (kg)	59.8 ± 10.9	57.8	57.7 – 61.9
Taille (cm)	161.4 ± 6.1	161.0	160.2 – 162.5
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	23.0 ± 4.0	22.6	22.2 – 23.7
Paliers (nb)	4.3 ± 1.5	4.0	4.0 – 4.6
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	36.0 ± 4.8	36.0	35.0 – 4.6
Image A (score)	4.5 ± 1.5	4.0	4.2 – 4.8
Image B (score)	3.5 ± 1.1	3.0	3.3 – 3.7
Statut socioéconomique (score)	20.7 ± 6.0	21.7	19.6 – 21.9
	Rural (n=216)		
Âge (ans)	16.2 ± 0.7	16.2	16.1 – 16.3
Poids (kg)	58.3 ± 10.6	56.5	56.8 – 59.7
Taille (cm)	162.5 ± 9.4	162.0	161.2 – 163.8
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	22.1 ± 4.0	21.2	21.6 – 22.7
Paliers (nb)	4.4 ± 2.3	4.0	4.0 – 4.7
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	36.7 ± 6.6	35.9	35.8 – 37.6
Image A (score)	4.5 ± 1.6	4.0	4.2 – 4.7
Image B (score)	3.6 ± 1.2	3.0	3.4 – 3.8
Statut socioéconomique (score)	13.0 ± 2.4	12.7	12.7 – 13.3
	P values		Cohen d Effects sizes
Âge (ans)	0.011		0.43
Poids (kg)	0.228		0.14
Taille (cm)	0.213		0.13
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	0.081		0.23
Paliers (nb)	0.679		0.05
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	0.253		0.12
Image A (score)	0.930		0.00
Image B (score)	0.547		0.09
Statut socioéconomique (score)	0.000		1.93

P values ≤ 0.05 sont considérés comme significatifs; Cohen d effects sizes; ≤ 0.2 = nul; 0.5 = modéré; ≥ 0.8 = élevé.

Le Tableau 15 présente les résultats obtenus chez les filles du groupe d'âge entre 15,0 et 17,9 ans, en fonction du lieu de résidence (urbain ou rural). Chez ce groupe, les variables significativement différentes sont l'âge ( $p=0.011$ ) et le statut socio-économique ( $p=0.000$ ). Pour la variable de l'âge ( $d=0.43$ ), la valeur  $d$  de Cohen calculée indique une taille d'effet petit. Pour la variable du statut socio-économique ( $d=1.93$ ) la valeur  $d$  calculée démontre un effet réel élevé. Ainsi, les filles issues du milieu urbain sont plus âgées et possèdent un score supérieur pour le statut socio-économique, comparativement à celles provenant du milieu rural.

**Tableau 16. Analyses descriptives et comparaisons des moyennes chez des garçons québécois âgés de 15,0 à 17,9 ans en fonction du lieu de résidence (urbain-rural).**

Variables	Urbain (n=161)		
	Means $\pm$ SD	Médiane	CI (95%)
Âge (ans)	16.2 $\pm$ 0.8	16.0	16.0 – 16.3
Poids (kg)	67.2 $\pm$ 14.7	64.6	64.9 – 69.5
Taille (cm)	170.7 $\pm$ 6.5	171.0	169.7 – 171.7
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	23.1 $\pm$ 5.1	22.3	22.3 – 23.9
Paliers (nb)	6.2 $\pm$ 2.0	6.0	5.9 – 6.5
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	42.1 $\pm$ 5.7	42.5	41.2 – 43.0
Image A (score)	5.3 $\pm$ 1.4	5.0	5.1 – 5.6
Image B (score)	5.1 $\pm$ 0.9	5.0	5.0 – 5.3
Statut socioéconomique (score)	20.3 $\pm$ 7.9	20.3	19.1 – 21.5
	Rural (n=295)		
Âge (ans)	16.2 $\pm$ 0.7	16.1	16.1 – 16.2
Poids (kg)	65.5 $\pm$ 14.6	62.2	63.8 – 67.2
Taille (cm)	172.2 $\pm$ 7.8	172.5	171.3 – 173.1
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	22.0 $\pm$ 4.3	21.0	21.5 – 22.5
Paliers (nb)	6.5 $\pm$ 2.7	6.5	6.2 – 6.8
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	43.0 $\pm$ 7.7	43.5	42.1 – 43.
Image A (score)	5.5 $\pm$ 1.3	5.0	5.3 – 5.6
Image B (score)	5.3 $\pm$ 1.0	5.0	5.2 – 5.4
Statut socioéconomique (score)	12.4 $\pm$ 2.4	12.7	12.1 – 12.7
	P values	Cohen d Effects sizes	
Âge (ans)	0.938	0.00	
Poids (kg)	0.226	0.11	
Taille (cm)	0.027	0.20	
IMC (kg·m <sup>-2</sup> )	0.022	0.24	
Paliers (nb)	0.162	0.12	
VO <sub>2</sub> max (ml·kg <sup>-1</sup> ·min <sup>-1</sup> )	0.136	0.13	
Image A (score)	0.357	0.15	
Image B (score)	0.120	0.21	
Statut socioéconomique (score)	0.000	3.53	

P values  $\leq$  0.05 sont considérés comme significatifs; Cohen d effects sizes;  $\leq$  0.2 = nul; 0.5 = modéré;  $\geq$  0.8 = élevé.

Le Tableau 16 présente les résultats concernant les garçons âgés de 15,0 à 17,9 ans, en fonction du lieu de résidence (urbain ou rural). Chez ce groupe, les variables significativement différentes sont la taille ( $p=0.027$ ) ; l'IMC ( $p=0.022$ ) et le statut socio-économique ( $p=0.000$ ). Par la suite, les valeurs  $d$  de Cohen calculées indiquent une taille d'effet élevée pour le statut socio-économique ( $d=3.53$ ) et nul à petit pour les variables taille ( $d=0.20$ ) et IMC ( $d=0.24$ ). Au final, les garçons issus du milieu urbain possèdent une taille inférieure, mais un indice de masse corporelle ainsi qu'un statut socio-économique supérieur comparativement, à ceux provenant du milieu rural.

**Tableau 17. Analyse discriminante afin de déterminer le groupe d'appartenance en fonction de l'indice de défavorisation socio-économique.**

	Garçons	Filles
Groupe favorisé	N=1068	N=922
Groupe défavorisé	N=717	N=689
r canonique (variance expliquée %)	0.585 (34.2%)	0.601 (36.1%)
Lambda de Wilks (P values)	0.658 (0.000)	0.564 (0.000)
Pourcentage (%) de classification correct		
Groupe favorisé	887 sur 1068 (83.1%)	763 sur 922 (82.8%)
Groupe défavorisé	579 sur 717 (80.8%)	550 sur 689 (79.8%)
% correct total	82.1%	81.5%

Les variables retenues sont : le  $VO_2max$ , le nombre de paliers, l'image corporelle A et l'image corporelle B.

Le Tableau 17 présente l'analyse discriminante chez les filles et les garçons (tout âge confondu) en fonction du statut socio-économique (favorisé ou défavorisé). Les variables retenues pour un modèle prédictif fort sont : le  $VO_2max$ , le nombre de paliers complétés, l'image corporelle A et l'image corporelle B. Ce modèle permet de discriminer correctement dans 81,5% des cas (fav=82,8% ; déf=79,8%) chez les filles et dans 82,1% des cas (fav=83,1% ; déf=80,8%) chez les garçons. On explique également 36,1% de la variance chez les filles ( $R$  canonique=0.601) et 34,2% de la variance chez les garçons ( $R$  canonique=0,585) à l'aide de ce modèle. Par la suite, le test Lamba de Wilks indique des valeurs calculées respectivement de 0.658 et 0.564 avec des valeurs de p significatives ( $p=0.000$ ) à la fois chez les filles et chez les garçons. Chez les deux sexes, on classe généralement de manière plus optimale les jeunes appartenant au groupe favorisé comparativement à ceux du groupe défavorisé lorsqu'on compare les pourcentages de classement.

**Tableau 18. Résultats des régressions logistiques binaires afin de déterminer l'impact du statut socio-économique sur le VO<sub>2</sub>max chez des filles et des garçons québécois âgés de 6,0 à 17,9 ans provenant de milieux favorisés et défavorisés.**

Garçons				
	6,0 à 8,9 ans	9,0 à 11,9 ans	12,0 à 14,9 ans	15,0 à 17,9 ans
Groupe favorisé	N=185	N=254	N=263	N=202
Groupe défavorisé	N=173	N=245	N=267	N=197
R <sup>2</sup> de Nagelkerke (variance expliquée %)	0.432 (18.7%)	0.528 (27.9%)	0.569 (32.4%)	0.564 (31.8%)
Test de Hosmer-Lemeshow	1.000	0.167	0.603	0.081
Pourcentage (%) de classification correct				
Groupe favorisé	125/185 (67.6%)	177/254 (69.7%)	179/263 (68.1%)	142/202 (70.3%)
Groupe défavorisé	113/173 (65.3%)	180/245 (73.5%)	186/267 (69.7%)	130/197 (66.0%)
% correct total	66.5%	71.5%	68.9%	68.2%
Filles				
Groupe favorisé	N=144	N=228	N=267	N=168
Groupe défavorisé	N=129	N=233	N=299	N=128
R <sup>2</sup> de Nagelkerke (variance expliquée %)	0.542 (29.4%)	0.485 (23.5%)	0.568 (31.3%)	0.493 (24.3%)
Test de Hosmer-Lemeshow	0.554	0.219	0.938	0.406
Pourcentage (%) de classification correct				
Groupe favorisé	101/144 (70.1%)	157/228 (68.9%)	163/267 (61.0%)	139/168 (82.7%)
Groupe défavorisé	99/129 (76.7%)	163/233 (70.0%)	240/299 (80.3%)	66/128 (51.0%)
% correct total	73.3%	69.4%	71.2%	69.3%

Le Tableau 18 présente les résultats des régressions logistiques binaires selon le genre chez de jeunes Québécois filles et garçons et ce pour chaque catégorie d'âge (6,0 à 8,9 ans ; 9,0 à 11,9 ans ; 12,0 à 14,9 ans et 15,0 à 17,9 ans). Les variables retenues caractérisant le statut socio-économique pour chaque sexe et groupe d'âge sont : l'indice du seuil du faible revenu (SFR), le rang décile du seuil du faible revenu (SFR), l'indice du milieu socio-économique (IMSE) et le rang décile du milieu socio-économique (IMSE). Chez les garçons, le pourcentage de variance expliquée est obtenu grâce au R<sup>2</sup> de Nagelkerke. Chronologiquement, les pourcentages de la variance expliquée par le statut socio-économique sont respectivement : 18,7% ; 27,9% ; 32,4% et 31,8%. Ainsi, en moyenne, le statut socio-économique explique 27,7 % de la variance des valeurs du VO<sub>2</sub>max chez les garçons. Le groupe 12,0 à 14,9 ans présente le plus grand pourcentage de la variance expliquée (R<sup>2</sup> Nagelkerke), soit 32,4%. Au niveau du pourcentage classification correct (*% correct total*), ce modèle permet de discriminer correctement (en ordre chronologique) dans : 66,5% ; 71,5% ; 68,9% et 68,2% des cas un jeune dans le bon groupe. Le pourcentage moyen de classification correct calculé chez les garçons est ainsi de 68,8%. On observe chez les garçons que le groupe 9,0 à 11,9 ans présente le plus haut taux de classification correct. On observe également que les garçons issus du groupe favorisé sont classés de manière plus optimale pour les catégories d'âges de 6,0 à 8,9 ans ainsi que de

15,0 à 17,9 ans. Inversement, le pourcentage de classification correct est supérieur pour le groupe défavorisé pour les groupes d'âge de 9,0 à 11,9 ans et 12,0 à 14,9 ans. Deuxièmement, chez les filles, pour ce qui a trait au pourcentage de variance expliquée ( $R^2$  de Nagelkerke) par le statut socio-économique, les valeurs en ordre chronologique sont : 29,4% ; 23,5% ; 31,3% et 24,3%. En moyenne, le pourcentage de la variance expliquée représente 27,1% chez les filles. Le groupe 12,0 à 14,9 ans présente le plus haut pourcentage de la variance expliquée ( $R^2$  Nagelkerke), soit 31,3%. Au niveau du pourcentage de classification correcte (*% correct total*), ce modèle permet de discriminer correctement dans le bon groupe : 73,3% ; 69,4% ; 71,2% et 69,3% selon l'ordre chronologique des groupes d'âge. Ainsi en moyenne, le pourcentage de classification correct calculé chez les filles est de 70,8%. Chez les filles, le groupe démontrant le plus haut pourcentage de classification correct est celui des 6,0 à 8,9 ans. On classe de façon plus optimale les filles issues du groupe défavorisé pour les groupes d'âges de : 9,0 à 11,9 ans ; 12,0 à 14,9 ans et 15,0 à 17,9 ans. Seul le groupe des 6,0 à 8,9 ans classe de manière supérieure les filles issues du milieu favorisé.

Les Tableaux 19 à 21 présentent les résultats obtenus pour la section concernant la perception de l'image corporelle. Il y est possible d'y observer quatre principaux types perceptions de l'image corporelle : satisfait ; préfère être plus gros ; préfère être plus petit et insatisfait (voudrait plus petit). Ces valeurs ont été obtenues à partir des réponses d'un même participant (différence entre l'image corporelle A et l'image corporelle B) en fonction du test «*Countour Rating Drawing Scale*».

**Tableau 19. Image corporelle chez des garçons et des filles québécois âgés de 6 à 18 ans.**

	Garçons (n=1782)		Filles (n=1612)	
	n	%	n	%
Satisfait	722	40.5	626	38.8
Préfère plus gros	455	25.5	187	11.6
Préfère plus petit	605	34.0	799	49.6
Insatisfait voudrait plus petit	1060	57.1	986	81.0

Le Tableau 19 présente les résultats en fonction du genre pour les garçons (n=1782) ainsi que pour les filles (n=1612) âgés entre 6,0 et 17,9 ans. D'une part, chez les garçons, 40,5% ont signifié être satisfaits de leur image corporelle. Parmi les garçons, 25,5% préféreraient être plus corpulent et 34,0% préféreraient être plus de plus faible corpulence. En lien avec l'insatisfaction de l'image corporelle chez les garçons, 57,1% ont signalé être insatisfaits et désireraient être de plus petit gabarit. Dans un même ordre d'idée chez les filles, 38,8% ont signifié être satisfaites de leur image corporelle ; 11,6 % préféreraient être plus corpulente ; 49,6% préféreraient être de plus faible corpulence. Par rapport à l'insatisfaction de l'image corporelle, 81,0% ont signalé être insatisfaites de leur image corporelle et désireraient être plus petites en termes de corpulence. Sur le plan de l'insatisfaction de l'image corporelle, de manière générale, les filles expriment un pourcentage d'insatisfaction supérieur à celui des garçons (81,0% versus 57,1% respectivement).

**Tableau 20. Image corporelle chez des garçons et des filles québécois âgés de 6 à 18 ans en fonction du statut socio-économique.**

	Garçons				Filles			
	Favorisé (n=1065)		Défavorisé (n=716)		Favorisé (n=923)		Défavorisé (n=689)	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Satisfait	440	41.3	282	39.4	399	43.2	227	32.9
Préfère plus gros	272	25.5	183	25.6	96	10.4	91	13.2
Préfère plus petit	353	33.1	251	35.1	428	46.4	371	53.9
Insatisfait (voudrait plus petit)	625	56.5	434	57.8	524	81.7	462	80.3

Le Tableau 20 présente les résultats de la perception de l'image corporelle pour tout groupe d'âge confondu, selon le genre et le statut socio-économique (favorisé ou défavorisé). Chez les garçons, pour le groupe favorisé (n=1065), 41,3% ont signalé être satisfaits de leur image corporelle ; 25,5 % préféreraient être plus corpulent et 33,1% préféreraient être de plus petit gabarit. Sur le plan de l'insatisfaction pour le groupe de garçons favorisé, 56,5% ont manifesté de l'insatisfaction par rapport à leur image corporelle, dans l'optique d'être de plus petit gabarit. Chez les garçons du groupe défavorisé (n=716), ceux satisfaits de leur image corporelle représentent 39,4% de l'échantillon. Ceux qui préféreraient être plus corpulents représentent 25,6% et ceux qui préféreraient être de plus faible corpulence correspondent à 35,1%. Au niveau de l'insatisfaction de l'image corporelle, 57,8% ont manifesté être insatisfaits dans l'optique d'être de plus petit gabarit. Chez les filles, pour le groupe favorisé (n=923), 43,2% ont signalé être satisfaites de leur image corporelle ; 10,4% des filles préféreraient être plus corpulentes et 46,4% préféreraient être de plus petit gabarit. Quant à l'insatisfaction pour les filles du groupe favorisé, 81,7% ont manifesté de l'insatisfaction de leur image corporelle désirant être de plus petit gabarit corporel. Par la suite, chez les filles du groupe défavorisé (n=689), celles satisfaites de leur image corporelle représentent 32,9% de l'échantillon. Celles qui préféreraient être plus corpulentes représentent 13,2% et celles qui préféreraient être de plus faible corpulence représentent 53,9%. En ce qui concerne l'insatisfaction de l'image corporelle, 80,3% ont manifesté être insatisfaites, désirant obtenir une plus faible corpulence.

**Tableau 21. Image corporelle chez des garçons et des filles québécois âgés de 6 à 18 ans en fonction du lieu de résidence (urbain-rural).**

	Garçons				Filles			
	Urbain (n=1062)		Rural (n=720)		Urbain (n=1004)		Rural (n=608)	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Satisfait	418	39.4	304	42.2	386	38.5	240	39.5
Préfère plus gros	270	25.4	185	26.7	117	11.7	70	11.5
Préfère plus petit	374	35.2	231	32.1	449	44.7	298	49.0
Insatisfait (voudrait plus petit)	644	58.1	416	55.5	566	79.3	368	81.0

Le Tableau 21 présente les résultats de la perception de l'image corporelle pour tout groupe d'âge confondu, selon le sexe et le lieu de résidence (urbain ou rural). Premièrement, chez les garçons issus du milieu urbain (n=1062), 39,4% ont signalé être satisfaits de leur image corporelle. Également dans ce groupe, 25,4% ont manifesté le désir d'être plus corpulent et 35,2% ont manifesté le désir d'être de plus petite corpulence. Par rapport à l'insatisfaction de l'image corporelle, 58,1% ont signifié être insatisfait et vouloir être de plus petit gabarit. Pour le milieu rural chez les garçons (n=720), 42,2% sont satisfaits de leur image corporelle ; 26,7% préféreraient être plus corpulent et 32,1% préféreraient être de plus faible corpulence. En lien avec l'insatisfaction de l'image corporelle, chez les garçons ruraux, 55,5% ont manifesté être insatisfait, désirant être de plus petit gabarit. Chez les filles, pour le milieu urbain (n=1004), 38,5% ont signalé être satisfaites de leur image corporelle. Également, 11,7% ont manifesté qu'elles préféreraient être plus corpulentes et 44,7% ont exprimé qu'elles préféreraient être de plus faible corpulence. Au niveau de l'insatisfaction de l'image corporelle, 79,3% ont indiqué être insatisfaites et par le fait même voudraient être de plus faible corpulence. Chez les filles issues du milieu rural (n=608), 39,5% sont satisfaites de leur image corporelle. Toujours chez celles-ci, 11,5% ont manifesté qu'elles préféreraient être plus corpulentes et 49,0% ont exprimé qu'elles préféreraient être de plus faible corpulence. Sur le plan de l'insatisfaction de l'image corporelle, 81,0% ont manifesté être insatisfaites et par le fait même, désirent être de plus petit gabarit.

## Discussion

Afin de faciliter la lecture et la compréhension de l'analyse, cette section est sous-divisée en trois grandes thématiques englobant les enjeux majeurs de la problématique : les caractéristiques anthropométriques, le VO<sub>2</sub>max et l'image corporelle en fonction de l'aspect socio-économique.

### *Caractéristiques anthropométriques*

#### *Défavorisé versus favorisé*

##### *Poids corporel*

De manière globale, les résultats démontrent que les caractéristiques anthropométriques telles que le poids, la taille et l'indice de masse corporelle (IMC) sont influencées différemment en fonction du statut socio-économique chez les jeunes Québécois, filles et garçons. En ce qui a trait au poids corporel, on peut observer dans les tableaux 1 à 8 que chez les deux genres il existe une différence significative. Chez les filles, le poids est significativement différent pour chaque groupe d'âge hormis celui des 6,0 à 8,9 ans. Les résultats démontrent également que celles issues du milieu défavorisé arborent un poids corporel supérieur à celles du milieu favorisé. Chez les garçons, il est possible de constater une situation similaire, le poids étant significativement différent chez tous les groupes d'âge à l'exception de ceux âgés de 15,0 à 17,9 ans. Les garçons affichent également des valeurs de poids corporel supérieures chez ceux issus du milieu défavorisé. On peut suggérer en comparant les deux genres que la variable poids corporel est plus affectée chez les filles en vieillissant, puisque l'on n'observe aucune différence entre les milieux avant l'âge de 9 ans chez les filles (prépuberté). La tendance inverse s'observe chez les garçons, puisque les différences en ce qui a trait au poids tendent à diminuer après l'apparition de la puberté (au-delà de 15 ans). Ces résultats obtenus sont en grandes parties corroborés par l'effet de l'âge biologique. En effet, les jeunes issus d'un milieu défavorisé ont tendance à avoir un poids corporel supérieur à celui des jeunes provenant d'un milieu favorisé, et ce chez les deux genres (*Drewnowski & Specter, 2004 ; Rossen, 2012; Min et al., 2018; Nooan, 2018*). Ces études mettent de l'avant la faible hygiène de vie (sédentarité et alimentation riche en sucre et en gras) afin d'expliquer la différence entre les deux milieux

socio-économiques. En vertu des résultats obtenus et corroborés, le poids corporel semble fortement influencé par le statut socio-économique.

### L'IMC

L'indice de masse corporelle (IMC) semble également être soumis à l'influence du statut socio-économique. Chez les deux genres, l'indice de masse corporelle est statistiquement significatif pour trois groupes d'âge sur quatre. Chez les filles issues du milieu favorisé, l'indice de masse corporelle est significativement différent pour certains groupes d'âge (6,0 à 8,9 ans, 9,0 à 11,9 ans et 12,0 à 14,9 ans) et supérieurs dans tous les cas chez celles issues du milieu défavorisé. Chez les garçons, les résultats démontrent une différence significative pour les individus issus du milieu défavorisé chez les groupes d'âge suivants : 6,0 à 8,9 ans et 9,0 à 11,9 ans. Ainsi, chez les deux genres, l'IMC semble être affecté par le statut socio-économique. Le poids et l'IMC, ayant des valeurs plus élevées chez les jeunes issus du milieu défavorisé, il est possible d'émettre une hypothèse en lien avec les facteurs environnementaux. En effet, les facteurs environnementaux tels que l'accès restreint ou limité à des installations sportives extérieures et intérieures (*Carter & Dubois, 2010 ; An et al., 2018*), la qualité et la quantité des interventions en milieux scolaires en matière d'activité physique et de saines habitudes de vie ainsi que la pauvre hygiène de vie familiale caractérisant généralement un environnement défavorisé, peuvent être pris en compte afin d'expliquer la différence entre les deux types de milieux en ce qui a trait au poids et à l'IMC. Ainsi, les enfants et les adolescents exposés à de meilleures conditions de vie et à davantage de ressources notamment alimentaires pourraient être favorisés par rapport à ceux issus d'une classe économique inférieure, où l'accès à une alimentation saine en qualité et en quantité est limité (*Rao et al., 2013; Lussier-Côté et al., 2015; Min et al., 2018*).

### La taille

Outre le poids et l'IMC, la taille est également significativement différente, mais seulement pour les groupes d'âge 12,0 à 14,9 ans chez les filles et chez les garçons. Les résultats démontrent ainsi que de manière générale, les jeunes issus du milieu défavorisé sont plus

grands que ceux provenant du milieu favorisé. Tout d'abord, chez les filles de 12,0 à 17,9 ans, celles provenant du milieu défavorisé sont généralement plus grandes que celles issues du milieu favorisé. On ne peut cependant pas expliquer une taille plus élevée chez les filles par la différence d'âge étant donné que cette dernière varie chez les deux groupes. Chez les filles de 12,0 à 14,9 ans, celles du milieu rural sont plus âgées tandis que chez celles du groupe de 15,0 à 17,9 ans, les filles du milieu urbain sont plus âgées. Ce phénomène n'est donc pas attribuable à l'âge. Il est possible de spéculer que des facteurs reliés à la puberté soient en cause pour expliquer ce résultat. Chez les garçons de 12,0 à 14,9 ans, ceux issus du milieu défavorisé sont également plus grands que leur homologue du milieu favorisé. Le fait que la taille ne soit pas différente avant cet âge peut être expliqué par la puberté et la croissance durant l'adolescence. Ainsi avant l'âge de 12,0 ans il n'y a pas de différence significative entre les deux groupes (favorisé et défavorisé), étant donné que le début de la puberté et le sommet de croissance coïncident vers  $\pm 12$  ans pour les filles et  $\pm 14$  ans chez les garçons. Cela explique qu'avant l'âge de 12,0 ans, il n'y a pas de différence entre les deux statuts socio-économiques. Chez les garçons du groupe 15,0 à 17,9 ans, on observe le phénomène inverse, ceux du milieu favorisé sont plus grands que ceux issus du milieu défavorisé. Ces observations vont à l'encontre de la littérature à ce sujet. En effet, plusieurs études associent un faible statut socio-économique avec un risque plus élevé d'ingérer un apport calorique quotidien insuffisant, d'avoir une alimentation pauvre en nutriments essentiels et en protéine ainsi qu'une stature inférieure chez les individus résidents dans des régions défavorisées (*Drachler et al., 2002 ; Ispen et al., 2016 ; Mumm et al., 2017 ; Peñuelas al., 2017*). Chez ces individus, la malnutrition sévère prolongée durant l'enfance peut être un facteur explicatif de la cause d'une stature inférieure. Chez les individus provenant de pays développés, les différents régimes alimentaires (protéines laitières et animales versus protéines céréaliers) combinés avec un gène spécifique suggèrent l'impact réel de l'alimentation sur l'atteinte de la stature optimale chez des individus de genre masculin (*Grasgruber et al., 2014*). Cependant, on peut difficilement appliquer ce constat aux jeunes Québécois étant donné que les cas de malnutrition extrêmes sont plutôt rares au Québec (*INSPQ, 2014*). Également, d'autres études démontrent que les délais de croissances chez les enfants provenant de milieux défavorisés n'affectent que les poupons et les bambins (2 ans et moins). Ces délais de croissance se résorbent rapidement pendant

l'enfance et la différence de stature entre les milieux s'amenuise avec l'âge (*Howe et al., 2012 ; Silva et al., 2012*). Ce dernier constat permet d'appuyer les résultats obtenus en ce qui concerne la taille chez les jeunes Québécois. Toutefois, il demeure primordial de souligner que la taille d'un individu est un trait génétiquement préprogrammé (*Fisher, 1918 ; Lettre, 2011*), ainsi les facteurs environnementaux ne peuvent l'affecter que de façons limitées.

### *Milieu urbain versus milieu rural*

En fonction du lieu de résidence, rural ou urbain, les résultats démontrent que les jeunes issus du milieu urbain sont généralement plus lourds et ont un indice de masse corporelle (IMC) supérieur comparativement à ceux issus du milieu rural, et ce chez les deux genres. Cette différence peut être attribuée au style de vie différent des enfants habitant une région, de ceux résidants dans les villes. Ces résultats ne corroborent toutefois pas la littérature scientifique à ce sujet qui tend plutôt à affirmer que les jeunes issus du milieu rural ont une prévalence plus élevée pour le surpoids et l'obésité (*Bruner et al., 2008 ; Joens-Matre et al., 2008 ; Ismailov & Leatherdale, 2010, etc.*). En vue de ces résultats contradictoires, il est possible d'émettre l'hypothèse des différences ethniques et géographiques du Québec et des régions. En ce sens, les enfants issus d'un milieu rural du Québec sont généralement plus actifs et jouent plus souvent à l'extérieur que leurs homologues habitant dans les villes en raison de la facilité d'accès et à l'environnement plus sécuritaire (moins de voitures, plus d'espaces verts, plus de parcs, etc.). Également, le bassin de diversité ethnique est généralement moins diversifié au Québec, surtout dans les régions telles que Saguenay-Lac-Saint-Jean et la région de Sherbrooke, qui représente le milieu rural. Il est ainsi possible que cet élément soit un facteur explicatif, car la littérature attribue une plus haute proportion de risque de surpoids, d'obésité et d'inactivité physique chez les populations non blanches des secteurs ruraux (*Liu et al., 2008 ; Kirby et al., 2012 ; Li et al., 2014 ; Ogden et al., 2018*). Également, les variables anthropométriques telles que le poids, la taille et l'IMC semblent toutefois être moins affectées chez les filles que chez les garçons par rapport au lieu de résidence. On dénote une différence significative pour la taille et l'IMC chez celles âgées entre 12,0 et 14,9 ans. Cette tranche d'âge correspond avec le sommet de croissance moyen chez les filles (*Kenney et al., 2013*), ce qui pourrait expliquer

cette différence seulement pour ce groupe d'âge. Chez les garçons, ceux issus du milieu urbain sont plus lourds et leur indice de masse corporelle est plus élevé pour les groupes d'âge 6,0 à 8,9 ans et 12,0 à 14,9 ans, ce dernier correspondant également au sommet de croissance chez les garçons. Au terme de l'analyse descriptive et la comparaison des moyennes présentées dans les tableaux 1 à 16, il est possible de corroborer l'hypothèse de départ voulant que le statut socio-économique ait bel et bien un impact sur les caractéristiques anthropométriques.

### ***VO<sub>2</sub>max***

#### *Défavorisé versus favorisé*

Les résultats obtenus corroborent l'hypothèse de départ affirmant que le statut socio-économique a un impact sur le VO<sub>2</sub>max chez les jeunes Québécois. Effectivement, les résultats des comparaisons des moyennes en fonction du statut social favorisé ou défavorisé (*Tableaux 1 à 8*) démontrent une différence significative pour les garçons de 6,0 à 11,9 ans et chez les filles de 6,0 à 14,9 ans, et ce pour le nombre de paliers complétés et le VO<sub>2</sub>max. Ces variables significativement différentes témoignent de la différence entre le milieu favorisé et défavorisé, en affichant chez les deux genres des valeurs supérieures pour les jeunes provenant du milieu favorisé. Ainsi, jusqu'à la puberté, il est possible d'appuyer l'impact du statut socio-économique sur la capacité cardiorespiratoire et le nombre de paliers effectués chez les deux genres, en se basant sur les résultats obtenus. Afin d'expliquer cette différence entre les jeunes favorisés et défavorisés, les aspects financiers ainsi que matériels deviennent des avenues intéressantes. En effet, le revenu du foyer a un impact à plusieurs égards sur la pratique sportive et les habitudes de vie des jeunes. Pour les jeunes issus d'un milieu socio-économique plus favorable, l'accès aux activités sportives (cours de groupe variés, club sportif, etc.) ainsi qu'à plus d'accessoires de jeux extérieurs (bicyclettes, corde à danser, ballons, etc.) peuvent être des facteurs qui favorisent et qui encouragent fortement la pratique d'activité physique chez les enfants. De plus, l'aspect financier d'un point de vue alimentaire peut également avoir de fortes conséquences sur la santé physique des jeunes. Les ménages dont les revenus sont moindres sont plus sujets à l'achat de nourriture de moins bonne qualité à moindre coût, au détriment de fruits et légumes (*Zukiewicz-Sobczak et al., 2014*). De ce fait, ayant accès à une alimentation de

moins bonne qualité et étant moins actifs, les enfants défavorisés sont sujets à être en surpoids et avoir un indice de masse corporelle plus élevé tel que mentionné dans la section précédente. Conséquemment, plus l'enfant est en surpoids, moins grand sera le nombre de paliers complété et plus faible sera la valeur de VO<sub>2</sub>max obtenue. Inversement, les jeunes favorisés sont généralement moins lourds et ont des indices de masse corporelle inférieurs, en plus des avantages financiers du milieu familial, ce qui entraîne un plus grand nombre de paliers complétés et de meilleures valeurs de VO<sub>2</sub>max.

On peut également soumettre l'hypothèse que la pratique d'activités sédentaires liées aux technologies peut être une piste explicative à envisager afin d'expliquer la différence entre les deux milieux. En effet, chez les jeunes issus de milieux défavorisés, la possession et/ou l'accès à du temps d'écran (télévision, jeux vidéo, etc.) peut être inférieur à celui des jeunes provenant d'un milieu favorisé, en raison des contraintes financières (*Tandon et al., 2012*). Par le fait même, les jeunes défavorisés peuvent être plus enclins à jouer à l'extérieur avec les autres jeunes de leurs quartiers plutôt que de passer du temps devant un écran, leur permettant ainsi d'obtenir une meilleure capacité cardiorespiratoire. Par la suite, pour les groupes d'âge correspondant au début de la puberté, c.-à-d. le groupe 12,0 à 14,9 ans, on observe des phénomènes divergents. Chez les filles, pour le groupe d'âge de 12,0 à 14,9 ans, seul le VO<sub>2</sub>max est significatif et sa valeur est supérieure chez celles issues du milieu favorisé. Les filles issues du milieu favorisé et celles issues du milieu défavorisé complètent cependant le même nombre de paliers. Ce résultat s'explique par la différence d'âge entre les filles des deux groupes. Étant donné que les valeurs de VO<sub>2</sub>max diminuent avec l'âge (*Kenney et al., 2013*), celles provenant du milieu défavorisé vont être inférieures, car elles sont statistiquement plus âgées (déf=13,5±0,8 ; fav=13,1±0,8) que celles issues du milieu favorisé. De surcroît, chez les garçons du même groupe d'âge, on observe un nombre significativement différent de paliers complétés, supérieurs chez ceux du groupe défavorisé. On observe toutefois des valeurs similaires de VO<sub>2</sub>max entre les deux statuts socio-économiques. Afin d'expliquer ce résultat, on peut suggérer que la taille des garçons issus du milieu défavorisé peut jouer un rôle. Étant donné que ces derniers sont plus grands (déf=161.8±10.0 cm ; fav=157.5±9.2 cm), leurs foulées sont également plus longues, ce qui leur permet d'effectuer un plus grand nombre de paliers. Chez les deux genres, au-delà de

14,9 ans, il n'existe plus de différence significative. Ainsi, avec l'apparition des premiers signes de l'adolescence, les différences s'estompent en raison du fait que les jeunes sont de moins en moins actifs, en plus de gagner en autonomie dans leur choix de loisir et de style de vie (actif ou sédentaire) et également au niveau de leur transport (vélo, autobus, conduite automobile, etc.). En conséquence, les différences entre statuts socio-économiques s'amenuisent avec l'âge après la puberté. La puberté est donc un acteur clé dans la relation qui existe entre le statut socio-économique et la capacité cardiorespiratoire.

Par ailleurs, les résultats de l'analyse discriminante (Tableau 17) tendent également à corroborer l'hypothèse  $H_{A1}$ , suggérant ainsi la forte relation entre la capacité cardiorespiratoire et le statut socio-économique. Effectivement, chez les deux genres, lorsqu'on observe le pourcentage de la variance expliquée donné par le R canonique, on constate que les valeurs sont similaires, voire légèrement supérieures chez les filles. Ainsi, ce pourcentage permet d'expliquer respectivement 34,2% chez les garçons et 36,1% chez les filles de la variance. Le meilleur modèle discriminant inclut notamment les variables  $VO_2max$ , nombre de paliers complétés, ainsi que les images corporelles A et B. Ces dernières seront discutées dans une section ultérieure. On observe également que les *p values* obtenues à la suite du test de Lamba Wilks corroborent la relation entre les variables étudiées. Ainsi, les *p values* calculés sont donc toutes supérieures au seuil minimal accepté ( $p \leq 0,05$ ) confirmant donc une association significative entre le statut socio-économique et les variables telles que la capacité cardiorespiratoire, chez les filles ( $p=0.000$ ) et chez les garçons ( $p=0.000$ ). Également, en se basant sur les valeurs du pourcentage de classification correct, on observe chez les deux genres des valeurs supérieures à la valeur théorique de 50% confirmant donc que l'association du statut socio-économique, la capacité cardiorespiratoire et l'image corporelle ne sont donc pas le fruit du hasard, mais bien d'une relation entre les variables étudiées. Les valeurs de pourcentage correct de classification obtenues chez les deux genres peuvent être définies comme étant équivalentes et excellentes (filles=82,2% ; garçons=81,5%).

Les régressions logistiques binaires en fonction du genre présentées dans le Tableau 18 suggèrent également le fort impact du statut socio-économique sur le  $VO_2max$ . En effet, chez les deux genres, lorsqu'on observe le pourcentage de la variance expliquée donné par

le  $R^2$  Nagelkerke, on constate qu'en fonction des tranches d'âge, le pourcentage de la variance expliquée diffère et ne semble pas suivre de tendance linéaire chez les filles. Chez les jeunes de genre masculin, on peut observer une tendance positive en fonction des différents groupes d'âge. Pour appuyer ces résultats, le test de Hosmer-Lemeshow a été effectué dans l'optique de corroborer les précédents résultats. Ce test permet de comparer la valeur théorique avec la valeur calculée afin d'évaluer la force du modèle. Ainsi, les *p values* calculées pour ce test ne doivent indiquer aucune différence significative ( $p \geq 0,05$ ) afin de corroborer une association significative entre le statut socio-économique et le  $VO_2\text{max}$  dans l'échantillon. Étant donné que les *p values* calculés sont supérieures à 0,05, les résultats du test de Hosmer-Lemeshow attestent donc que le modèle est fort et que la valeur théorique est similaire à la valeur calculée. De plus, en se basant sur les valeurs du pourcentage de classification correct, on observe chez les deux genres des valeurs supérieures à la valeur théorique de 50% confirmant de ce fait que l'association entre le statut socio-économique et le  $VO_2\text{max}$  n'est pas la résultante du hasard, mais bien d'une relation entre les deux variables étudiées. Ainsi, on peut mieux distinguer de quel milieu socio-économique les jeunes proviennent en interprétant les résultats des tests statistiques réalisés. Le pourcentage correct de classification illustre bien la relation qui existe entre le  $VO_2\text{max}$  et l'impact que joue le milieu de vie basé sur le statut socio-économique de ces jeunes (favorisé versus défavorisé). En effet, chez les filles de moins de 15 ans, on peut observer que celles issues d'un milieu défavorisé, de manière générale, sont mieux classées que celles ayant grandi dans un milieu plus favorisé. Toutefois, chez celles de plus de 15 ans, la tendance semble s'inverser et il devient donc plus aisé de classer celles issues du milieu favorisé. L'étude de *Marques et al., 2016*, permet de relier ce phénomène à l'hypothèse voulant que la pratique d'activité physique diminue de beaucoup suite à la puberté chez les filles. En raison de la diminution de la différence entre les valeurs de  $VO_2\text{max}$  après la puberté, la différence entre les classes socio-économiques est donc nettement moins importante au-delà cet âge. À l'opposé chez les garçons, l'impact est plus modéré que chez les filles étant donné qu'il est moins aisé d'observer une tendance au sein du pourcentage de classification entre les deux statuts socio-économiques. On peut ainsi suggérer que la relation entre le statut socio-économique et le  $VO_2\text{max}$  est moins bien définie chez les garçons en comparaison avec les filles, laissant place à l'hypothèse voulant

que les garçons soient souvent plus actifs que les filles, et passent moins de temps à pratiquer des activités sédentaires, peu importe le milieu social, ce qui entraîne un effet moindre sur les valeurs de VO<sub>2</sub>max (*Bridgde et al., 2009*).

### Milieu urbain versus milieu rural

D'un point de vue de l'impact du lieu de résidence sur le plan de la capacité cardiorespiratoire, on peut observer que les filles semblent plus affectées lorsqu'elles proviennent d'un milieu rural comparativement aux garçons. Effectivement, chez les filles, toutes celles appartenant aux tranches d'âge inférieures à 15 ans affichent une différence significative au niveau du nombre de paliers complétés et des valeurs de VO<sub>2</sub>max. Ces résultats observés sont ainsi basés sur des analyses descriptives présentées dans les tableaux 9 à 16. Ainsi, les jeunes filles issues du milieu rural ont obtenu des valeurs supérieures pour le nombre de paliers complétés et pour les valeurs de VO<sub>2</sub>max, en comparaison avec celles issues du milieu urbain. Ce phénomène peut être expliqué par le fait que les jeunes filles issues des milieux ruraux sont fort probablement plus actives physiquement et s'adonnent à des activités physiques extérieures plus fréquemment dues à une plus grande disponibilité de parcs et d'espaces verts. Étant plus actives, elles sont sujettes à être en meilleure condition physique et par le fait même, plus enclines à obtenir de meilleurs scores pour le nombre de paliers complétés et le VO<sub>2</sub>max. Chez les garçons, en revanche, ceux-ci sont moins affectés par le lieu de résidence. On observe une différence significative pour le VO<sub>2</sub>max et le nombre de paliers, en faveur des jeunes issus du milieu urbain, pour les 6,0 à 8,9 ans. Par la suite, chez les 9,0 à 11,9 ans, seul le nombre de paliers est significativement différent, toujours supérieur chez ceux issus du milieu rural. Après l'âge de 15 ans, il n'y a plus de différence significative entre les deux milieux. Cette différence inter genre a déjà été signalée dans la littérature comme étant la propension naturelle aux garçons à être plus actifs et à abandonner moins rapidement la pratique sportive que chez les jeunes filles (*Whitt-Glover et al., 2009 & Gortmaker et al., 2012*). Ces derniers étant généralement plus actifs, on peut ainsi suggérer que le lieu de résidence (urbain ou rural) influence de manière plus restreinte la capacité cardiorespiratoire chez les garçons, en comparaison avec les filles.

### ***Image corporelle***

L'insatisfaction liée à l'image corporelle est de manière générale très présente durant l'adolescence, plus spécifiquement chez les filles. Il s'agit d'un phénomène déjà bien documenté et appuyé par la littérature scientifique (*Hoyt et al., 2002; Lokken et al., 2002; Groesz et al., 2002; Stanford et al., 2003; Nanu et al., 2013; Ashikali et al., 2014; Voelker et al., 2015*). Les jeunes ayant une perception plus négative de leur image corporelle et de leur estime de soi sont plus à risque de souffrir de problèmes de comportements ou de santé mentale tels que la dépression, les troubles alimentaires, etc. (*Tiggemann, 2005; Paxton et al., 2006; Dion et al., 2015; Duschene et al., 2017*). Au terme de l'étude, les données obtenues tendent également à corroborer l'hypothèse de départ, stipulant que le statut socio-économique a un impact sur l'image corporelle chez les jeunes Québécois, plus particulièrement chez les filles. Effectivement, les résultats obtenus dans le Tableau 19 démontrent d'une part que les jeunes filles sont plus insatisfaites de leur image corporelle que les garçons, et ce, sur toute la période visée par cette étude (c.-à-d. entre l'âge de 6 à 18 ans). L'insatisfaction en regard de l'image corporelle est mesurée en fonction de la différence entre les pointages de l'image corporelle A (comment on se perçoit) et de l'image corporelle B (comment on voudrait être). Une différence négative indique ainsi un désir d'être de plus faible corpulence et inversement un score positif désigne un désir d'avoir un gabarit plus imposant (*Thompson & Gray, 1995*). Ainsi, lorsqu'on fait référence aux pourcentages d'insatisfaction de l'image corporelle présentée dans les tableaux 19 à 21, les valeurs témoignent de la différence négative entre l'image corporelle A et l'image corporelle B, soit l'insatisfaction liée au souhait de projeter une image corporelle de plus faible corpulence. Ces résultats démontrent que l'insatisfaction par rapport à l'image corporelle représente 81,0% des cas chez les filles de 6 à 18 ans, comparativement à 57,1% chez les garçons du même âge, c.-à-d. de 6 à 18 ans. Cette différence entre les pourcentages présentés démontre en conséquence un plus grand taux d'insatisfaction de leur image corporelle chez les filles comparativement aux garçons. Ce constat est soutenu dans la littérature scientifique étant donné qu'il s'agit d'un concept biopsychosocial complexe souvent répertorié. Chez les jeunes filles, plusieurs facteurs tels que la forte tendance à l'autocritique, l'influence de la culture sociale (notamment les médias sociaux de masse), ainsi que l'influence des pairs en lien avec le poids et

l'apparence physique semblent conditionner cette idéologie de pensée. (*van Vliet et al., 2015 & Dion et al., 2015*). Chez les garçons, inversement, l'insatisfaction en regard du désir d'être de plus petit gabarit peut être inférieure à celle des filles étant donné les différents idéaux de beauté auxquels les filles et les garçons aspirent. En ce sens, on retrouve généralement chez les garçons un désir d'obtenir une musculature et une stature plus imposante (*Jones et al., 2005 ; Baker et al., 2019 & Regnier et al., 2020*). Cette constatation de la littérature peut être appuyée par les résultats des tableaux 19. à 21., où l'on peut observer que de manière générale les garçons présentent des pourcentages supérieurs aux filles pour le troisième élément du tableau, soit : «*préfère plus gros*».

#### *Défavorisé versus favorisé*

En ce qui concerne les distinctions entre les deux milieux socio-économiques, les résultats du Tableau 20 démontrent qu'une faible incidence lorsque l'on compare le pourcentage d'insatisfaction de l'image corporelle entre le groupe favorisé et celui défavorisé, et ce à l'intérieur d'un même genre. Tout d'abord, chez les filles, on observe que celles appartenant au milieu favorisé sont légèrement plus insatisfaites que celles issues du milieu défavorisé (respectivement 81,7% versus 80,3%). Cependant, la différence entre les deux pourcentages n'est pas assez substantielle pour suggérer ici une différence entre les deux milieux socio-économiques sur le plan de l'image corporelle. Chez les garçons également, la différence de pourcentage d'insatisfaction de l'image corporelle entre ceux issus du milieu favorisé et défavorisé n'est pas assez élevée pour supposer une réelle différence (respectivement 56,5% et 57,8%). En comparant les pourcentages d'insatisfaction obtenus intergenre, c'est-à-dire la différence de la moyenne d'insatisfaction pour les filles ( $\pm 81,0\%$ ) et les garçons ( $\pm 57,1\%$ ), on constate une continuité de la tendance observée dans le Tableau 19. En effet, en fonction du statut socio-économique, les filles démontrent un pourcentage d'insatisfaction de leur image corporelle supérieur à celui observé chez les garçons. Il est possible de suggérer à la vue de ces résultats, que le milieu d'origine a des répercussions différentes chez les filles et chez les garçons. Il est également possible de soumettre l'hypothèse que chez les filles, le fait de provenir d'un milieu défavorisé peut les amener à subir une plus grande part de pression sociale et de commentaires de pairs par rapport à l'apparence corporelle et au poids versus celles issues du milieu urbain (*Philippi & Barco*

Leme, 2018). Chez les garçons, un pourcentage inférieur d'insatisfaction de l'image corporelle en fonction du statut socio-économique peut être attribué au fait que les jeunes garçons sont davantage sportifs et donc plus axés sur les sports et les activités physiques de groupe que les filles. En conséquence, cela peut contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe, peu importe le statut socio-économique, et par le fait même renforcer le sentiment d'estime de soi et de confiance en soi via le contexte social à travers la pratique sportive (Cox, 2013). En se basant sur les tableaux 1 à 8 des analyses descriptives et des comparaisons des moyennes présentées, on constate que chez les filles, la perception de l'image corporelle est significativement différente pour chaque groupe d'âge. Chez les 6,0 à 8,9 ans, les résultats pour l'image corporelle A sont significatifs avec un *p value* de  $p=0.001$ . Ainsi, les résultats présentent une différence dans la façon de se percevoir entre celle issues du milieu favorisé (fav=2,8 ±1,4) et celles provenant du milieu défavorisé (déf= 3,6 ±1,6). Chez le groupe 9,0 à 11,9 ans, les images corporelles A et B sont significativement différents avec des *p values* respectives de  $p=0.031$  et  $p=0.050$ . À l'intérieur de ce groupe, les résultats démontrent à la fois, une tendance à se percevoir de manière différente (image corporelle A) (fav=3.4 ±1.5 ; déf=3.9 ±1.5) ainsi qu'une différence quant au désir d'obtenir un gabarit différent (image corporelle B) (fav= 2.6 ±1.2 ; déf=3.0 ±1.1). Par la suite, pour le groupe âgé de 12,0 à 14,9 ans, les images corporelles A et B sont également tous deux significativement différentes avec des *p values* respectives de  $p=0.003$  et  $p=0.000$ . Les résultats démontrent une différence chez ce groupe d'âge pour la perception et les attentes, entre celles du milieu favorisé et défavorisé pour l'image corporelle A (fav=3.8 ±1.7 ; déf=4.3 ±1.6) ainsi que pour l'image corporelle B (fav=3.1 ±1.2 ; déf=3.5 ±1.2). Également, la tranche d'âge de 15,0 à 17,9 ans démontre une différence significative pour l'image corporelle B avec un *P value* de  $p=0.021$ . On observe une différence par rapport à l'image corporelle B (fav=3.2 ±1.1 ; déf=3.6 ±1.2), indiquant que celles provenant du milieu favorisé veulent être de gabarit différent de celles issues du milieu défavorisé. De manière générale, on peut suggérer que les filles issues des deux milieux socio-économique, favorisé et défavorisé se perçoivent différemment et veulent atteindre des idéaux corporels différents. Chez les garçons, les images corporelles A et B sont seulement significativement différentes pour le groupe d'âge de 12,0 à 14,9 ans, avec des valeurs de *p values* respectives de  $p=0.011$  et  $p=0.000$ . Ainsi, on peut observer que

ceux issus du milieu défavorisé ont tendance à se percevoir plus corpulent que ceux issus du milieu favorisé en ce qui concerne l'image corporelle A (fav=5.0 ±1.5 ; déf=5.3 ±1.3). La même tendance est également observable pour l'image corporelle B (fav=4.6 ± 1.3 ; déf=5.1 ± 0.9), suggérant ici que les garçons du milieu défavorisé se perçoivent différemment de ceux provenant du milieu favorisé. De ce fait, chez les deux genres, on peut considérer en vue de ces résultats qu'il existe une différence en ce qui a trait à la perception de l'image corporelle entre les deux milieux socio-économiques. À la lumière des résultats obtenus, on peut suggérer que le statut socio-économique joue effectivement un rôle sur l'insatisfaction dans la perception de l'image corporelle chez les jeunes Québécois, et ce de manière plus marquée chez les filles.

#### Milieu urbain versus milieu rural

En fonction du lieu de résidence, c.-à-d. le milieu rural ou urbain, les résultats présentés dans le Tableau 21 dénotent également une faible différence intragenre en ce qui a trait à l'insatisfaction de l'image corporelle. Chez les filles, on observe que celles provenant du milieu rural sont légèrement plus insatisfaites que celles issues du milieu urbain (urb=79,3% ; rur=81,0%). Cependant, conformément à la section précédente, la différence entre les deux pourcentages n'est pas assez élevée pour suggérer une différence entre le milieu urbain et le milieu rural chez les filles. Chez les garçons, à l'instar des filles, ceux provenant du milieu urbain sont légèrement plus insatisfait de leur image corporelle que ceux issus du milieu rural (urb=58,1% ; rur=55,5%). Cette différence n'est toutefois pas suffisante pour affirmer une différence entre les milieux urbain et rural. De manière semblable à la section concernant le statut socio-économique, on constate une différence intergenre entre les filles et les garçons. En comparant les pourcentages d'insatisfaction pour les deux genres, on constate une différence soutenue entre les filles et les garçons (Tableau 21). Les filles présentent donc des pourcentages d'insatisfaction plus élevés que les garçons, par rapport au lieu de résidence (milieu urbain ou rural). Ce constat soutient et corrobore également la littérature (*Lokken et al., 2002 ; Stanford et al., 2003 ; Nanu et al., 2013, etc.*) et les résultats mentionnés précédemment concernant la tendance énonçant que les filles soient plus affectées que les garçons sur le plan de l'image corporelle. Par la suite, en s'appuyant sur les tableaux des analyses descriptives et des comparaisons des moyennes

(9 à 16), on peut constater que l'incidence du milieu urbain ou rural semble moindre sur la perception de l'image corporelle chez les filles et les garçons, comparativement au statut socio-économique. Chez les filles, aucun résultat n'est significatif en ce qui a trait à l'image corporelle. Ainsi, on peut suggérer que l'effet du lieu de résidence (urbain ou rural) soit plutôt inexistant chez les filles. Chez les garçons, grâce aux résultats démontrés à partir des tableaux des analyses descriptives et des moyennes (9 à 16), on constate une différence significative sur le plan de l'image corporelle B, seulement pour le groupe âgé de 12,0 à 14,9 ans avec un *P value* de  $p=0.026$ . Par conséquent, on observe une différence pour la façon dont ils souhaitent se percevoir (gabarit idéal) entre ceux issus du milieu urbain et ceux issus du milieu rural (urb=  $4.8 \pm 1.1$  ; rur=  $5.1 \pm 1.1$ ). En conséquence, le lieu de résidence ne semble pas être un élément influençant fortement la perception de l'image corporelle chez les filles et les garçons québécois. Suite aux différents résultats analysés et discutés dans les sections précédentes, on remarque que le statut financier (familles favorisées versus familles défavorisées) semble avoir une influence plus marquée sur la tendance que les jeunes ont à se percevoir plutôt que le milieu dans lequel ils ont évolué (urbain versus rural). On retrouve des familles favorisées dans certains milieux ruraux et l'inverse est vrai pour les familles défavorisées dans les grands centres urbains, minimisant l'impact du lieu de résidence sur la perception de l'image corporelle chez les jeunes Québécois.

## Conclusion

En conclusion, il s'est avéré que les hypothèses de départ ont été validées. Le statut socio-économique semble en effet être un élément qui influence grandement les différents éléments de la santé physique et psychologique des jeunes Québécois âgés de 6 à 18 ans. Afin de faire la synthèse des résultats obtenus pour chacun des paramètres à l'étude, il est impératif de décortiquer la question de recherche, qui s'interroge sur les effets du statut socio-économique vis-à-vis les caractéristiques anthropométriques, la capacité cardiorespiratoire ainsi que la perception de l'image corporelle chez les jeunes Québécois. En s'attardant d'abord aux paramètres cardiorespiratoires, à savoir le  $VO_2$ max et le nombre de paliers complétés, il s'avère que les jeunes issues de milieux favorisés ont démontré de meilleures qualités cardiorespiratoires que ceux provenant d'un milieu plus défavorisé. Puisque la capacité cardiorespiratoire est reconnue comme étant un indicateur fiable du niveau de la santé physique des jeunes, le fait que les individus issus de milieux plus pauvres soient désavantagés sur ce plan soulève un questionnement en matière de santé publique et de prévention. L'adhésion à un mode de vie actif dès l'enfance est un élément clé d'une future population d'adulte en santé. Outre la capacité cardiorespiratoire, les déterminants de la santé tels que le poids et l'indice de masse corporelle sont également des acteurs phares sur lesquels il est nécessaire de se pencher dans un avenir rapproché. D'un point de vue psychologique, l'impact du statut socio-économique semble jouer un rôle non négligeable sur la perception de l'image corporelle chez ces jeunes. Ainsi, ce mémoire a permis de jeter un éclairage nouveau sur cette problématique et plus particulièrement chez les personnes provenant de milieux défavorisés. En termes de perspectives futures, il apparaît opportun de réfléchir à la pertinence d'investir dans des projets d'infrastructures extérieures ainsi qu'auprès des établissements scolaires, afin de favoriser la mise en place des programmes d'adhésion à la pratique sportive en milieu scolaire/de garde. Ces investissements en infrastructures et en programmes sociaux pourraient être des pistes de solutions dans un futur rapproché. D'autres recherches plus approfondies, permettant de parfaire nos connaissances et mettre en lumière l'impact du statut socio-économique sur la condition physique, pourraient être bénéfiques pour la santé publique et sociale.

## Bibliographie

Abrahamse, M.E., Jonkman, C.S. & Harting, J. (2018). *A school-based interdisciplinary approach to promote health and academic achievement among children in a deprived neighbourhood: study protocol for a mixed-methods evaluation*. BMC Public Health. 18: 465. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5891929/#CR10>

Agence de la santé publique du Canada. (2008). *Des cadres sains pour les jeunes du Canada - Conditions socio-économiques*. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/enfance-adolescence/publications/cadres-sains-jeunes-canada/conditions-socio-economiques.html>

Albon, H.M., Hamlin, M.J. & Ross, J.J. (2010). *Secular trends and distributional changes in health and fitness performance variables of 10-14-year-old children in New Zealand between 1991 and 2003*. British Journal of Sports Medicine. 44(4): 263-269. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/18487256/>

American College of Sports Medicine. (2012). *ACSM's Guidelines for Exercise Testing and Prescription*. 9<sup>e</sup> edition. Baltimore, Maine. Lippincott Williams & Wilkins.

An, R., Yang, Y., Hoschke, A., Xue, H. & Wang, Y. (2018). *Influence of Neighbourhood Safety on Childhood Obesity: A Systematic Review and Meta-Analysis of Longitudinal Studies*. Obesity Reviews. 18(11): 1289-1309. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6059962/>

Andersen, S.L., Tomada, A., Vincow, E.S., Valente, E., Polcari, A. & Teicher, M.H. (2008). Preliminary evidence for sensitive periods in the effects of childhood sexual abuse on regional brain development. The Journal of Neuropsychiatry and Clinical Neurosciences. 20(3): 292-301. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4270804/>

Ashikali, E.-M., Dittmar, H. & Ayers, S. (2014). *The effect of cosmetic surgery reality TV shows on adolescent girls' body image*. Psychology of Popular Media Culture. 3(3):141-153. Repéré à [https://scholar.google.com/scholar\\_lookup?journal=Psychol+Pop+Media+Cult&title=The+effect+of+cosmetic+surgery+reality+tv+shows+on+adolescent+girls'+body+image&author=E-M+Ashikali&author=H+Dittmar&author=S+Ayers&volume=3&issue=3&publication\\_year=2014&pages=141-153&](https://scholar.google.com/scholar_lookup?journal=Psychol+Pop+Media+Cult&title=The+effect+of+cosmetic+surgery+reality+tv+shows+on+adolescent+girls'+body+image&author=E-M+Ashikali&author=H+Dittmar&author=S+Ayers&volume=3&issue=3&publication_year=2014&pages=141-153&)

Baker, J.H., Higgings Neyland, M.K., Thornton, L.M., Runfola, C.D., Larsson, H. ... & Bulik, C. (2019). *Body Dissatisfaction in Adolescent Boys*. Developmental Psychology. 55(7) : 1566-1578. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/30985163/?from\\_term=Body+Dissatisfaction+in+Adolescent+Boys&from\\_filter=ds1.y\\_10&from\\_pos=1](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/30985163/?from_term=Body+Dissatisfaction+in+Adolescent+Boys&from_filter=ds1.y_10&from_pos=1)

Bammann, K., Gwozdz, W., Pischke, C., Eiben, G., Fernandez-Alvira, J.M. ... & Pigeot, I. (2017). *The Impact of Familial Behavioral and Psychological Factors on the SES Gradient for Childhood Overweight in Europe. A Longitudinal Study*. *International Journal of Obesity*. 41(1): 54-60. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/27528253/?from\\_term=parent+ses+impact+children&from\\_pos=6](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/27528253/?from_term=parent+ses+impact+children&from_pos=6)

Bellanti, C.J. & Bierman, K.L. (2000). *Disentangling the impact of low cognitive ability and inattention on social behavior and peer relationships*. *Conduct Problems Prevention Research Group*. *J Clin Child Psychol*. 29(1): 66-75. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/10693033/>

Berastegui, C., van Leuwen, N. & Chabrol, H. (2015). *Relationship between emotional intelligence, alexithymia and interpersonal delinquent behaviour in a sample of high-school students*. *L'Encephale*. 38(5) : 426-32. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/23062457/?from\\_single\\_result=Relationship+between+emotional+intelligence%2C+alexithymia+and+interpersonal+delinquent+behaviour+in+a+sample+of+high-school+students](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/23062457/?from_single_result=Relationship+between+emotional+intelligence%2C+alexithymia+and+interpersonal+delinquent+behaviour+in+a+sample+of+high-school+students)

Black, M.M., Walker, S.P., Fernald, L.C., Andersen, C.T., DiGirolamo, A. M. ... & Grantham-McGregor, S. (2017). *Advancing Early Childhood Development: from Science to Scale 1*. *Lancet*. 389(10064) :77-90. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5884058/>

Blair, C. & Razza, R.P. (2007). *Relating effortful control, executive function, and false belief understanding to emerging math and literacy ability in kindergarten*. *Child Dev*. 78(2): 647-63. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/17381795/?from\\_single\\_result=Relating+effortful+control%2C+executive+function%2C+and+false+belief+understanding+to+emerging+math+and+literacy+ability+in+kindergarten](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/17381795/?from_single_result=Relating+effortful+control%2C+executive+function%2C+and+false+belief+understanding+to+emerging+math+and+literacy+ability+in+kindergarten)

Blair, C. & Raver, C.C. (2016). *Poverty, Stress and Brain Development: New Directions for Prevention and Intervention*. *Academic Pediatrics*. Volume 16, Issue 3. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5765853/>

Boddy, L.M., Fairclough, S.J., Atkinson, G. & Stratton, G. (2012). *Changes in cardiorespiratory fitness in 9-to 10.9-year-old children : SportsLinx 1998-2010*. *Medicine and Science in Sports and Exercise*. 44(3) : 481-486. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/21814150/>

Borraccino, A., Lemma, P., Zambon, A., Dalmasso, P., Lazzerie, G. ... & Cavallo, F. (2009). *Socio-economic effects on meeting physical activity guideline: comparisons among 32 countries*. *Medicine and Sciences in Sports and Exercise*. 41(4): 749-56. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/19276860/>

Bowser, J., Martinez-Donate, A.P., Carrel, A., Allen, D.B. & Moberg, P.D. (2016). *Disparities in Fitness and Physical Activity among Children*. *WMJ*. 115(5): 245-250. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/29095586/>

Briddle, S.J.H., Gorely, T., Marshall, S.J. & Cameron, N. (2009). *The Prevalence of Sedentary Behaviours and Physical Activity in Leisure Time: A Study of Scottish Adolescents Using Ecological Momentary Assessment*. *Preventive Medicine*. 48(2): 151-155. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/19046984/>

Brooks-Gunn, J. & Duncan, G.J. (1997). *The effects of poverty on children*. *Future Child*. 7(2): 55-71. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/9299837/?from\\_term=The+effects+of+poverty+on+children.+Future+Child&from\\_pos=5](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/9299837/?from_term=The+effects+of+poverty+on+children.+Future+Child&from_pos=5)

Brown, N.M., Brown, S.N., Briggs, R.D., German, M., Belamarich, P.F. & Oyeku, S.O. (2017). *Association Between Adverse Childhood Experiences and ADHD Diagnosis and Severity*. *Academic Pediatrics*. 17(4): 349-355. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/28477799>

Brown, E.D., Anderson, K.E., Garnett, M.L. & Hill, E.M. (2019). *Economic Instability and Household Chaos Relate to Cortisol for Children in Poverty*. *Journal of Family Psychology*. 33(6): 629-639. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/31169392/?from\\_single\\_result=Economic+instability+and+household+chaos+relate+to+cortisol+for+children+in+poverty.+Journal+of+Family+Psychology](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/31169392/?from_single_result=Economic+instability+and+household+chaos+relate+to+cortisol+for+children+in+poverty.+Journal+of+Family+Psychology)

Bruner, M.W., Lawson, J., Pickett, W., Boyce, W. & Janssen, I. (2008). *Rural Canadian adolescents are more likely to be obese compared with urban adolescents*. *International Journal of Pediatric Obesity*. 3(4): 205-11. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/18608637/?from\\_single\\_result=Rural+Canadian+adolescents+are+more+likely+to+be+obese+compared+with+urban+adolescents](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/18608637/?from_single_result=Rural+Canadian+adolescents+are+more+likely+to+be+obese+compared+with+urban+adolescents)

Byrne, L.K., Cook, K.E., Skouteris, H. & Do, M. (2011). *Parental Status and Childhood Obesity in Australia*. *International Journal of Pediatric Obesity*. 6(5-6): 415-418. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/21780870/?from\\_linkname=pubmed\\_pubmed&from\\_from\\_uid=31129999&from\\_pos=10](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/21780870/?from_linkname=pubmed_pubmed&from_from_uid=31129999&from_pos=10)

Calvin, C.M., Deary, I.J., Fenton, C., Roberts, B.A., Der, G., Leckenby, N., Batty, G.D. (2011). *Intelligence in youth and all-cause-mortality: systematic review with meta-analysis*. *International Journal of Epidemiology*. 40(3):626-44. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6565598/>

Carnethon, M.R., Gulati, M. & Greenland, P. (2005). *Prevalence and cardiovascular disease correlates of low cardiorespiratory fitness in adolescents and adults*. *JAMA*. 294(23):2981-8. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/16414945/>

Carter, M.A. & Dubois, L. (2010). *Neighbourhoods and child adiposity: a critical appraisal of the literature*. *Health Place*. 16(3): 616-628. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/20106712/>

Choi, J.K., Wang, D. & Jackson. (2019). *Adverse experiences in early childhood and their longitudinal impact on later behavioral problems children living in poverty*. *Child Abuse and Neglect*. 98: 104181. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/31521904/?from\\_single\\_result=Adverse+experiences+in+early+childhood+and+their+longitudinal+impact+on+later+behavioral+problems+children+living+in+poverty](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/31521904/?from_single_result=Adverse+experiences+in+early+childhood+and+their+longitudinal+impact+on+later+behavioral+problems+children+living+in+poverty)

Chung, E.K., Siegel, B.S., Garg, A., Convoy, K., Gross, R.S. ... & Fierman, A.H. (2016). *Screening for Social Determinants of Health Among Children and Families Living in Poverty: A Guide for Clinicians*. *Current Problem in Pediatric and Adolescent Health Care*. 46(5): 135-53. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6039226/>

Cohen, J. (1988). *Statistical power analysis for the behavioral sciences*. 2<sup>e</sup> ed. Hillsdale, NJ: Erlbaum.

Colley, R.C., Clarke, J., Doyon, C.Y., Janssen, I., Lang, J.J. ... & Tremblay, M.S. (2019). *Trend in physical fitness among young Canadian children and youth*. *Health Reports*. 30(10) : 3-13. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2019010/article/00001-eng.pdf>

Cox, R.H. (2013). *Psychologie du sport*. 2<sup>e</sup> Édition. Bruxelles. De Boeck Université.

Dawson, G., Ashman, S.B. & Carver, L.J. (2000). *The role of early experience in shaping behavioral and brain development and its implications for social policy*. *Dev Psychopathol*. 124:695–712. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/11202040/>

Dion, J. Blackburn, M.-E., Auclair, J., Laberge, L., Veillemette, S. ... & Touchette, E. (2015). *Development and Aetiology of Body Dissatisfaction in Adolescent Boys and Girls*. *International Journal of Adolescent and Youth*. 20(2): 151-166. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4391290/>

Dion, J., Hains, J., Vachon, P., Plouffe, J., Laberge, L. ... & Leone, M. (2016). *Correlates Body Dissatisfaction in Children*. *The Journal of Pediatrics*. 17: 202-207. Doi: 0.1016/j.jpeds.2015.12.045.

Ding, D., Sallis, J.F., Kerr, J., Lee, S. & Rosenberg, D.E. (2011). *Neighborhood environment and physical activity among youth a review*. *American Journal of Preventive Medicine*. 41(4) : 442-55. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/21961474>

Drachler, M. de L., Bobák, M., Rodrigues, L., Aertz, D.R., Leite, J.C. ... & Kríz, B. (2002). *The role of socioeconomic circumstances in differences in height of pre-school children within and between the Czech Republic and southern Brazil*. Central European Journal of Public Health. 10(4):135-41. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/12528384/>

Drewnowski, A. & Specter, S.E. (2004). *Poverty and Obesity: The Role of Energy Density and Energy Costs*. American Journal of Clinical Nutrition. 79(1): 6-16. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/14684391/>

Durancik, D.M. & Goff, C.R. (2019). *Children of Single-Parent Household Are at a Higher Risk of Obesity: A Systematic Review*. Journal of Child Health Care. 23(3): 358-369. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/31129999/>

Duschene, A.-P., Dion, J., Lalande, D., Bégin, C., Émond, C. ... & McDuff, P. (2017). *Body Dissatisfaction and Psychological Distress in Adolescents: Is Self-Esteem a Mediator?* Journal of Health Psychology. 22(12): 1563-1569. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/26929171/?from\\_term=Body+Dissatisfaction+and+Psychological+Distress+in+Adolescents+%3A+Is+Self-Esteem+a+Mediator+%3F+&from\\_filter=ds1.y\\_10&from\\_pos=1](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/26929171/?from_term=Body+Dissatisfaction+and+Psychological+Distress+in+Adolescents+%3A+Is+Self-Esteem+a+Mediator+%3F+&from_filter=ds1.y_10&from_pos=1)

Emerson E & Hatton C. (2007). *Contribution of socioeconomic position to health inequalities of British children and adolescents with intellectual disabilities*. Am J Ment Retard. 112(2):140-50. Repéré à : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/17295554/>

Faser, B.J., Schmidt, M.D., Huynh, Q.L., Dwyer, T., Venn, A.J. & Magnusson, C.G. (2017). *Tracking muscular strength and power from youth to young adulthood: Longitudinal findings from the childhood Determinants of Adult Health Study*. Journal of Science and Medicine in Sport. 20(10): 927-931. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/28416155>

Fiscella, K. & Kitzman, H. (2009). *Disparities in academic achievement and health : the intersection of child education and health policy*. Pediatrics. 123(3): 1073-1080. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/19255042/>

Fisher, B. A. (1918). *The correlation between relatives on the supposition of Mendelian inheritance*. Trans. R. Soc. Edinbourg. 399-433.

Fondation des maladies du cœur et de l'AVC. (2019). *Cœur/Risque et prévention*. Repéré à [https://www.coeuretavc.ca/coeur/risque-et-prevention?fbclid=IwAR15PbigYL7L7uIvthLioi4GOW2PY-KkB9goSjTk3Tqo0CZiX\\_9ZfzvFSds](https://www.coeuretavc.ca/coeur/risque-et-prevention?fbclid=IwAR15PbigYL7L7uIvthLioi4GOW2PY-KkB9goSjTk3Tqo0CZiX_9ZfzvFSds)

- Fradkin, C., Wallander, J.L., Elliott, M.N., Tortouros, S., Cuccaro, P. & Schuster, M.A. (2015). *Associations between socioeconomic status and obesity in diverse young adolescent: variation across race/ethnicity and gender*. *Health Psychology*. 34(1): 1-9. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/25133824/?from\\_single\\_result=Associations+between+socioeconomic+status+and+obesity+in+diverse+young+adolescents+%3A+variation+across+race%2Fethnicity+and+gender](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/25133824/?from_single_result=Associations+between+socioeconomic+status+and+obesity+in+diverse+young+adolescents+%3A+variation+across+race%2Fethnicity+and+gender)
- Gahche, J., Fakhouri, T., Carroll, D.D., Burt, V.L., Chia-Yih Chang, R.N. & Fulton, J.E. (2014). *Cardiorespiratory Fitness Levels Among U.S. Youth Aged 12-15 Years: United States 1999-2004 and 2012*. NCSH Data Briefs. U.S. Department of Health & Human Services. (153) :1-8. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/24871993>
- Gordon-Larsen, P., Nelson, M.C., Page, P. & Popkin, B.M. (2006). *Inequality in the built environment underlies key health disparities in physical activity and obesity*. *Pediatrics*. 117(2) :417-24. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/16452361/>
- Gortmaker, S.L., Lee, R., Cradock, A.L., Sobol, A.M., Duncan, D.T. & Wang, Y.C. (2012). *Disparities in youth physical activity in the United States: 2003–2006*. *Medicine and Science in Sports and Exercise*. 44(5): 888–893. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/22089478/>
- Grantham-McGregor, S., Cheung, Y.B., Cueto, S., Glewwe, P. Ritcher, L. & Strupp, B. (2007). *Developmental potential in the first 5 years for children in developing countries*. *Lancet*. 369(9555) :60-70. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2270351/>
- Grasgruber, P., Cacek, J., Kalina, T. & Sebera, M. (2014). *The role of nutrition and genetics as key determinants of the positive height trend*. *Economic and Human Biology*. 15 : 81-100. Repéré à <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1570677X14000665?via%3Dihub>
- Groesz, L.M., Levine, M.P. & Murnen, S.K. (2002). *The effect of experimental presentation of thin media images on body satisfaction: a meta-analytic review*. *International Journal of Eating Disorder*. 31(1):1–16. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/11835293/>
- Halfon, N., Houtrow, A., Karson, K. & Newacheck, P.W. (2012). *The changing landscape of disability in childhood*. *The Future of Children*. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/22550684?fbclid=IwAR0UCtW0m3U26pwgNOEkLU3xDrkNrArR-ze6oR7IP3x2Mmj8w2QIw7oowB0>

Halfon, N., Larson, K., Son, J., Lu, M. & Bethell, C. (2017). *Income Inequality and the Differential Effect of Adverse Childhood Experiences in US Children*. *Academic Pediatrics*. Volume 17, Issue 7. Repéré à

[https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/28865663?fbclid=IwAR0xuA\\_GZTZbQ\\_XWF2E9o8edI5DCoZyFbOQEZUYp7HBL2qzTjOiMUJ\\_vw9Y](https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/28865663?fbclid=IwAR0xuA_GZTZbQ_XWF2E9o8edI5DCoZyFbOQEZUYp7HBL2qzTjOiMUJ_vw9Y)

Haft, S.L. & Hoefft, F. (2017). *Poverty's Impact on Children's Executive Functions: Global Considerations*. *New Directions for Child and Adolescent Development*. Volume 17, Issue 158: 69-79. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5913739/>

Hanson, J.L., Hair, N., Shen, D.G., Shi, F., Gilmore, J.H. ... & Pollak, S.D. (2013). *Family poverty affects the rate of human infant brain growth*. *PLoS One*. 8(12): e80954. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3859472/>

Hanson J.L., Nacewicz, B.M., Sutterer, M.J. Cayo, A.A., Schaefer, S.M. ... & Davidson, R.J. (2015). *Behavior Problems After Early Life Stress Contributions of the Hippocampus and Amygdala*. *Biological Psychiatry*. 77(4): 314-323. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4241384/#R43>

Hair, N.L., Hanson, J.L., Wolfe, B.L. & Pollak, S.D. (2015). *Association of Child Poverty, Brain Development, and Academic Achievement*. *JAMA Pediatric*. 169(9):822-9. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/26192216/?from\\_term=Association+of+Child+Poverty%2C+Brain+Development%2C+and+Academic+Achievement&from\\_filter=ds1.y\\_10&from\\_pos=1](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/26192216/?from_term=Association+of+Child+Poverty%2C+Brain+Development%2C+and+Academic+Achievement&from_filter=ds1.y_10&from_pos=1)

Harding, D.J. (2003). *Counterfactual Models of Neighbourhood Effects: The Effect of Neighborhood Poverty on Dropping Out and Teenage Pregnancy*. *American Journal of Sociology*. 109(3):676–719. Repéré à <https://pdfs.semanticscholar.org/6b34/1d2cd0c22729908f4b1b8dc138c674bfecbb.pdf>

Harmad, R. & Rehkopf, D.H. (2016). *Poverty and Child Development : A Longitudinal Study of the Impact of the Earned Income Tax Credit*. *American Journal of Epidemiology*. 183(9): 775-784. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4851995/>

Hoyt, W.D. & Kogan, L.R. (2002). *Satisfaction with body image and peer relationships for males and females in a college environment*. *Sex Roles*. 45(3):199–215. Repéré à [https://scholar.google.com/scholar\\_lookup?journal=Sex+Roles&title=Satisfaction+with+body+image+and+peer+relationships+for+males+and+females+in+a+college+environment&author=WD+Hoyt&author=LR+Kogan&volume=45&issue=3&publication\\_year=2002&pages=199-215&](https://scholar.google.com/scholar_lookup?journal=Sex+Roles&title=Satisfaction+with+body+image+and+peer+relationships+for+males+and+females+in+a+college+environment&author=WD+Hoyt&author=LR+Kogan&volume=45&issue=3&publication_year=2002&pages=199-215&)

Howe, L.D., Tilling, K., Galobardes, B., Smith, G.D., Gunnell, D. & Lawlor, D.A. (2012). *Socioeconomic differences in childhood growth trajectories: at what age do height inequalities emerge?* *Journal of Epidemiology and Community Health*. 66(2):143-8. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3245896/>

Institut national de la santé publique du Québec. (2006). *Prévenir l'obésité :un aperçu des programmes, plans d'action, strategies et politiques sur l'alimentation et la nutrition.*

Repéré à [https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/542-PrevenirObesite\\_ApercuProgramme.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/542-PrevenirObesite_ApercuProgramme.pdf)

Ipsen, J., Nowak-Szczepanska, N., Gomula, A., Aßmann, C. & Hermanussen, M. (2016). *The Association of Body Height, Height Validity and Inequality.* Anthropologischer Anzeiger. 73(1) : 1-6. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/26754947/>

Ismailov, R.M. & Letherdale, S.T. (2010). *Rural-urban differences in overweight and obesity among a large sample of adolescents in Ontario.* International Journal of Pediatric Obesity. 5(4): 351-60. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/20053147/?from\\_single\\_result=Rural-urban+differences+in+overweight+and+obesity+among+a+large+sample+of+adolescents+n+Ontario](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/20053147/?from_single_result=Rural-urban+differences+in+overweight+and+obesity+among+a+large+sample+of+adolescents+n+Ontario)

Janssen, I., Boyce, W.F., Simpson, K. & Pickett, W. (2006). *Influence of Individual – And Area – Level Measures of Socioeconomic Status on Obesity. Unhealthy Eating and Physical Inactivity in Canadian Adolescents.* The American Journal of Clinical Nutrition. 83(1) : 139-145. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/16400062/>

Joens Matre, R.R., Welk, G.J., Calabro, M.A., Russell, D.W. ... & Hensley, L.D. (2008). *Rural-urban Differences in Physical Activity, Physical Fitness and Overweight Prevalence of Children.* The Journal of Rural Health. 24(1): 49-54. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/18257870/>

Jones, D.C. & Crawford, J.K. (2005). *Adolescent boys and body image: weight and muscularity concerns as dual pathways to body dissatisfaction.* Journal of Youth and Adolescence. 34(6):629–636. Repéré à <https://link.springer.com/article/10.1007/s10964-005-8951-3>

Johnson, S.B., Riis, J.L. & Noble, K.G. (2016). *Poverty and Child Health Disparities: State of Art Review: Poverty and the Developing Brain.* Pediatrics. 137(4) :e20153075. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4811314/>

Juli, M.R. (2017). *Perception of body image in early adolescence. An investigation in secondary schools.* Psychiatria Danubina. 29 (Suppl 3): 409-15. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/28953800/?from\\_term=Perception+of+body+image+in+early+adolescence.+An+investigation+in+secondary+schools&from\\_pos=1](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/28953800/?from_term=Perception+of+body+image+in+early+adolescence.+An+investigation+in+secondary+schools&from_pos=1)

Kenney, W.L., Wilmore, J.H. & Costill, D.L. (2013). *Physiologie du sport et de l'exercice.* (5<sup>e</sup> édition). Bruxelles. De Boeck Université,

Kim, P., Evans, G.W., Angstadt, M., Ho, S.S., Sripada, C.S.,... Phan, K.L. (2013). *Effects of childhood poverty and chronic stress on emotion regulatory brain function in adulthood.* Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America. 110(46) :18442-18447. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3831978/>

Kirby, J.B., Liang, L., Chen, H-J. & Wang, Y. (2012). *Race, Place and Obesity: The Complex Relationships Among Community Racial/Ethnic Composition, Individual Race/Ethnicity, and Obesity in the United States*. American Journal of Public Health. 102(8): 1572-1578. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3464818/>

Léger, L., Lambert, J., Goulet, A., Rowan, C., & Dinelle, Y. (1984). *Capacité aérobie des Québécois de 6 à 17 ans - Test navette de 20 mètres avec paliers de 1 minute*. Canadian Journal Of Applied Sport Sciences. Journal Canadien Des Sciences Appliquées Au Sport, 9(2) : 64-69. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/6733834/>

Léger, L., Mercier, D., Gadoury, C., & Lambert, J. (1988). *The multistage 20 metre shuttle run test for aerobic fitness*. Journal Of Sports Sciences, 6(2), 93-101. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/3184250/>

Leone, M. (2010). *TEMAPE : Techniques d'Évaluation et Mesure de l'Aptitude Physique chez l'Enfant*. Ouvrage de référence. Université du Québec à Chicoutimi. Département des sciences humaines.

Leone, M., Kalinova, E. & Comtois, A.S. (2011). *Global motor skill assessment of Canadian from the UQAC-UQAM test battery: Normative values interpretation by age and gender*. Chicoutimi, QC, Canada: Dépôt Institutionnel, Université du Québec à Chicoutimi. Repéré à [https://constellation.uqac.ca/2477/1/HMG-Norms\\_age-English\\_2013.pdf](https://constellation.uqac.ca/2477/1/HMG-Norms_age-English_2013.pdf)

Lette, G. (2011). *Recent progress in the study of the genetics of height*. Human Genetic. 129(5):465-72. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/21340692/>

Li, K., Wen, M. & Henry, K.A. (2014). *Residential Racial Composition and Black-White Obesity Risks: Differential Effects of Neighborhood Social and Built Environment*. International journal of environmental research and public health. 11(1): 626–42. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3924464/>

Lillard, A.D., Heise, M.J. & Richey, E.M. (2017). *Montessori Preschool Elevates and Equilizes Child Outcomes: A longitudinal Study*. *Frontiers in Psychology*. 8: 1783. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5670361/#B67>

Lohman, T.G., Roche, A.F. & Martorell, R. (1988). *Anthropometric standardization reference manual*. Champaign, IL. Human Kinetics Books.

Lokken K., Ferraro, F.R., Kirchner, T. & Bowling, M. (2003). *Gender differences in body size dissatisfaction among individuals with low, medium, or high levels of body focus*. Journal of General Psychology. 130(3): 305–310. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/12926515/>

Lopes, L., Santos, R., Moreira, C., Pereira, B. & Lopes V.P. (2015). *Sensitivity and specificity of different measures of adiposity to distinguish between low/high motor coordination*. *Jornal de Pediatria*. 91(1) : 44-51. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/25211381>

Lu, C., Black, M.M., & Ritcher, L.M. (2016). *Risk of poor development in young children in low-income and middle-income countries: an estimation and analysis at the global, regional and country level*. The Lancet Global Health. 4 (12): e916-e922. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5881401/>

Luby, J. (2015). *Poverty's Most Insidious Damage: The Developing Brain*. JAMA Pediatrics. 169(9) : 810-1. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/26191940/?from\\_single\\_result=Poverty's+Most+Insidious+Damage+%3A+The+Developing+Brain](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/26191940/?from_single_result=Poverty's+Most+Insidious+Damage+%3A+The+Developing+Brain).

Liu, J., Bennett, K.J., Harun, N. & Probst, J.C. (2008). *Urban-rural differences in overweight status and physical inactivity among US children aged 11-17 years*. The Journal of Rural Health. 24(4): 407-15. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/19007396/?from\\_single\\_result=Urban-rural+differences+in+overweight+status+and+physical+inactivity+among+US+children+aged+11-17+years](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/19007396/?from_single_result=Urban-rural+differences+in+overweight+status+and+physical+inactivity+among+US+children+aged+11-17+years)

Liu, J.H., Jones, S.J., Sun, H., Probst, J.C., Merchant, A.T. & Caviacchi, P. (2012). *Diet, physical Activity, and Sedentary Behaviours as Risk Factors for Childhood Obesity: An Urban and Rural Comparison*. Childhood Obesity. Volume 8, No 5. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/23061499/?from\\_single\\_result=Diet%2C+physical+Activity%2C+and+Sedentary+Behaviours+as+Risk+Factors+for+Childhood+Obesity+%3A+An+Urban+and+Rural+Comparison.+Childhood+Obesity](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/23061499/?from_single_result=Diet%2C+physical+Activity%2C+and+Sedentary+Behaviours+as+Risk+Factors+for+Childhood+Obesity+%3A+An+Urban+and+Rural+Comparison.+Childhood+Obesity)

Liu, W., Lin, R., Guo, C., Xiong, L. ... & Liu, W. (2019). *Prevalence of body dissatisfaction and its effects on health-related quality of life among primary school students in Guangzhou, China*. BMC Public Health. 19(1): 213. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6381611/>

Lussier-Côté, C., Fitzpatrick, C., Séguin, L. & Barnett, T.A. (2015). *Poor, Unsafe and Overweight: The Role of Feeling Unsafe at School in Mediating the Association Among Poverty Exposure, Youth Screen Time, Physical Activity and Weight Status*. American Journal of Epidemiology, 182(1): 67-69. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4479114/>

Lucine, Francis., De Priest, Kelli., Wilson, Marcella. & Gross, Deborah. (2018). *Child Poverty, Toxic Stress, Social Determinants of Health: Screening and Care Coordination*. The Online Journal of Issues in Nursing. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6699621/?fbclid=IwAR13R1ITEnit2kE4zvRrArn0S-JU3VHtRrF0-QgIumqq0ua2U41SrS6JSIk>

Massicotte, D. (1990). *Partial curl-ups, push-ups and multistage 20 meter shuttle run: National norms for 6 to 17 year-olds*. pp. 21-44. Rapport final, CAPHER.

Marques, A., Branquinho, C. & Gaspar de Matos, M. (2016). *Girl's Physical Activity and Sedentary Behaviours: Does Sexual Maturation Matters? A Cross-Sectional Study With HBSC 2010 Portuguese Survey*. American Journal of Human Biology. 28(4) : 471-475.

Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/26619932/?from\\_term=girls+puberty+physical+activity&from\\_filter=ds1.y\\_10&from\\_pos=1](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/26619932/?from_term=girls+puberty+physical+activity&from_filter=ds1.y_10&from_pos=1)

Merino-De Haro, I., Mora-Gonzalez, J., Cadenas-Sanchez, C., Borrás, P.A. ; Benito, P.J. ... Ortega, F.B. & PREFIT project group. (2019). *High socioeconomic status is related to healthier levels of fatness and fitness already at 3 to 5 years of age: The PREFIT project*. Journal of Sports Sciences. 37(12) :1327-1337. Repéré à

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/30588878>

Min, J., Xue, H. & Wang, Y. (2018). *Association between household poverty dynamics and childhood overweight risk and health behaviours in the United States: A 8-years nationally representative longitudinal study of 16,800 children*. Pediatric Obesity. 13(10): 590-597.

Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6191355/>

Mitchell, C.A., Clark, A.F. & Gilliland, J.A. (2016). *Built Environment Influences of Children's Physical Activity : Examining Differences by Neighborhood Size and Sex*. International Journal of Environmental Research and Public Health. 13(1): 130. Repéré à

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4730521/>

Mumm, R., Czernitzki, A.-F., Bents, D. & Musalek, M. (2017). *Socioeconomic Situation and Growth in Infants and Juveniles*. Anthropologischer Anzeiger. 74(2) : 101-107. Repéré à

<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/28485755/>

Naître et grandir. (2018). *Le développement general du cerveau*. Repéré à [https://naitreetgrandir.com/fr/etape/1\\_3\\_ans/developpement/fiche.aspx?doc=developpement-general-cerveau](https://naitreetgrandir.com/fr/etape/1_3_ans/developpement/fiche.aspx?doc=developpement-general-cerveau)

Nanu, C., Tăut, D. & Băban, A. (2013). *Appearance esteem and weight esteem in adolescence. Are they different across age and gender?* Cognition Brain Behavior. 17 (3):189–200. Repéré à

[https://scholar.google.com/scholar\\_lookup?journal=Cogn+Brain+Behav&title=Appearance+esteem+and+weight+esteem+in+adolescence.+Are+they+different+across+age+and+gender?&author=C+Nanu&author=D+Tăut&author=A+Băban&volume=17&issue=3&publication\\_year=2013&pages=189-200&](https://scholar.google.com/scholar_lookup?journal=Cogn+Brain+Behav&title=Appearance+esteem+and+weight+esteem+in+adolescence.+Are+they+different+across+age+and+gender?&author=C+Nanu&author=D+Tăut&author=A+Băban&volume=17&issue=3&publication_year=2013&pages=189-200&)

Natale, R.A., Messiah, S.E., Asfour, L., Uhlhorn, S.B., Delamater, A. & Arheart, K.L. (2014). *Role modeling as an early childhood obesity prevention strategy: effect of parents and teachers on preschool children's healthy lifestyle habits*. Journal of Developmental and Behavioral Pediatrics. 35(6): 378-87. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/25007060/>

Nichols, T.E., Damiano, S.R., Gregg, K., Wertheim, E.H. & Paxton, S.J. (2018). *Psychological predictors of body image attitudes and concerns in young children*. *Body Image*. 27 : 10-20. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/30121488/?from\\_single\\_result=Psychological+predictors+of+body+image+attitudes+and+concerns+in+young+children](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/30121488/?from_single_result=Psychological+predictors+of+body+image+attitudes+and+concerns+in+young+children)

Noonan, R.J. (2018). *Poverty, Weight Status and Dietary Intake Among UK Adolescents*. *International Journal of Environmental Research and Public Health*. 15(6): 1224. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6024903/>

Noble, K.G., Wolmetz, M.E., Ochs, L.G., Farah, M.J. & McCandliss, B.D. (2006). *Brain-behavior relationships in reading acquisition are modulated by socioeconomic factors*. *Developmental Science*. 9(6):642-654. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/17059461/?from\\_single\\_result=Brain-behavior+relationships+in+reading+acquisition+are+modulated+by+socioeconomic+factors](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/17059461/?from_single_result=Brain-behavior+relationships+in+reading+acquisition+are+modulated+by+socioeconomic+factors)

Nuru-Jeter, A.M., Sarsour, K., Jutte, D.P. & Boyce, W.T. (2010). *Socioeconomic predictors of health and development in middle childhood : variations by socioeconomic status measure and race*. *Issues in Comprehensive Pediatric Nursing*. 33(2): 59-81. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/enfance-adolescence/publications/cadres-sains-jeunes-canada/conditions-socio-economiques.html>

O'Dea, J.A. & Caputi, P. (2001). *Association between socioeconomic status, weight, age and gender, and the body image and weight control practises of 6-to-19 years old children and adolescents*. *Health Education Research*. 16(5): 521-32. Repéré à <https://academic.oup.com/her/article/16/5/521/638395>

Ogden, C.L., Fryar, C.D., Hales, C.M., Carroll, M.G., Aoki, Y. & Freedman, D.S. (2018). *Differences in Obesity Prevalence by Demographics and Urbanization in US Children and Adolescents, 2013-2016*. *JAMA*. 319(23) : 2410-2418. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6393914/>

Organisation des Nations Unies. (2013). *Réduire la pauvreté par l'éducation - comment y parvenir*. Repéré à <https://www.un.org/fr/chronicle/article/reduire-la-pauvrete-par-leducation-comment-y-parvenir>

Organisation mondiale de la Santé. (2019). *Surpoids et obésité de l'enfant*. Repéré à <https://www.who.int/dietphysicalactivity/childhood/fr/>

Organisation mondiale de la Santé. (2020). *Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) : Réduire l'extrême pauvreté et la faim*. Repéré à [https://www.who.int/topics/millennium\\_development\\_goals/hunger/fr/](https://www.who.int/topics/millennium_development_goals/hunger/fr/)

Organisation mondiale de la Santé. (2020). *Stratégies mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé*. Repéré à [https://www.who.int/dietphysicalactivity/childhood\\_what\\_can\\_be\\_done/fr/](https://www.who.int/dietphysicalactivity/childhood_what_can_be_done/fr/)

Park, E. (2011). *Overestimation and underestimation: adolescent's weight perception in comparison to BMI-based weight status and how it varies across socio-demographic factors*. The Journal of School Health. 81(2): 57-64. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/21223272/?from\\_single\\_result=Overestimation+and+underestimation+%3A+adolescent's+weight+perception+in+comparaison+to+BMI-based+weight+status+and+how+it+varies+across+socio-demographic+factors](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/21223272/?from_single_result=Overestimation+and+underestimation+%3A+adolescent's+weight+perception+in+comparaison+to+BMI-based+weight+status+and+how+it+varies+across+socio-demographic+factors)

Paxton, S.J., Neumark-Sztainer, D., Hannan, P.J. & Einslerberg, M.E. (2006). *Body Dissatisfaction Prospectively Predicts Depressive Mood and Low Self-Esteem in Adolescent Girls and Boys*. Journal of Clinical Child and Adolescent Psychology. 35(4): 539-549. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/17007599/>

Penuelas, J., Janssens, I.A., Ciais, P., Obersteiner, M., Kirsztin, T. ... & Sardans, J. (2017). *Increasing gap in human height between rich and poor countries associated to their different intakes of N and P*. Scientific Reports. 7: 17671. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5732171/>

Philippi, S.T. & Barco Leme, A.C. (2018). *Weight-teasing: Does Body Dissatisfaction Mediate Weight-Control Behaviours of Brazilian Adolescent Girls From Low-Income Communities*. Cadernos de Saude Publica. 21;34 (6). Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/29947652/?from\\_term=adolescent+girl+poverty+body+image&from\\_pos=1](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/29947652/?from_term=adolescent+girl+poverty+body+image&from_pos=1)

Poh, B.K., Lee, T.S., Yeo, G.S., Tang, G.S., Afifah, R.N. ... Oon Ng, A.L. (2019). *Low socioeconomic status and severe obesity are linked to poor cognitive performance in Malaysian children*. BMC Public Health. 19 (Suppl 4): 541 Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6565598/>

Pollatros, O., Georgiou, E., Kobel, S., Schreiber, A. & Dreyhaupt, J. (2020). *Trait-Based Emotional Intelligence, Body Image Dissatisfaction and HRQoL in Children*. Frontiers in Psychology. 23; 10 : 973. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6990369/>

Prins, R.G., Oenema, A., van der Horst, K. & Brug, J. (2009). *Objective and perceived availability of physical activity behaviour among urban adolescents*. International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity. 6: 70. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2770555/>

Rao, M., Afshi, A., Singh, G. & Mozaffarian, D. (2013). *Do healthier foods and diet patterns cost more than less healthy options? A systematic review and meta-analysis*. BMJ Open. 12(3):e004277. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3855594/>

Reardon, S. F., Duncan, G. & Murnane, R. (2011). *The widening academic achievement gap between the rich and the poor: new evidence and possible explanations*, in *Whither Opportunity; Rising Inequality, Schools, and Children's Life Chances*. (New York, NY: Russell Sage Foundation);. 91–116. Repéré à <https://inequality.stanford.edu/sites/default/files/The%20Widening%20Income%20Achievement%20Gap%20Between%20the%20Rich%20and%20The%20Poor.pdf>

Regnier, F., Le Bihan, E., Tichit, C. & Baumann, M. (2020). *Adolescent Body Dissatisfaction in Contrasting Socioeconomic Milieus Coming from a French and Luxembourgish Context*. *International Journal of Environmental Research and Public Health*. 17(1): 61. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6982110/>

Ren, L., Xu, Y., Guo, X., Zhang, J., Wang, H. ... & Tao, F. (2018). *Body image as risk factor for emotional and behavioural problems among Chinese adolescents*. *BMC Public Health*. 18(1): 1179. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6192148/>

Roberts, K. C., Shields, M., de Groh, M., Aziz, A., & Gilbert, J.-A. (2012). *Overweight and obesity in children and adolescents: results from the 2009 to 2011 Canadian Health Measures Survey*. *Health Reports*. 23(3): 37-41. Repéré à <https://europecpmc.org/article/med/23061263>

Robinson, T.N., Chang, J.Y., Haydel, K.F. & Killen, J.D. (2001). *Overweight concerns and body dissatisfaction among third-grade children: the impacts of ethnicity and socioeconomic status*. *The Journal of Pediatrics*. 138(2): 181-7. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/11174614/?from\\_single\\_result=Overweight+concerns+and+body+dissatisfaction+among+third-grade+children+%3A+the+impacts+of+ethnicity+and+socioeconomic+status](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/11174614/?from_single_result=Overweight+concerns+and+body+dissatisfaction+among+third-grade+children+%3A+the+impacts+of+ethnicity+and+socioeconomic+status)

Robinson, T.N., Banda, J.A., Hale, L., Lu, A.S., Fleming-Milici, F. ... & Wartella, E. (2017). *Screen Media Exposure and Obesity in Children and Adolescents*. *Pediatrics*. 140 (Suppl 2) : s96-s101. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5769928/>

Rossen, L.M. & Schoendorf, K.C. (2012). *Measuring health disparities: trends in racial-ethnic and socioeconomic disparities in obesity among 2- to 18-year old youth in the United States, 2001-2010*. *Annals of Epidemiology*. 22(10): 698-704. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/22884768/?from\\_single\\_result=Measuring+health+disparities%3A+trends+in+racial-ethnic+and+socioeconomic+disparities+in+obesity+among+2-+to+18-year+old+youth+in+the+United+States%2C+2001-2010](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/22884768/?from_single_result=Measuring+health+disparities%3A+trends+in+racial-ethnic+and+socioeconomic+disparities+in+obesity+among+2-+to+18-year+old+youth+in+the+United+States%2C+2001-2010)

Rowland, T.W. (2007). *Evolution of maximal oxygen uptake in children*. *Medicine and Sport Science*. 50: 200-209. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/17387259/>

Sawyer, S.M., Afifi, R.A., Bearinger, L.H., Blakemore, S.J., Dick, B., Ezeh, A.C. & Patton, G.C. (2012). *Adolescence: a foundation for future health*. *Lancet*. 379:1630-40. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/22538178/>

Schenck-Fontaine, A. & Panico, Many kinds of Poverty: *Three Dimensions of Economic Hardship, Their Combinations and Children's Behaviour Problems*. Demography. Doi: 10.1007/s13524-019-00833-y. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/31808103>

Schickedanz, A., Halfon, N., Sastry, N. & Chung, P.J. (2018). *Parent's Adverse Childhood Experiences and Their Children's Behavioral Health Problems*. Pediatrics. 142 (2). Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/29987168>

Secchi, J.D., Garcia, G.C., Espana-Romeo, V. & Castro-Pinero, J. (2014). *Physical fitness and future cardiovascular risk in argentin children and adolescents: an Introduction to the Alpha battery test*. Archivos Argentinos de Pediatría. 112(2):132-40. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/24584787/>

Shonkoff, J.P. (2012). *Leveraging the biology of adversity to address the roots of disparities in health and development*. Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/23045654?fbclid=IwAR1s1LNfaa65aCEK9sYi3xRCKdzRIFcH219qCeAWbi7fRzI2zYhpOoxZGbc>

Silins, E., Fergusson, D.M., Patton, G.C., Horwood, L.J., Olsson, C.A., Hutchinson, D.M., ... & Mattick, R.P. (2015). *Adolescent substance use and educational attainment: an integrative data analysis comparing cannabis and alcohol from three Australasian cohorts*. Drug and Alcohol Dependence. 156:90-6. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/26409754/>

Silva, L.M., van Rossem, L., Jansen, P.W., Hokken-Koelega, A.S.C., Moll, H.A. ... & Raat, H. (2012). *Children of Low Socioeconomic Status Show Accelerated Linear Growth in Early Childhood; Results from the Generation R Study*. PloS One. 7(5) : e37356. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3359354/#pone.0037356-Howe1>

Sjöberg, A., Moraeus, L., Yngve, A., Poortvliet, E., Al-Ansari, U. & Lissner, L. (2011). *Overweight and obesity in a representative sample of schoolchildren – exploring the urban-rural gradient in Sweden*. Obesity Reviews. 12(5): 305-14. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/21348925/?from\\_single\\_result=Overweight+and+obesity+in+a+representative+sample+of+schoolchildren+-+exploring+the+urban-rural+gradient+in+Sweden](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/21348925/?from_single_result=Overweight+and+obesity+in+a+representative+sample+of+schoolchildren+-+exploring+the+urban-rural+gradient+in+Sweden)

Springer, A.E., Li, L., Ranjit, N., Delk, J., Mehta, K. & Kelder, S.H. (2015). *School-level economic disadvantage and obesity in middle school children in central Texas, USA: a cross-sectional study*. International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity. 12 (Suppl 1). S8. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4518903/>

Staff, R.T., Murray, A.D., Ahearn, T.S., Mustafa, N., Fox, H.C. & Whalley, L.J. (2012). *Childhood socioeconomic status and adult brain size: childhood socioeconomic status influences adult hippocampal size*. *Annals of Neurology*. 71(5):653–660. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/22522480/?from\\_term=Childhood+socioeconomic+status+and+adult+brain+size%3A+childhood+socioeconomic+status+influences+adult+hippocampal+size&from\\_pos=2](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/22522480/?from_term=Childhood+socioeconomic+status+and+adult+brain+size%3A+childhood+socioeconomic+status+influences+adult+hippocampal+size&from_pos=2)

Stahlmann, K., Hebestreit, A., DeHenauw, S., Hunsberger, M., Kaprio, J. ... & Bogl, L.H. (2020). *A Cross-Sectional Study of Obesogenic Behaviours and Family Rules According to Family Structure in European Children*. *The International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity*. 17(1): 32. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/32138743/?from\\_linkname=pubmed\\_pubmed&from\\_from\\_uid=31129999&from\\_pos=5](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/32138743/?from_linkname=pubmed_pubmed&from_from_uid=31129999&from_pos=5)

Stanford, J.N. & McCabe, M.P. (2002). *Body image ideal among males and females: sociocultural influences and focus on different body parts*. *Journal of Health Psychology*. 7(6):675–684. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/22113409/>

Statistique Canada. (2007). *Région rurale (RR)*. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/dict/geo042-fra.cfm>

Statistique Canada. (2007). *Région urbaine (RU)*. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/dict/geo049-fra.cfm>

Strasburger, V.C. (2011). *Adolescents, obesity, and the media*. [published correction appears in *Pediatrics*.128(3): 594] *Pediatrics*. 128(1): 201–208. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/21708800/>

Strickhouser, J.E. & Sutin, A.R. (2019). *Family and neighbourhood socioeconomic status and temperament development from childhood to adolescence*. *Journal of Personality*. Doi: 10.1111. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/31442310>

Strochlic, R., Au, L.E. & Ritchie, L. (2017). *Is urban-rural location associated with weight status in school children? An examination of 42 small and rural Californian counties*. *Rural Remote Health*. 17(2) : 3966. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/28415846/?from\\_single\\_result=Is+urban-rural+location+associated+with+weight+status+in+school+children+%3F+An+examination+of+42+small+and+rural+Californian+counties](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/28415846/?from_single_result=Is+urban-rural+location+associated+with+weight+status+in+school+children+%3F+An+examination+of+42+small+and+rural+Californian+counties)

Suriano, K., Curran, J., Byrne, S.M., Jones, T.W. & Davis, E.A. (2010). *Fatness, fitness, and increased cardiovascular risk in young children*. *The Journal of Pediatrics*. 157(4):552–8. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/20542285/>

Tandon, P.S., Zhou, C., Sallis, J.F., Cain, K.L., Frank, L.D. & Saelens, B.E. (2012). *Home environment relationships with children's physical activity sedentary time, and screen time by socioeconomic status*. *The International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity*. 9: 88. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3413573/>

Tiggemann, M. (2005). *Body Dissatisfaction and Adolescent Self-Esteem: Prospective Findings*. *Body Image*. 2(2) : 129-135. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/18089181/>

Teicher, M.H., Anderson, C.M., Polcari, A. (2012). *Childhood maltreatment is associated with reduced volume in the hippocampal subfields CA3, dentate gyrus, and subiculum*. *Proceedings of the National Academy of Sciences*. 109(9):E563–72. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3295326/>

Tomalski, P., Moore, D.G., Ribeiro, H., Axelsson, E.L., Murphy, E., Karmiloff-Smith, A. ... & Kushnerenko, E. (2013). *Socioeconomic status and functional brain developmental-associations in early infancy*. *Developmental Science*. Volume 16, Issue 5. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/24033573/>

Tomkinson, G.R., Lang, J.J. & Tremblay, M.S. (2019). *Temporal trend in cardiorespiratory fitness of children and adolescents representing 19 high-income and upper middle-income countries between 1981 and 2014*. *British Journal of Sports Medicine*. 53(8): 478-486. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/29084727>

Tsimeas, P.D., Tsiokanos, A.L., Koutedakis, Y., Tsigilis, N. & Kellis, S. (2005). *Does living in urban or rural settings affect aspects of physical fitness in children? An allometric approach*. *British Journal of Sports Medicine*. 39(9): 671-4. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1725303/>

Ujevic, T., Sporis, G., Milanovic, Z., Pantelic, S. & Neljack, B. (2013). *Difference between health-related physical fitness profile of Croatian children in urban and rural areas*. *Collegium Antropologicum*. 37(1): 75-80. Repéré à [https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/23697253/?from\\_single\\_result=Difference+between+health-related+physical+fitness+profile+of+Croatian+children+in+urban+and+rural+areas](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/23697253/?from_single_result=Difference+between+health-related+physical+fitness+profile+of+Croatian+children+in+urban+and+rural+areas)

Van Dyke, M.E., Cheung, P.C., Franks, P. & Gazmararian, J.A. (2018). *Socioeconomic and Racial/Ethnic Disparities in Physical Activity Environments in Georgia Elementary School*. *Am J Health Promot*. 32(2):453-463. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6595485/>

Van Vliet, J.S., Gustafsson, P.A., Duchon, K. & Nelson, N. (2015). *Social inequality and age-specific gender differences in overweight and perception of overweight among Sweden children and adolescents: a cross-sectional study*. *BMC Public Health*. 9; 15 : 628. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4496810/>

van den Berg, P.A., Mond, J., Eisinger, M., Ackard, D. & Neumark-Sztainer, D. (2010). *The link between body dissatisfaction and self-esteem in adolescents: Similarities across gender, age, weight status*. *The Journal of Adolescent Health*. 47(3): 290-6. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2923488/>

Voelker, D.K., Reel, J.J. & Greenleaf, C. (2015). *Weight status and body image perceptions in adolescents: current perspectives*. *Adolescence Health, Medicine and Therapeutics*. 6: 149-158. Repéré à <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4554432/>

Walker, S.P., Wachs, T.D., Grantham-McGregor, S., Black, M.M., Nelson, C.A. ... & Richter, L. (2011). *Inequality in early childhood: risk and protective factors for early child development*. *Lancet*. 3789799:1325–1338. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/21944375/>

Whitt-Glover, M.C., Taylor, W.C., Floyd, M.F., Yore, M.M., Yancey, A.K. & Matthews, C.E. (2009). *Disparities in physical activity and sedentary behaviors among US children and adolescents: prevalence, correlates, and intervention implications*. *Journal of Public Health Policy*. 30(Suppl 1): S309–S334. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/19190581/>

Wodtke, G.T. & Parbst, M. (2017). *Neighborhoods, schools, and academic achievement: a formal mediation analysis of contextual effects on reading and mathematics abilities*. *Demography*. 54:1653–1676. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/28755275/>

World Bank. (2015). *What is the \$1.90 poverty line, and based on this new measure, how many people are living in extreme poverty in the world ?* Repéré à <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/746163-what-is-the-1-90-poverty-line-and-based-on-this>

Wong, B.Y.-M., Cerin, E., Ho, S.-Y., Mak, K.-K., Lo, W.-S. & Lam, T.-H. (2010). *Adolescent's physical activity : competition between perceived neighborhood sport facilities and home media resources*. *International Journal of Pediatric Obesity*. 5(2) : 169-176. Repéré à <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/19657859/>

# Annexe A : Classement des commissions scolaire pour l'année 2014-2015 selon l'indice de défavorisation (MEES)

## Indices de défavorisation par école - 2014-2015

### 711000 Commission scolaire des Monts-et-Marées Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
711002	École Lac-au-Saumon	6,68	2	14,87	8	88
711007	École Saint-Vianney - Saint-Tharcisius	11,36	5	16,35	8	48
711009	École Victor-Côté	16,52	7	19,37	9	145
711012	École Caron	6,88	2	13,45	7	209
711014	École Saint-Léon-le-Grand	11,67	5	11,11	6	46
711015	École Soeur-Rachel-Fournier	33,55	9	41,73	10	36
711016	École Saint-Damase - La Volière	21,48	8	30,14	10	45
711019	École Bon-Pasteur	16,05	7	16,73	8	195
711027	École Saint-Victor	6,45	2	17,28	9	94
711028	École Saint-Rosaire	23,44	8	13,92	7	120
711029	École Assomption	7,69	2	16,89	8	39
711030	École Sainte-Marie	21,94	8	20,91	9	110
711032	École Noël-Fortin	7,99	3	17,09	8	44
711033	École Émile-Dubé	26,25	9	33,84	10	32
711036	École Monseigneur-Betzile	2,32	1	10,51	5	90
711037	École Zénon-Soucy	14,49	6	20,68	9	296
711038	École Val-Brillant	9,44	4	12,17	6	115
711040	École Sainte-Ursule	10,35	4	16,26	8	226
711042	École Le Marinier	26,25	9	33,84	10	48
711046	École Sainte-Félicité	7,84	3	25,70	10	41
711081	École Saint-René-Goupil	16,80	7	30,58	10	46

### 711000 Commission scolaire des Monts-et-Marées Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
711021	École Secondaire Armand-Saint-Onge	10,72	3	15,18	8	595
711022	Polyvalente Forimont	22,14	8	13,94	7	89
711039	Polyvalente de Sayabec	24,78	8	27,52	10	128
711059	Polyvalente de Matane	13,31	6	19,64	9	802

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**712000 Commission scolaire des Phares**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
712001	École de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie	12,54	5	13,80	7	122
712002	École de l'Estran	13,04	6	7,10	3	255
712004	École Elisabeth-Turgeon	11,18	5	7,00	3	452
712006	École de Sainte-Luce-des-Bois-et-Marées-Lévesque	8,32	3	10,53	5	189
712007	École du Grand-Pavois	13,50	6	7,71	4	341
712009	École de l'Aquarelle	23,28	8	9,31	5	285
712014	École des Sources	2,66	1	6,26	3	226
712015	École du Havre-Saint-Rosaire	6,66	2	9,85	5	227
712019	École de la Rose-des-Vents	4,79	1	4,52	2	342
712020	École des Merisiers	4,54	1	7,74	4	161
712021	École des Beaux-Séjours	5,25	1	5,50	2	314
712022	École du Rocher-D'Auteuil	3,53	1	2,79	1	247
712025	École Boijoli	7,69	2	4,76	2	66
712030	École des Alizés	14,89	7	11,77	6	195
712031	École Norjoli	14,92	7	11,72	6	257
712032	École des Cheminots	13,06	6	23,24	10	179
712034	École du Portage	22,24	8	29,57	10	113
712036	École des Hauts-Plateaux	18,07	7	27,79	10	117

**712000 Commission scolaire des Phares**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
712001	École de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie	12,28	5	13,72	7	39
712003	École Paul-Hubert	9,85	3	7,48	2	1 495
712005	École du Mistral	15,04	7	17,19	9	695
712006	École de Sainte-Luce-des-Bois-et-Marées-Lévesque	8,90	2	10,96	4	43
712008	École Langevin	9,69	2	6,96	2	423
712010	École Saint-Jean	10,59	3	6,16	1	332
712015	École du Havre-Saint-Rosaire	6,37	1	9,64	4	62
712020	École des Merisiers	3,86	1	7,35	2	36

Source : MEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme étant le moins défavorisé et le rang 10 comme étant le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**713000 Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
713001	École Litalien	16,84	7	11,43	6	183
713002	École Gérard-Collin	17,10	7	15,37	8	195
713004	École du Jall	2,63	1	28,83	10	73
713005	École Chanoine-Côté	18,05	7	13,75	7	86
713006	École primaire de Dégelis	11,38	5	20,14	9	203
713007	École des Jolis-Vents	12,95	6	16,76	8	123
713009	École de Saint-Jean-de-Dieu	22,31	8	21,37	10	102
713010	École de Beaucourt - Saint-Eusèbe	11,81	5	13,27	7	73
713022	École primaire du Transcontinental	10,21	4	24,45	10	284
713037	École Notre-Dame	9,14	3	9,68	5	79
713100	École Georges-Gauvin	15,55	7	15,46	8	177
713108	École La Source	12,70	6	20,40	9	112

**713000 Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
713009	École de Saint-Jean-de-Dieu	17,13	7	18,55	9	69
713013	École secondaire de la Vallée-des-Lacs	12,72	5	20,31	10	87
713020	École secondaire de Dégelis	8,77	2	20,82	10	249
713121	École secondaire de Cabano	15,13	7	14,47	7	384
713127	École secondaire de Trois-Pistoles	16,99	7	14,58	7	327
713132	École secondaire du Transcontinental	12,11	5	25,09	10	209

Source : MEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme étant le moins défavorisé et le rang 10 comme étant le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**714000 Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
714001	École Moisson-d'Arts et la Chanterelle	19,42	8	20,32	9	83
714002	École Vents-et-Marées, Desbiens et Saint-Modeste	2,49	1	10,93	6	316
714003	École des Vieux-Moulins, Notre-Dame-du-Sourire et Riou	9,36	4	14,04	7	134
714004	École Roy et Joly	12,32	5	9,64	5	376
714005	École internationale Saint-François-Xavier	5,06	1	5,98	2	294
714006	École La Croisée	11,67	5	14,59	7	357
714007	École Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins	4,81	1	13,68	7	97
714008	École Lanouette	4,43	1	15,00	8	323
714010	École Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis de Saint-Joseph	4,75	1	13,98	7	240
714011	École Monseigneur-Boucher, Saint-Louis et Saint-Bruno	9,05	3	15,54	8	273
714012	École Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais	8,91	3	12,87	7	132
714014	École Sacré-Coeur	8,15	3	7,51	3	354
714015	École de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante	7,87	3	14,73	8	121
714016	École des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié	7,77	2	13,74	7	167

**714000 Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
714003	École des Vieux-Moulins, Notre-Dame-du-Sourire et Riou	11,57	4	18,52	9	37
714021	École secondaire de Rivière-du-Loup	8,09	1	12,26	6	1 205
714022	École secondaire Chanoine-Beaudet	8,22	1	14,99	8	357
714023	École polyvalente La Pocatière	7,93	1	10,93	4	403

Source : MEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé.  
Les écoles institutionnelles avec entente MEERS-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre.  
Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**721000 Commission scolaire du Pays-des-Bleuets**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
721006	École Boisjoli/des Deux-Lacs	14,27	6	23,07	10	86
721009	École Sainte-Hedwidge	0,00	1	18,06	9	49
721011	École Benoît-Duhamel	16,04	7	15,00	8	294
721012	École Notre-Dame	15,02	7	11,53	6	280
721014	École Jolivent/L'Arbrisseau	9,95	4	22,77	10	131
721030	École Maria-Goretti	9,37	4	13,72	7	78
721031	École Carrefour étudiant	6,20	2	8,74	4	116
721032	École Hébert	13,37	6	13,19	7	259
721033	École Monseigneur Bluteau	8,27	3	10,90	6	243
721035	École Jeanne-Mance/Pie XII	8,20	3	16,73	8	187
721051	École Sainte-Marie	12,48	5	8,93	4	189
721053	École Jean XXIII/Saint-Lucien	8,01	3	16,14	8	50
721056	École Sainte-Lucie/Notre-Dame-de-Lourdes	4,99	1	12,48	6	207
721074	École Sacré-Coeur/Sainte-Thérèse	8,92	3	12,91	7	470
721078	École Bon-Pasteur	13,52	6	17,68	9	106
721080	École Notre-Dame-des-Anges/Saint-Louis-de-Gonzague	15,15	7	20,65	9	474
721083	École La Source/Les Prés Verts	13,31	6	20,41	9	48

**721000 Commission scolaire du Pays-des-Bleuets**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
721016	École Cité étudiante	13,05	5	16,05	8	583
721039	Polyvalente des Quatre-Vents	9,94	3	13,06	6	785
721061	Polyvalente de Normandin	9,21	2	12,06	5	361
721085	Polyvalente Jean-Dolbeau	12,50	5	17,82	9	528
721086	École secondaire Des Chutes	12,77	5	17,60	9	327

Source : MEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**722000 Commission scolaire du Lac-Saint-Jean**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
722101	École Albert-Naud	12,68	6	12,17	6	188
722106	École Saint-Julien	13,47	6	12,68	7	136
722107	École Saint-Joseph	12,17	5	10,56	5	524
722109	École Saint-Pierre	5,00	1	6,35	3	472
722111	École Saint-Sacrement	22,47	8	21,22	9	227
722113	École Notre-Dame	10,37	4	12,58	7	172
722202	École Maria	3,66	1	10,46	5	222
722203	École Bon-Pasteur	8,42	3	21,01	9	45
722204	École Saint-Léon	1,02	1	36,21	10	116
722206	École Notre-Dame-de-Lorette	7,14	2	15,40	8	133
722207	École Sainte-Hélène	7,47	2	20,46	9	47
722208	École Notre-Dame-du-Rosaire	0,91	1	36,58	10	31
722210	École primaire Garnier	1,96	1	19,52	9	127
722240	École Jean XXIII	10,17	4	19,13	9	82
722241	École Saint-Antoine	6,52	2	4,82	2	111
722242	École Saint-Joseph	11,73	5	11,47	6	153
722243	École Saint-Gérard	8,90	3	21,35	9	52
722245	École du Bon Conseil	14,12	6	17,42	9	90
722248	École Monseigneur Victor	10,70	4	19,42	9	151
722249	École primaire Saint-Bruno	4,64	1	10,15	5	234

**722000 Commission scolaire du Lac-Saint-Jean**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
722002	École secondaire Camille-Lavoie	11,09	4	11,46	5	642
722003	Pavillon Wilbrod-Dufour	11,67	4	11,87	5	846
722004	École Curé-Hébert	10,64	3	14,71	8	319
722009	École Jean-Gauthier	3,91	1	20,19	10	429

Source : MEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**723000 Commission scolaire des Rives-du-Saguenay**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
723101	École Sainte-Claire	13,05	6	8,65	4	179
723104	École Saint-Coeur-de-Marie, Saint-Antoine	17,95	7	9,22	4	221
723105	École De La Pulperie	13,80	6	9,84	5	334
723108	École Antoine-de-Saint-Exupéry	29,02	9	17,03	8	121
723110	École L'Horizon	16,76	7	11,41	6	133
723114	École Sainte-Bernadette	14,48	6	7,94	4	132
723116	École Félix-Antoine-Savard	11,43	5	6,81	3	261
723117	École André-Gagnon	8,54	3	5,70	2	256
723119	École Des Quatre-Vents	12,16	5	8,78	4	165
723121	École Saint-Isidore, Saint-Denis	17,23	7	11,33	6	307
723125	École Vanier	11,15	5	9,60	5	218
723126	École Notre-Dame, Des Jolis-Prés	5,20	1	7,28	3	466
723127	École Notre-Dame-du-Rosaire	11,62	5	11,26	6	252
723129	École Le Roseau	18,08	7	14,44	7	137
723131	École Mont-Valin	6,70	2	12,25	6	149
723132	École Médéric-Gravel	8,56	3	12,94	7	364
723135	École Saint-Joseph	4,67	1	12,44	6	315
723137	École Du Vallon	9,78	4	36,30	10	39
723140	École Saint-Félix	5,00	1	27,66	10	36
723142	École Jean-Fortin, La Source	16,52	7	18,76	9	410
723144	École Saint-David	5,57	1	21,41	10	159
723148	École Sainte-Thérèse	13,52	6	16,63	8	289
723152	École La Carrière	9,12	3	10,40	5	175
723172	École primaire et secondaire Fréchette	9,78	4	36,30	10	61
723175	École secondaire de l'Odysée	12,25	5	9,25	5	55

**723000 Commission scolaire des Rives-du-Saguenay**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
723145	École secondaire Charles-Gravel	12,49	5	12,69	6	1 560
723172	École primaire et secondaire Fréchette	8,64	1	32,62	10	93
723173	École secondaire des Grandes-Marées	8,62	1	14,39	7	743
723175	École secondaire de l'Odysée	13,53	6	9,57	4	1 683

Source : MEEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**724000 Commission scolaire De La Jonquière**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
724021	École Notre-Dame-de-l'Assomption	13,27	6	8,30	4	279
724022	École Notre-Dame-du-Sourire	11,30	5	5,41	2	251
724024	École Sainte-Bernadette	10,16	4	3,15	1	278
724025	École Sainte-Lucie	7,14	2	7,38	3	382
724030	Collège Saint-Ambroise	13,18	6	14,78	8	267
724031	École Sainte-Cécile	13,98	6	8,68	4	213
724033	École Sacré-Coeur	13,20	6	9,76	5	332
724034	École Bois-Joli	5,27	1	8,97	4	228
724035	École Saint-Jean-de-Bégin	12,68	6	28,96	10	50
724036	École Saint-Charles	8,10	3	12,77	7	57
724040	École internationale de la Mosaïque	20,55	8	13,10	7	298
724041	École Marguerite-Belley	10,46	4	3,46	1	216
724044	École Sainte-Marie-Médiatrice	24,29	8	16,04	8	133
724045	École Trefflé-Gauthier	18,76	8	11,06	6	136
724046	École Notre-Dame-du-Rosaire/Saint-Luc	19,51	8	9,38	5	293
724047	École Saint-Jean-Baptiste	19,82	8	12,38	6	199
724048	École du Versant	6,31	2	12,00	6	106

**724000 Commission scolaire De La Jonquière**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
724002	École polyvalente Arvida	12,26	5	8,02	3	1 063
724003	École secondaire Kénogami	13,31	6	8,32	3	803
724014	École polyvalente Jonquière	15,58	7	12,10	5	995

Source : MEEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**731000 Commission scolaire de Charlevoix**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
731003	École Les Marées montantes	6,32	2	15,50	8	456
731004	École L'Écho des trois montagnes	7,33	2	17,05	8	349
731005	École de la Rose-des-Vents	6,26	2	13,63	7	191
731006	École Valléemont	5,07	1	10,63	5	475

**731000 Commission scolaire de Charlevoix**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
731001	Centre éducatif Saint-Aubin	5,55	1	11,10	5	426
731002	École secondaire du Plateau	6,88	1	14,97	8	638
731005	École de la Rose-des-Vents	1,15	1	16,67	9	58

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**733000 Commission scolaire des Découvreurs**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
733002	École Des Pionniers	7,00	2	1,51	1	705
733003	École L'Étincelle - Trois-Saisons	10,95	5	5,94	2	253
733005	École des Hauts-Clochers	14,37	6	5,13	2	508
733007	École des Coeurs-Vaillants	15,93	7	3,53	1	398
733010	École Fernand-Seguin	15,91	7	5,21	2	279
733011	École d'éducation internationale Filteau - Saint-Mathieu	15,07	7	4,28	2	696
733012	École Le Ruisselet	5,36	1	1,11	1	350
733016	École du Versant	21,92	8	7,43	3	312
733019	École Saint-Louis-de-France - Saint-Yves	9,93	4	2,19	1	421
733021	École Marguerite-D'Youville	3,16	1	0,63	1	224
733022	École Les Primevères - Jouvence	8,37	3	4,43	2	442
733024	École L'Arbrisseau	4,01	1	0,34	1	262
733025	École Les Bocages	2,06	1	0,83	1	358
733027	École Les Sources	3,08	1	0,48	1	348
733028	École Saint-Michel	10,36	4	2,27	1	318

**733000 Commission scolaire des Découvreurs**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
733002	École Des Pionniers	6,59	1	1,68	1	192
733030	École secondaire polyvalente de L'Ancienne-Lorette	10,66	3	4,25	1	922
733031	École secondaire de Rochebelle	12,68	5	3,49	1	1 668
733032	Collège des Compagnons	9,66	2	3,00	1	1 028

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**734000 Commission scolaire des Premières-Seigneuries**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
734001	École de la Primerose	10,02	4	4,46	2	311
734002	École Marie-Renouard et de l'Assomption	14,33	6	6,33	3	262
734004	École de l'Harmonie	14,81	6	6,89	3	608
734005	École de Saint-Michel	4,04	1	1,96	1	456
734006	École de la Pléiade	29,58	9	12,16	6	171
734007	École du Trivent	1,87	1	6,17	3	363
734008	École optionnelle Yves-Prévost et des Loutres	13,13	6	6,39	3	386
734009	École de la Ribambelle	8,25	3	3,83	1	291
734010	École du Sous-Bois	16,64	7	12,72	7	245
734011	École des Cimes	8,11	3	3,33	1	352
734012	École de la Farandole	11,92	5	9,85	5	246
734015	École Maria-Goretti	19,53	8	8,02	4	232
734016	École du Rucher	19,62	8	8,87	4	153
734017	École du Bourg-Royal	9,66	4	3,74	1	252
734018	École du Parc-Orléans	12,03	5	4,15	1	337
734019	École de l'Escale et du Plateau	10,89	4	6,03	2	376
734020	École Guillaume-Mathieu	9,51	4	2,55	1	353
734021	École de la Fourmière	27,67	9	12,06	6	326
734025	École aux Quatre-Vents	14,73	6	7,91	4	281
734026	École Beausoleil	13,93	6	7,28	3	338
734027	École du Parc	21,89	8	10,93	6	133
734028	École de l'île-d'Orléans	3,73	1	5,53	2	296
734030	École de Boischatel	6,53	2	1,41	1	448
734031	École du Petit-Prince	11,42	5	6,31	3	213
734032	École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil	9,00	3	11,87	6	344
734034	École des Beaux-Prés et de la Pionnière	7,56	2	10,94	6	276
734036	École Caps-des-Neiges	8,94	3	14,53	7	213
734040	École du Cap-Soleil et Saint-Pierre	15,92	7	5,72	2	512
734041	École Chabot et de l'Oasis	13,16	6	5,45	2	611
734042	École de l'Escalade	13,20	6	5,70	2	259
734043	École du Bois	15,14	7	8,03	4	357
734044	École du Harfang-des-Neiges	7,23	2	6,20	3	637
734045	École de l'Arc-en-Ciel	12,87	6	6,74	3	267
734047	École de la Passerelle	15,59	7	8,32	4	336
734048	École Montagnac	4,70	1	1,33	1	652
734107	École du Châtelet	6,18	2	4,37	2	158

**734000 Commission scolaire des Premières-Seigneuries**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
734050	École Académie Sainte-Marie	11,94	5	6,64	2	507
734051	École Samuel-De Champlain	13,22	6	7,07	2	881
734052	École de la Seigneurie	11,41	4	6,07	1	1 044
734056	École de l'Envol	14,26	6	7,29	2	71
734057	Polyvalente de Charlesbourg	16,53	7	6,95	2	1 104
734058	École Joseph-Paquin	12,57	5	7,18	2	48
734060	École de la Courvilloise	11,79	4	6,86	2	1 059
734061	École du Mont-Sainte-Anne	8,86	2	9,33	4	833
734065	École le Sommet	11,44	4	6,16	1	798
734066	École des Sentiers	13,32	6	5,74	1	1 069

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**741000 Commission scolaire du Chemin-du-Roy**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
741002	École du Versant-de-la-Batiscan	13,36	6	6,61	3	78
741004	École de la Solidarité	8,23	3	14,55	7	113
741008	École primaire d'éducation internationale	17,37	7	10,63	5	313
741011	École Madeleine-De Verchères	6,64	2	12,26	6	113
741016	École de la Source	6,38	2	9,96	5	163
741019	École des Bâtisseurs	15,15	7	8,57	4	594
741022	École intégrée Saint-Eugène-et-Saint-Gabriel-Archange	21,61	8	14,89	8	358
741024	École de musique Jacques-Héty	15,06	7	10,26	5	284
741027	École aux Deux-Étangs	25,05	8	14,72	8	279
741030	École Dollard	31,38	9	20,47	9	130
741034	École de l'Envolée	13,60	6	9,73	5	134
741039	École des Champs-et-Marées	12,26	5	8,60	4	87
741040	École Mond'Ami	24,84	8	18,66	9	48
741042	École Louis-de-France	8,09	3	9,80	5	343
741050	École Marie-Leneuf	21,63	8	13,73	7	35
741054	École Curé-Chamberland	31,71	9	23,18	10	115
741058	École Cardinal-Roy	37,87	10	20,65	9	134
741060	École Saint-Pie-X	22,04	8	12,97	7	138
741061	École Jacques-Buteux	22,08	8	12,38	6	355
741062	École Sainte-Thérèse	36,18	9	22,62	10	127
741064	École Saint-Philippe	40,57	10	25,44	10	65
741067	École alternative Saint-Sacrement	20,84	8	12,62	7	293
741068	École Saint-Paul	44,18	10	36,45	10	103
741074	École Saint-François-d'Assise	37,05	10	21,62	10	159
741078	École Saint-Dominique-et-Sainte-Catherine-de-Sienne	33,03	9	15,49	8	181
741079	École Notre-Dame-du-Rosaire	11,86	5	6,92	3	155
741080	École Marguerite-Bourgeois	9,38	4	8,20	4	129
741082	École Richelleu	7,26	2	3,70	1	111
741086	École Ami-Joie-et-des-Grès	5,63	1	10,40	5	281
741092	École primaire de Louiseville	25,20	8	23,82	10	303
741098	École Baïle-Valleée	11,79	5	19,92	9	227
741122	École de Yamachiche-Saint-Léon	14,18	6	24,22	10	273
741146	École du Bois-Joli	4,01	1	3,43	1	341
741147	École de Pointe-du-Lac	10,86	4	10,40	5	561
741154	École les Terrasses	5,12	1	2,29	1	228
741155	École intégrée des Forges	13,31	6	8,11	4	419

**741000 Commission scolaire du Chemin-du-Roy**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
741017	École Avenues-Nouvelles	25,21	8	18,05	9	266
741021	Collège de l'Horizon	18,60	8	12,86	6	429
741050	École Marie-Leneuf	18,08	8	12,35	6	55
741108	École secondaire l'Escalpe	19,75	8	22,98	10	559
741109	Académie les Estacades	15,76	7	11,34	5	1 617
741110	École secondaire des Pionniers	23,73	8	15,67	8	1 542
741111	École Chavigny	16,19	7	11,05	5	1 136
741112	École secondaire le Tremplin	10,04	3	10,28	4	276

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**742000 Commission scolaire de l'Énergie**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
742001	École de la Tortue-des-Bois	15,66	7	13,97	7	80
742006	École des Boisés	18,77	8	29,06	10	114
742008	École des Vallons - Notre-Dame-de-la-Joie - Notre-Dame-des-Neiges	10,52	4	18,15	9	162
742010	École de la Petite-Rivière - Villa-de-la-Jeunesse	17,42	7	16,48	8	235
742015	École Sainte-Marie	10,63	4	10,12	5	348
742018	École de la Vallée-du-Saint-Maurice	16,61	7	11,41	6	492
742025	École Notre-Dame	12,95	6	11,65	6	330
742028	École Lafleche	29,22	9	15,87	8	203
742031	École de Sainte-Flore - Saint-Paul	18,84	8	15,20	8	135
742036	École Lac-à-la-Tortue - Saint-Georges-de-Champlain	18,09	7	20,14	9	371
742047	École Jacques-Buteux - Maternelle Jacques-Buteux	13,12	6	19,26	9	218
742063	École de la Passerelle - Le Sablon d'Or - Masson	18,15	7	29,92	10	204
742064	École La Croisière - Plein Soleil - Primadel	11,16	5	13,34	7	170
742067	École La Providence	16,88	7	15,99	8	232
742076	École Saint-Charles-Garnier - Saint-Joseph	21,19	8	13,46	7	236
742083	École Immaculée-Conception	37,51	10	28,79	10	190
742093	École Saint-Jacques	40,13	10	30,27	10	161
742101	École Antoine-Hallé	28,83	9	18,95	9	216
742104	École Centrale	11,87	5	17,86	9	337

**742000 Commission scolaire de l'Énergie**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
742006	École des Boisés	19,58	8	29,38	10	50
742097	École secondaire Val-Mauricie	15,72	7	13,31	6	1 100
742100	École secondaire des Chutes	25,50	9	19,85	9	590
742105	École secondaire Paul-Le Jeune	17,50	8	20,36	10	552
742106	École secondaire du Rocher	23,88	8	17,42	9	553
742118	École secondaire Champagnat	13,13	6	18,99	9	437

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**751000 Commission scolaire des Hauts-Cantons**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
751024	École Gendreau	12,60	5	10,14	5	173
751027	École Sacré-Coeur	10,92	4	12,98	7	194
751030	École Saint-Luc	11,21	5	12,05	6	110
751032	École Sancta-Maria	5,81	2	12,33	6	50
751036	École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X	0,98	1	18,52	9	56
751037	École de Sainte-Edwidge & Ligugé	0,31	1	6,00	2	78
751039	École Louis-Saint-Laurent	7,20	2	8,57	4	197
751041	École Monseigneur-Durand	15,00	7	15,09	8	175
751047	École du Parchemin	12,25	5	15,11	8	379
751051	École Saint-Camille	10,50	4	12,07	6	212
751055	École Saint-Paul	19,04	8	23,42	10	33
751058	École des Trois-Cantons	24,55	8	26,62	10	64
751063	École Notre-Dame-de-Lorette	20,56	8	25,77	10	35
751067	École Notre-Dame-du-Paradis	1,11	1	9,29	5	91
751068	École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	19,01	8	30,51	10	120
751071	École Sacré-Coeur	11,97	5	11,14	6	323
751074	École Notre-Dame-de-Fatima	11,76	5	16,18	8	307
751079	École d'Audet	5,20	1	23,58	10	59
751080	École des Monts-et-Lacs	5,21	1	23,62	10	57
751082	École de Sainte-Cécile	5,56	1	24,76	10	50
751084	École des Sommets	5,63	1	24,51	10	36
751086	École de la Feuille-d'Or	1,04	1	13,23	7	90
751088	École de Saint-Romain	8,89	3	18,07	9	47
751091	École de la Source	11,56	5	28,92	10	31
751094	École des Monts-Blancs	10,56	4	26,58	10	60
751095	École de la Voie-Lactée	28,87	9	34,30	10	83

**751000 Commission scolaire des Hauts-Cantons**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
751005	École La Frontalière	9,94	3	12,07	5	721
751006	Polyvalente Montignac	10,33	3	17,97	9	830
751007	Polyvalente Louis-Saint-Laurent	13,40	6	17,67	9	568
751008	Maison familiale rurale du Granit	12,29	5	15,56	8	58

Source : MEESR, SPSP, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Litloral, Crie et Kativik).

**735000 Commission scolaire de Portneuf**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
735101	École des Bourdons, Courval	3,02	1	2,94	1	270
735102	École de la Saumonière / Pavillon de la Jacques-Cartier / Pavillon du	8,56	3	8,51	4	310
735103	École des Trois-Sources	4,80	1	10,54	5	118
735104	École du Bon-Pasteur	4,41	1	3,56	1	163
735108	École des Sentiers, de la Riveraine	4,44	1	7,59	4	130
735201	École du Phare	4,95	1	8,01	4	57
735202	École du Bateau-Blanc	9,34	4	8,47	4	79
735203	École Saint-Charles-de-Grondines	10,49	4	7,60	4	55
735204	École du Goéland	5,63	1	10,48	5	58
735205	École de la Morelle	5,63	1	10,48	5	74
735206	École Sainte-Marie	13,32	6	10,51	5	192
735212	École Marguerite-D'Youville, Saint-Joseph	10,71	4	15,45	8	584
735213	École du Perce-Neige/Pavillon du Perce-Neige/Pavillon Saint-Charles	3,46	1	8,49	4	635
735214	École Marie-du-Saint-Sacrement	16,42	7	13,18	7	78

**735000 Commission scolaire de Portneuf**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
735010	École secondaire de Donnacona	4,91	1	7,31	2	919
735013	École secondaire Louis-Jobin	9,86	3	14,92	8	580
735014	École secondaire de Saint-Marc	9,64	2	9,33	4	332

Source : MEESR, SPSP, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Litloral, Crie et Kativik).

**752000 Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
752001	École Beaulieu	7,29	2	5,20	2	441
752003	École Champlain	10,07	4	7,41	3	243
752004	École du Coeur-Immaculé	16,71	7	9,95	5	487
752005	École Desjardins	31,53	9	22,61	10	150
752006	École Desranleau	6,98	2	7,32	3	299
752009	École Hélène-Boullé	3,64	1	2,06	1	142
752010	École Jean-XXIII	37,24	10	20,88	9	130
752012	École Laporte	5,06	1	9,18	4	292
752013	École LaRocque	37,80	10	22,22	10	198
752015	École des Deux-Rives	15,10	7	10,26	5	391
752016	École Marie-Reine	20,82	8	20,55	9	183
752017	École du Soleil-Levant	12,15	5	5,90	2	206
752018	École Notre-Dame-de-Liesse	7,62	2	5,42	2	388
752019	École de la Passerelle	8,44	3	8,87	4	76
752021	École Notre-Dame-du-Rosaire	20,06	8	11,53	6	358
752023	École Pie-X - de l'Assomption	22,37	8	17,48	9	294
752024	École du Sacré-Coeur	12,78	6	8,69	4	598
752025	École Saint-Antoine	12,90	6	10,55	5	240
752026	École du Saint-Esprit	7,05	2	5,50	2	221
752027	École des Quatre-Vents	41,79	10	25,80	10	234
752029	École Sainte-Anne	16,16	7	8,14	4	223
752031	École de la Sainte-Famille	29,03	9	18,37	9	237
752033	École Sylvestre	41,25	10	22,61	10	146
752034	École de Carillon	10,24	4	6,44	3	354
752035	École Notre-Dame-des-Champs	9,43	4	3,75	1	168
752037	École de la Source-Vive	11,26	5	7,25	3	212
752038	École Brébeuf	13,27	6	6,51	3	277
752041	École du Boisjoli	5,05	1	7,06	3	459
752042	École de la Maisonnée	9,67	4	6,01	2	550
752044	École Alfred-DesRochers	5,39	1	9,75	5	475
752045	École Eymard	16,73	7	11,96	6	182
752046	École du Jardin-des-Lacs	9,35	4	4,65	2	249
752048	École Notre-Dame-de-la-Paix	4,15	1	8,05	4	72
752049	École de l'Écollectif	16,57	7	10,18	5	127
752050	École de la Samare	7,57	2	3,44	1	184
752055	École des Enfants-de-la-Terre	10,96	5	9,52	5	137
752151	École du Touret	14,20	6	11,10	6	34

**752000 Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
752116	École du Triolet	9,48	2	7,97	3	2 027
752117	École de la Montée	19,25	8	13,30	6	1 246
752124	École Mitchell - Montcalm	13,17	6	8,64	3	1 296
752148	École internationale du Phare	28,55	9	17,57	9	846
752151	École du Touret	16,13	7	11,73	5	112
752167	École Le Gôéland	16,53	7	11,47	5	370

Source : MEESR, SPSSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé.  
Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre.  
Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**762000 Commission scolaire de Montréal**  
Écoles primaires (suite)

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
762092	École Louis-Colin	26,55	9	8,72	4	366
762094	École Marie-Favery	43,91	10	21,26	9	258
762095	École Saint-Arsène	30,77	9	15,27	8	340
762096	École Saint-Étienne	43,95	10	23,02	10	140
762097	École Arc-en-Ciel	32,37	9	15,49	8	144
762098	École Louis-Hippolyte-Lafontaine	24,99	8	13,14	7	323
762100	École Saint-Paul-de-la-Croix	29,90	9	11,97	6	343
762101	École Fernand-Seguín, pavillon Hubert-Reeves	30,68	9	13,22	7	290
762102	École Christ-Roi	28,06	9	15,75	8	269
762103	École Laurier	28,71	9	12,63	7	452
762104	École Saint-Gérard	24,08	8	11,44	6	341
762105	École La Mennais	41,74	10	21,98	10	179
762106	École Hélène-Boullé	32,83	9	13,66	7	324
762107	École Sainte-Cécile	36,55	9	17,40	9	329
762110	École La Petite-Patrie, pavillon Saint-Jean-de-la-Croix	43,53	10	21,38	10	231
762111	École Saint-Enfant-Jésus	35,19	9	17,45	9	203
762114	École au Pied-de-la-Montagne, pavillon Jean-Jacques-Olier	34,99	9	15,23	8	326
762115	École Lambert-Closse	38,18	10	13,38	7	233
762117	École Ahuntsic	27,78	9	10,65	5	404
762119	École Saint-André-Apôtre	20,94	8	8,41	4	368
762120	École Saint-Simon-Apôtre	43,26	10	21,28	9	325
762121	École Saint-Benoît	46,44	10	19,36	9	245
762122	École Barclay	62,41	10	33,99	10	490
762127	École FACE	40,54	10	17,59	9	469
762128	École Barthélemy-Vimont	64,02	10	35,05	10	917
762129	École De La Petite-Bourgogne	63,54	10	25,31	10	276
762130	École Charles-Lemoine	51,21	10	29,46	10	292
762131	École Jeanne-LeBer	56,34	10	30,43	10	223
762132	École François-de-Laval	41,01	10	13,81	7	700
762134	École Félix-Leclerc	54,12	10	13,77	7	286
762135	École Bedford	61,64	10	24,39	10	342
762137	École Saint-Léon-de-Westmount	37,64	10	7,54	3	532
762139	École Victor-Rousselot	55,25	10	28,21	10	256
762140	École Ludger-Duvernay	52,43	10	22,79	10	343
762142	École Notre-Dame-des-Neiges	43,40	10	11,41	6	439
762144	École Lucille-Teasdale	50,27	10	18,05	9	315
762145	École Gilles-Vigneault	53,16	10	20,11	9	291
762146	École Sainte-Odile	45,47	10	21,48	10	440
762147	École Alice-Parizeau	53,44	10	20,90	9	327
762149	École Saint-Pascal-Baylon	52,57	10	17,82	9	257
762150	École Simonne-Monet	53,44	10	11,99	6	271
762151	École Louisbourg	60,57	10	33,48	10	293
762152	École des Nations	53,39	10	23,04	10	396
762153	École du Petit-Chapiteau	46,28	10	17,53	9	355
762154	École Saint-Zotique	52,19	10	26,05	10	161
762155	École Iona	42,47	10	12,41	6	484
762156	École Notre-Dame-de-Grâce	24,90	8	7,52	3	681
762158	École Étoile filante	19,63	8	6,24	3	124
762159	École Anne-Hébert	32,01	9	8,15	4	116
762161	École des Cinq-Continents, pavillon Saint-Antoine	33,80	9	7,72	4	482
762162	École Marie-de-l'Incarnation	44,01	10	23,12	10	141
762163	École Marc-Favreau	40,15	10	10,25	5	406
762164	École Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	47,48	10	25,12	10	345
762165	École Coeur-Immaculé-de-Marie	35,88	9	16,83	8	278
762166	École Dollard-des-Ormeaux	41,35	10	17,26	9	205
762167	École Saint-Jean-de-Matha	41,08	10	17,47	9	281
762169	École Les-Enfants-du-Monde	48,30	10	15,02	8	357
762170	École Sainte-Catherine-de-Sienne	42,26	10	10,52	5	265
762171	École Judith-Jasmin	40,17	10	9,72	5	288
762201	École Gadbois	27,96	9	16,02	8	51
762205	École Victor-Doré	30,92	9	15,89	8	140
762207	École Charles-Bruneau	45,55	10	24,52	10	115
762209	École Saint-Pierre-Apôtre	42,84	10	22,86	10	120
762215	École de l'Étincelle	44,12	10	23,93	10	73
762284	École internationale de Montréal	29,67	9	10,00	5	289

**762000 Commission scolaire de Montréal**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
762127	École FACE	41,02	10	18,14	9	458
762218	École Rosalie-Jetté	42,37	10	23,14	10	48
762221	École Irénée-Lussier	39,96	10	20,29	10	234
762225	École Joseph-Charbonneau	23,41	8	14,14	7	201
762226	École Henri-Julien	45,38	10	22,98	10	85
762242	École Espace-Jeunesse	42,92	10	21,80	10	132
762247	École Euréka	48,17	10	19,67	9	43
762248	École Le Vitrail	42,12	10	22,75	10	66
762252	École Louise-Trichet	30,30	9	18,37	9	336
762253	Académie Dunton	32,81	9	18,80	9	735
762254	École Louis-Riel	34,02	9	17,78	9	1 262
762256	École Édouard-Montpetit	35,72	9	19,72	9	1 208
762258	École Marguerite-De Lajemmerais	40,98	10	21,67	10	1 062
762259	École Chomedey-De Maisonneuve	48,20	10	27,84	10	562
762260	École Eulalie-Durocher	39,10	10	21,30	10	691
762262	École Joseph-François-Perrault	40,08	10	21,94	10	1 486
762263	École Louis-Joseph-Papineau	49,15	10	31,66	10	1 059
762264	École Pierre-Dupuy	53,28	10	26,68	10	291
762265	École Jeanne-Mance	39,43	10	18,40	9	978
762267	Académie De Roberval	39,81	10	20,34	10	575
762268	École Père-Marquette	35,26	9	18,03	9	941
762269	École Georges-Vanier	46,53	10	24,22	10	1 018
762271	École Sophie-Barat	32,28	9	14,95	8	1 527
762274	École Robert-Gravel	32,26	9	15,01	8	438
762276	École Marie-Anne	39,66	10	18,38	9	805
762278	École Lucien-Pagé	52,88	10	27,68	10	1 226
762281	École Évangéline	46,45	10	20,15	10	706
762282	École La Dauversière	48,23	10	21,43	10	496
762284	École internationale de Montréal	38,37	10	13,68	7	581
762286	École Saint-Henri	54,91	10	25,57	10	840
762287	École Honoré-Mercier	43,09	10	20,54	10	521
762288	École La Voie	52,26	10	18,71	9	1 032
762291	École Saint-Luc	43,19	10	12,98	6	1 780

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**763000 Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys**  
Écoles primaires (suite)

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
763221	École Sainte-Geneviève	22,21	8	10,02	5	597
763222	École du Bout-de-l'Isle	8,54	3	2,80	1	374
763224	École du Bois-de-Liesse	30,67	9	10,37	5	260
763237	École John-F.- Kennedy	32,87	9	13,32	7	70

**763000 Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
763037	École du Sas	31,13	9	12,59	6	188
763038	École Mont-Royal	39,57	10	13,09	6	930
763040	École Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont	34,92	9	9,32	4	611
763041	École Saint-Laurent	45,08	10	17,04	9	2 094
763042	École Pierre-Laporte	38,38	10	13,15	6	768
763136	Collège Saint-Louis	21,76	8	9,12	3	956
763138	École Cavellier-De LaSalle	34,18	9	14,39	7	1 662
763139	École Dalbé-Viau	31,79	9	18,01	9	901
763142	École Monseigneur-Richard	40,81	10	20,80	10	876
763236	École des Sources	18,30	8	7,28	2	1 476
763237	École John-F.- Kennedy	25,41	8	10,39	4	88
763240	École Félix-Leclerc	15,72	7	4,95	1	1 094
763241	Dorval-Jean XXIII	25,61	9	11,47	5	1 575
763243	École Saint-Georges	16,44	7	7,10	2	645

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**763000 Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
763001	Académie Saint-Clément	18,40	8	3,88	1	441
763005	École Bois-Franc-Aquarelle	48,65	10	19,44	9	491
763006	École Cardinal-Léger	36,54	9	13,62	7	728
763007	École Édouard-Laurin	41,88	10	16,80	8	288
763008	École Enfant-Soleil	54,00	10	25,40	10	424
763009	École Guy-Drummond	28,73	9	8,54	4	461
763010	Katimavik-Hébert	32,87	9	12,51	7	549
763011	École Henri-Beaulieu	68,81	10	18,35	9	496
763012	École Jonathan	27,96	9	10,98	6	89
763013	École Lajoie	38,88	10	10,60	5	367
763014	École Laurentide	61,56	10	17,97	9	293
763015	École Beau-Séjour	22,03	8	9,62	5	501
763016	École Nouvelle-Querbes	27,23	9	7,54	3	229
763017	École Saint-Clément	18,54	8	3,83	1	871
763018	École Saint-Germain-d'Outremont	18,74	8	3,36	1	316
763019	École de la Mosaïque	50,23	10	10,16	5	494
763020	École Jean-Grou	48,96	10	18,82	9	453
763022	École Enfants-du-Monde	13,52	6	4,16	2	506
763024	École des Grands-Étres	51,35	10	16,88	8	251
763025	École des Amis-du-Monde	27,77	9	3,56	1	392
763100	École Chanoine-Joseph-Théorêt	38,55	10	21,52	10	218
763101	École des Découvreurs	24,78	8	9,91	5	230
763102	École du Grand-Héron	28,71	9	14,64	7	209
763103	École Henri-Forest	36,04	9	17,79	9	212
763104	École Ile-des-Soeurs	22,06	8	4,60	2	873
763105	École Jardin-des-Saints-Anges	30,43	9	18,31	9	168
763106	École Laurendeau-Dunton	41,18	10	14,18	7	430
763107	École Pierre-Rémy	39,83	10	11,58	6	281
763108	École Lévis-Sauvé	50,07	10	25,39	10	272
763109	École Martin-Bélanger	39,81	10	20,96	9	187
763110	École Notre-Dame-de-la-Garde	22,86	8	13,48	7	446
763111	École Notre-Dame-de-la-Paix	49,93	10	24,85	10	240
763112	École Notre-Dame-de-Lourdes	48,53	10	26,52	10	229
763113	École Notre-Dame-des-Rapides	24,12	8	10,12	5	307
763114	École Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	51,44	10	22,26	10	188
763115	École Paul-Jarry	39,34	10	23,65	10	230
763116	École Philippe-Morin	28,02	9	18,41	9	208
763117	École Sainte-Catherine-Labouré	38,78	10	19,74	9	375
763118	École Sainte-Geneviève	20,71	8	10,78	5	303
763119	École Terre-des-Jeunes	33,21	9	16,76	8	321
763120	École Très-Saint-Sacrement	28,82	9	16,70	8	238
763121	École Victor-Thérien	14,63	6	6,70	3	417
763122	École Catherine-Soumillard	8,12	3	4,77	2	315
763129	École L'Eau-Vive	41,06	10	18,15	9	216
763130	École des Berges-de-Lachine	35,93	9	15,23	8	256
763131	École du Petit-Collège	28,81	9	8,92	4	416
763200	École Dollard-Des Ormeaux	26,13	9	8,88	4	473
763201	École du Grand-Chêne	23,96	8	9,97	5	281
763202	École Émile-Nelligan	10,92	5	2,97	1	494
763203	École Gentilly	17,69	7	6,68	3	540
763204	École Harfang-des-Neiges	39,67	10	21,35	9	270
763206	École Jacques-Bizard	13,83	6	6,43	3	286
763208	École Jonathan-Wilson	5,34	1	2,94	1	383
763209	École Joseph-Henrico	13,81	6	5,42	2	226
763210	École Lalonde	20,62	8	8,67	4	387
763211	École Marguerite-Bourgeoys	8,73	3	3,50	1	421
763212	École Murielle-Dumont	16,70	7	6,08	3	458
763213	École Perce-Neige	36,54	9	19,34	9	490
763214	École Beaconsfield	8,73	3	1,62	1	213
763216	École Pointe-Claire	11,49	5	2,53	1	435
763217	École Saint-Gérard	25,27	8	9,17	4	289
763218	École Saint-Louis	17,64	7	6,08	3	433
763219	École Saint-Luc	16,55	7	3,84	1	332
763220	École Saint-Rémi	6,42	2	1,31	1	329

**762000 Commission scolaire de Montréal**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
762001	École Philippe-Labarre	26,73	9	19,96	9	210
762002	École Armand-Lavergne	27,79	9	22,23	10	268
762003	École Saint-Justin	32,81	9	17,57	9	497
762005	École La Vérendrye	27,37	9	17,03	8	298
762009	École Sainte-Claire	29,26	9	17,22	8	242
762010	École Sainte-Louise-de-Marillac	22,77	8	11,11	6	193
762012	École Saint-François-d'Assise	39,07	10	24,13	10	245
762013	École Boucher-De La Bruère	23,06	8	14,44	7	153
762014	École Saint-Donat	26,61	9	9,90	5	273
762015	École Saint-Fabien	15,67	7	5,99	2	276
762017	École Louis-Dupire	38,82	10	19,99	9	350
762019	École Guillaume-Couture	33,02	9	21,18	9	300
762022	École Notre-Dame-des-Victoires	33,21	9	19,10	9	328
762023	École Alphonse-Desjardins	29,50	9	11,82	6	251
762024	École Notre-Dame-du-Foyer	24,04	8	8,54	4	364
762025	École Saint-Clément	45,77	10	24,90	10	247
762028	École Maisonneuve	49,33	10	28,39	10	297
762029	École Saint-Jean-Vianney	34,42	9	15,53	8	252
762030	École Marie-Rollet	35,32	9	16,08	8	191
762032	École Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle	48,19	10	24,76	10	233
762033	École Saint-Nom-de-Jésus	58,30	10	33,38	10	92
762034	École Bienville	61,27	10	44,61	10	350
762035	École Sainte-Jeanne-d'Arc	41,62	10	22,67	10	252
762036	École Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Bâtisseurs	56,77	10	38,99	10	645
762039	École Léonard-De Vinci, pavillon 2e et 3e cycle	41,67	10	28,07	10	378
762040	École Saint-Albert-le-Grand	36,01	9	22,36	10	260
762041	École Baril	52,63	10	34,67	10	129
762043	École Sainte-Bernadette-Soubirous	44,06	10	22,27	10	500
762044	École Saint-François-Solano	41,65	10	19,85	9	295
762045	École Sainte-Bibiane	33,30	9	16,87	8	236
762046	École Rose-des-Vents	34,36	9	17,58	9	162
762048	École Saint-Émile	25,25	8	11,80	6	186
762049	École Notre-Dame-de-l'Assomption	41,62	10	23,25	10	119
762050	École Hochelega	51,05	10	30,19	10	83
762051	École Saint-Antoine-Marie-Claret	32,23	9	17,39	9	228
762053	École Atelier	34,69	9	17,99	9	280
762054	École Sainte-Lucie	50,26	10	29,35	10	281
762055	École Montcalm	49,03	10	31,13	10	399
762056	École Sans-Frontières	31,96	9	16,47	8	267
762058	École Saint-Jean-de-la-Lande	32,70	9	18,46	9	311
762059	École Marie-Rivier, pavillon Louvain	44,00	10	31,85	10	437
762061	École Saint-Bernardin	47,55	10	28,48	10	326
762063	École Saint-Mathieu	42,54	10	23,41	10	190
762064	École Saint-Jean-de-Brébeuf	32,47	9	17,27	9	307
762065	École Saint-Marc	20,76	8	11,96	6	481
762068	École Saint-Anselme	47,87	10	24,88	10	152
762069	École Saints-Martyrs-Canadiens	35,74	9	18,21	9	377
762070	École Saint-Louis-de-Gonzague	39,89	10	13,65	7	328
762071	École Saint-Barthélemy, pavillon des Érables	33,43	9	16,20	8	735
762074	École Jean-Baptiste-Meilleur	46,02	10	19,44	9	190
762075	École La Visitation	38,58	10	20,87	9	328
762076	École Saint-Grégoire-le-Grand	53,19	10	25,27	10	350
762077	École Madeleine-de-Verchères	34,14	9	17,50	9	254
762079	École Saint-Pierre-Claver	30,86	9	13,09	7	284
762080	École Champlain	61,22	10	33,62	10	125
762081	École Élan	37,19	10	16,03	8	200
762082	École Saint-Isaac-Jogues	30,55	9	15,34	8	399
762084	École Saint-Gabriel-Lalemant	44,90	10	21,76	10	318
762085	École Garneau	53,41	10	22,10	10	224
762086	École Saint-Ambroise	35,74	9	15,29	8	384
762087	École Paul-Bruchési	24,02	8	10,55	5	320
762089	École Lanaudière	21,53	8	7,61	4	259
762090	École Le Plateau	42,92	10	21,52	10	459
762091	École Marguerite-Bourgeoys	59,03	10	26,16	10	163

**761000 Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
761001	École Saint-Octave	32,63	9	16,62	8	219
761002	École Sainte-Germaine-Cousin	32,38	9	29,61	10	301
761003	École Félix-Leclerc	15,22	7	12,16	6	337
761004	École François-La-Bernarde	28,77	9	16,97	8	306
761006	École Sainte-Marguerite-Bourgeois	30,88	9	20,42	9	203
761008	École Montmartre	19,90	8	15,52	8	221
761009	École Notre-Dame	17,73	7	14,95	8	297
761010	École René-Pelletier	14,17	6	6,80	3	136
761011	École Sainte-Maria-Goretti	13,41	6	7,27	3	268
761013	École Saint-Marcel	16,81	7	10,04	5	303
761020	École Alphonse-Pesant	45,03	10	22,41	10	510
761021	École Gabrielle-Roy	29,49	9	16,24	8	530
761022	École La Dauversière	41,75	10	15,06	8	609
761023	École Lambert-Closse	44,73	10	15,12	8	684
761024	École Pie XII	36,52	9	14,18	7	394
761025	École Victor-Lavigne	34,13	9	12,45	6	596
761026	École Wilfrid-Bastien	32,87	9	13,43	7	534
761030	École Cardinal-Léger	30,44	9	16,75	8	258
761031	École Chénier	21,49	8	9,64	5	301
761033	École Des Rosaies	37,90	10	14,48	7	302
761035	École Jacques-Rousseau	33,49	9	12,62	7	485
761037	École Saint-Joseph	35,13	9	21,67	10	266
761038	École internationale Wilfrid-Pelletier	29,34	9	11,34	6	791
761039	École Albatros	22,75	8	12,67	7	104
761040	École Denise-Pelletier	28,44	9	16,07	8	314
761042	École Fernand-Gauthier	27,24	9	13,67	7	140
761044	École Marc-Aurèle-Fortin	33,95	9	16,47	8	527
761045	École Notre-Dame-de-Fatima	23,78	8	13,03	7	390
761046	École Simone-Desjardins	15,19	7	11,23	6	728
761050	École Adélarde-Desrosiers	50,50	10	28,84	10	479
761052	École De la Fraternité	53,30	10	24,73	10	283
761054	École Jean-Nicolet	47,89	10	23,42	10	529
761055	École Jules-Verne	54,61	10	30,62	10	559
761057	École Le Carignan	45,34	10	24,95	10	488
761058	École Marc-Lafamme/Le Prélude	38,79	10	19,86	9	42
761059	École Pierre-de-Coubertin	36,31	9	17,48	9	235
761060	École René-Guénette	45,41	10	24,45	10	618
761062	École Saint-Rémi	54,16	10	23,72	10	493
761063	École Saint-Vincent-Marie	50,94	10	24,75	10	581
761064	École Sainte-Colette	38,58	10	21,09	9	358
761066	École Sainte-Gertrude	35,88	9	17,28	9	399
761072	École Le Tourmesol	36,65	9	16,75	8	42

**761000 Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
761058	École Marc-Lafamme/Le Prélude	31,71	9	17,01	9	96
761070	École secondaire Daniel-Johnson	24,09	8	15,38	8	774
761071	École secondaire Pointe-aux-Trembles	20,97	8	15,42	8	1 030
761072	École Le Tourmesol	34,48	9	18,93	9	152
761075	École secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry	36,90	10	15,77	8	2 194
761078	École secondaire Anjou	30,83	9	14,49	7	1 216
761083	École secondaire Jean-Grou	26,07	9	14,58	7	1 132
761089	École secondaire Amos	38,20	10	19,66	9	320
761090	École secondaire Calixa-Lavallée	46,75	10	23,11	10	1 402
761092	École secondaire Henri-Bourassa	43,99	10	23,37	10	1 920

Source : MEEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**753000 Commission scolaire des Sommets**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
753003	École de la Passerelle	24,33	8	23,47	10	276
753004	École Christ-Roi	9,60	4	18,26	9	51
753005	École Hamelin	11,11	5	12,32	6	88
753006	École de la Tourelle	17,63	7	21,23	9	161
753007	École Masson	14,04	6	19,82	9	183
753008	École Notre-Dame-de-l'Assomption	10,35	4	12,22	6	55
753009	École Notre-Dame-de-Lourdes	11,39	5	13,49	7	43
753021	École Brassard-Saint-Patrice	7,67	2	8,94	4	621
753022	École Saint-Jean-Bosco	22,89	8	19,33	9	193
753024	École Dominique-Savio	5,59	1	7,55	3	106
753025	École du Jardin-des-Frontières	18,69	8	22,27	10	159
753028	École du Baluchon	14,37	6	14,71	8	61
753030	École des Deux-Soleils	12,88	6	17,79	9	161
753033	École Saint-Pie-X	7,79	3	13,54	7	154
753034	École Saint-Barthélemy	10,32	4	11,86	6	77
753035	École Sainte-Marguerite	10,59	4	13,67	7	285
753036	École du Val-de-Grâce	12,09	5	20,84	9	192
753051	École de l'Arc-en-Ciel	5,15	1	18,38	9	150
753055	École de la Chanterelle	9,13	3	7,67	4	239
753058	École du Plein-Coeur	17,29	7	13,40	7	208
753060	École Notre-Dame-de-Bonsecours	1,79	1	10,39	5	65
753061	École Notre-Dame-de-Montjoie	9,46	4	7,47	3	82
753062	École Notre-Dame-du-Sourire	8,95	3	15,96	8	66
753063	École Notre-Dame-des-Érables	3,09	1	15,51	8	56
753065	École Saint-Gabriel	11,63	5	22,04	10	102
753066	École Saint-Laurent	3,10	1	14,89	8	32
753067	École Saint-Philippe	13,63	6	19,25	9	288

**753000 Commission scolaire des Sommets**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
753012	École secondaire de l'Escale	18,42	8	20,17	10	563
753027	École secondaire de la Ruche	11,11	4	13,88	7	1 365
753053	École secondaire de l'Odysée	7,83	1	9,25	4	216
753057	École secondaire du Toumesol	11,94	4	16,21	8	555

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**732000 Commission scolaire de la Capitale**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
732002	École Anne-Hébert	22,56	8	7,65	4	450
732003	École Sans-Frontière	37,46	10	27,29	10	229
732004	École de Château-d'Eau	13,85	6	4,59	2	269
732005	École de La Chanterelle	16,26	7	7,41	3	405
732006	École de La Chaumière	12,64	5	5,96	2	251
732007	École de La Source	19,43	8	6,89	3	170
732008	École de l'Accueil	4,38	1	5,02	2	562
732009	École de l'Apprenti-Sage	10,52	4	3,55	1	510
732010	École de l'Arc-en-Ciel - de l'Aventure	19,86	8	11,52	6	270
732012	École Dominique-Savio	48,96	10	16,18	8	142
732014	École du Beau-Séjour	3,67	1	4,77	2	166
732015	École du Buisson	31,07	9	16,66	8	154
732016	École Du Domaine	9,70	4	6,86	3	114
732017	École du Joli-Bois	0,13	1	5,99	2	139
732018	École du Val-Joli	16,34	7	7,52	3	456
732019	École du Vignoble	5,32	1	4,89	2	324
732023	École Jean-XXIII	6,45	2	5,08	2	215
732024	École Jules-Émond / Amédée-Boutin	15,63	7	7,88	4	410
732025	École Les Prés-Verts - Saint-Bernard	8,77	3	3,51	1	444
732026	École Marguerite-Bourgeoys	41,58	10	20,17	9	140
732027	École de L'Escabelle	18,23	7	5,79	2	481
732028	École de la Mosaïque	19,80	8	9,11	4	362
732030	École d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges	12,85	6	5,17	2	281
732031	École Notre-Dame-du-Canada	32,23	9	21,69	10	217
732033	École Sacré-Coeur	43,77	10	23,71	10	121
732035	École Saint-Albert-le-Grand	34,70	9	15,18	8	188
732038	École Saint-Claude	9,43	4	2,80	1	277
732039	École Saint-Fidèle	46,72	10	14,99	8	209
732040	École de la Grande-Hermine	45,10	10	17,22	8	255
732041	École Saint-Jean-Baptiste	29,69	9	10,72	5	224
732043	École Saint-Malo	45,33	10	21,78	10	229
732045	École Saint-Paul-Apôtre	36,90	10	15,00	8	171
732047	École des Jeunes-du-Monde	54,29	10	23,91	10	320
732048	École des Berges	34,42	9	15,00	8	303
732049	École internationale de Saint-Sacrement	22,29	8	8,34	4	313
732050	École des Grands-Saultes	16,22	7	7,76	4	438
732051	École Sainte-Odile	37,48	10	19,11	9	175
732052	École à l'Orée-des-Bois	7,89	3	4,98	2	309
732054	École des Explorateurs	5,88	1	9,66	5	186
732097	École Alexander-Wolff	1,91	1	9,63	5	425
732166	École Jacques-Cartier - Saint-Denys-Graveau	4,90	1	8,70	4	381
732168	École L'Odyssee	11,48	5	6,55	3	305

**732000 Commission scolaire de la Capitale**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
732053	École régionale des Quatre-Saisons	16,89	7	8,56	3	65
732156	École Boudreau	21,60	8	10,94	4	196
732157	École Cardinal-Roy	20,74	8	9,96	4	657
732159	École Jean-de-Brébeuf	43,71	10	18,38	9	618
732160	École Joseph-François-Perrault	35,61	9	14,88	8	436
732161	École secondaire La Camaradière	15,48	7	8,65	3	1 035
732162	École secondaire de la Cité	38,40	10	16,72	9	332
732164	École secondaire de Neufchâtel	12,38	5	6,05	1	1 416
732165	École secondaire Roger-Comtois	10,72	3	6,89	2	1 701
732166	École Jacques-Cartier - Saint-Denys-Graveau	5,27	1	9,25	4	72
732167	École secondaire Vanier	39,96	10	23,40	10	312
732168	École L'Odyssee	13,80	6	7,27	2	267

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**771000 Commission scolaire des Draveurs**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
771001	École Carle	11,36	5	10,10	5	385
771004	École de la Rose-des-Vents	6,36	2	4,21	2	282
771005	École Massé	1,52	1	5,80	2	399
771006	École L'Équipage	6,13	2	11,63	6	482
771008	École de la Colline	12,99	6	17,87	9	165
771010	École le Tremplin	35,77	9	26,31	10	184
771011	École de Touraine	14,72	6	7,89	4	326
771013	École du Nouveau-Monde	31,75	9	19,92	9	417
771015	École Sainte-Élisabeth	4,52	1	8,33	4	200
771017	École La Source	40,59	10	24,18	10	226
771018	École Le Petit Prince	8,45	3	5,84	2	453
771019	École l'Oiseau Bleu	24,04	8	14,90	8	368
771020	École De L'Envolée	7,79	2	5,37	2	394
771021	École du Vallon	9,46	4	7,84	4	416
771022	École polyvalente Nicolas-Gatineau	7,51	2	6,59	3	50
771041	École des Cépages	8,57	3	3,65	1	440
771042	École de l'Odysée	13,94	6	8,44	4	539
771043	École De L'Escalade	9,65	4	4,93	2	478
771044	École de l'Orée-des-Bois	5,55	1	7,65	4	265
771051	École de la Traversée	21,55	8	16,60	8	329
771052	École des Belles-Rives	19,93	8	13,82	7	374
771053	École du Bois Joli	4,86	1	6,71	3	398
771057	École des Trois-Saisons	25,57	8	17,66	9	227
771058	École De la Montée	13,40	6	11,31	6	283
771060	École La Sablonnière	13,18	6	15,77	8	494

**771000 Commission scolaire des Draveurs**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
771022	École polyvalente Nicolas-Gatineau	13,96	6	11,20	5	2 540
771033	École polyvalente de l'Érablière	9,19	2	8,32	3	1 029
771035	École polyvalente Le Carrefour	21,94	8	14,79	8	1 140
771038	École secondaire du Versant	13,56	6	10,09	4	1 173

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**772000 Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
772001	École Euclide-Lanthier	6,12	2	4,04	1	474
772002	École Côte-du-Nord	19,28	8	8,02	4	337
772003	École des Rapides-Deschênes	5,77	2	4,13	1	729
772004	École internationale du Mont-Bleu	12,66	5	6,81	3	347
772005	École Jean-de-Brébeuf	26,12	9	14,92	8	203
772006	École internationale du Village	13,46	6	10,27	5	554
772007	École du Lac-des-Fées	22,78	8	14,17	7	277
772008	École du Plateau	7,20	2	3,88	1	474
772011	École du Vieux-Verger	7,65	2	2,85	1	365
772012	École du Grand-Boisé	4,20	1	1,97	1	377
772013	École Saint-Paul	43,74	10	18,13	9	292
772014	École des Trois-Portages	8,71	3	4,55	2	366
772015	École du Parc-de-la-Montagne	32,35	9	13,28	7	271
772016	École Saint-Jean-Bosco	17,55	7	8,66	4	387
772017	École Notre-Dame	51,71	10	34,49	10	165
772018	École du Dôme	7,28	2	4,22	2	336
772019	École Saint-Rédempteur	48,74	10	31,61	10	232
772020	École au Coeur-des-Collines	6,21	2	10,43	5	283
772026	École du Marais	5,59	1	2,08	1	363
772027	École de la Vallée-des-Voyageurs	7,61	2	11,04	6	250
772028	École des Deux-Ruisseaux	7,76	2	5,62	2	439
772029	École des Tournesols	3,34	1	1,94	1	463
772032	École de l'Amérique-Française	9,24	3	6,69	3	454

**772000 Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
772042	École secondaire des Lacs	6,20	1	10,99	4	197
772044	École secondaire Grande-Rivière	8,85	2	6,05	1	1 598
772046	École secondaire Mont-Bleu	19,21	8	9,15	4	1 238
772048	École secondaire de l'Île	21,62	8	12,89	6	1 217

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

## Indices de défavorisation par école - 2014-2015

### 773000 Commission scolaire au Cœur-des-Vallées

Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
773001	École Adrien-Guillaume	16,57	7	27,32	10	94
773002	École Saint-Coeur-de-Marie	12,37	5	18,44	9	108
773004	École Providence/J.-M.-Robert	17,74	7	19,76	9	228
773007	École Saint-Michel	11,90	5	14,68	7	90
773009	École Saint-Pie-X	12,78	6	11,41	6	101
773016	École Sacré-Coeur	12,98	6	12,04	6	57
773018	École Maria-Goretli	14,12	6	20,79	9	194
773019	École Saint-Jean-de-Brébeuf	9,90	4	16,85	8	187
773021	École du Sacré-Coeur	7,01	2	10,75	5	364
773022	École aux Quatre-Vents	6,69	2	7,14	3	251
773023	École du Ruisseau	3,53	1	9,87	5	257
773026	École Monseigneur Charbonneau	5,17	1	10,02	5	161
773027	École Saint-Michel	10,13	4	13,47	7	319
773028	École Saint-Laurent	11,49	5	13,14	7	350
773029	École du Boisé	10,70	4	12,89	7	270
773033	École de la Montagne	18,50	8	22,56	10	77

### 773000 Commission scolaire au Cœur-des-Vallées

Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
773004	École Providence/J.-M.-Robert	16,46	7	19,24	9	52
773010	École secondaire Louis-Joseph-Papineau	14,42	6	18,25	9	492
773017	École Sainte-Famille/aux Trois-Chemins	13,17	6	16,22	8	204
773030	École secondaire Hormisdas-Gamelin	8,99	2	12,18	5	1 398

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

### 774000 Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
774002	École Primaire Pontiac	17,02	7	20,68	9	427
774003	École du Cœur-de-la-Gatineau	16,30	7	26,07	10	273
774004	École Le Rucher de la Vallée-de-la-Gatineau	17,64	7	18,81	9	523

### 774000 Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
774001	École secondaire Sieur-de-Coulonge	17,22	7	20,86	10	323
774003	École du Cœur-de-la-Gatineau	16,60	7	25,26	10	227
774005	École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau	17,30	7	18,52	9	474

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**781000 Commission scolaire du Lac-Témiscamingue**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
781036	École Béarn-Fabre	3,16	1	17,99	9	106
781038	École Belleterre-Latulipe	15,96	7	23,56	10	35
781043	École Le Triolet	10,89	4	18,89	9	62
781044	École Marie-Assomption	10,93	5	4,11	1	119
781048	École Laverlochère-Saint-Eugène	8,81	3	15,99	8	170
781053	École Saint-Joseph	13,42	6	18,85	9	55
781058	École Saint-Gabriel	11,60	5	8,31	4	231
781061	École Gilbert-Théberge - primaire	6,34	2	10,82	6	152

**781000 Commission scolaire du Lac-Témiscamingue**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
781049	École Marcel-Raymond	9,92	3	11,24	5	335
781062	École Gilbert-Théberge - secondaire	6,22	1	10,77	4	117
781067	École Rivière-des-Quinze	10,96	3	12,83	6	214
781069	École Du Carrefour	11,46	4	20,59	10	57

Source : MEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**783000 Commission scolaire Harricana**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
783003	École institutionnelle Preissac - Sainte-Gertrude	3,99	1	14,42	7	93
783007	École institutionnelle Launay - Villemontel	2,99	1	11,99	6	41
783008	École Saint-Joseph	8,46	3	13,61	7	122
783009	École de Berry	4,88	1	16,14	8	56
783010	École des Coteaux	12,93	6	24,29	10	31
783011	École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	17,55	7	24,08	10	98
783012	École Sainte-Thérèse	8,29	3	12,85	7	273
783015	École institutionnelle Christ-Roi - Youville	19,04	8	18,73	9	109
783016	École institutionnelle Saint-Marc - La Corne	8,11	3	9,52	5	89
783017	École institutionnelle Saint-Félix - Saint-Dominique	7,41	2	17,07	8	83
783018	École institutionnelle Sacré-Coeur - Saint-Viateur	8,26	3	12,69	7	393
783019	École institutionnelle Saint-Mathieu - La Motte	1,75	1	10,01	5	62
783020	École Notre-Dame-de-Fatima	7,33	2	21,75	10	82

**783000 Commission scolaire Harricana**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
783001	École polyvalente de la Forêt	8,69	2	14,21	7	703
783006	École secondaire Natagan	17,08	7	23,97	10	122
783021	École secondaire La Calypso	7,83	1	14,05	7	502

Source : MEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**784000 Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
784001	École Saint-Sauveur	18,25	7	18,08	9	226
784002	École alternative Papillon-d'Or	12,28	5	15,50	8	64
784003	École Charles-René-Lalande	6,71	2	27,74	10	50
784005	École Louis-Querbes	6,36	2	28,65	10	35
784006	École Notre-Dame-de-Fatima	11,53	5	15,09	8	286
784007	École Chanoine-Delisle	14,51	6	22,08	10	262
784008	École Notre-Dame-du-Rosaire	7,90	3	14,54	7	208
784009	École Notre-Dame-de-l'Assomption	8,16	3	9,24	5	89
784011	École Saint-Joseph	10,13	4	22,10	10	315
784012	École Sainte-Lucie	18,35	8	16,63	8	208
784013	École Sainte-Marie	11,71	5	15,28	8	218
784014	École Saint-Isidore	5,77	2	14,43	7	230
784015	École Des Explorateurs	17,96	7	23,82	10	298
784016	École Saint-Philippe	8,27	3	9,10	4	143

**784000 Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
784022	École secondaire Le Transit	11,23	4	16,01	8	410
784023	École secondaire La Concorde	14,60	7	22,05	10	205
784024	École secondaire Le Tremplin	13,07	5	20,54	10	395
784025	Polyvalente Le Carrefour	11,57	4	16,01	8	1 073

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**Indices de défavorisation par école - 2014-2015**

**785000 Commission scolaire du Lac-Abitibi**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
785001	École Dagenais	13,01	6	11,80	6	194
785002	École Boréale	17,06	7	28,72	10	190
785004	École du Royal-Roussillon	5,63	1	13,43	7	140
785005	École de l'Envol	12,77	6	14,65	7	498
785007	École du Maillon	3,13	1	6,51	3	174
785008	École Bellefeuille	15,81	7	24,19	10	187

**785000 Commission scolaire du Lac-Abitibi**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
785001	École Dagenais	8,26	1	6,97	2	67
785002	École Boréale	19,63	8	32,70	10	46
785003	Cité étudiante Polyno	12,71	5	16,14	8	842
785004	École du Royal-Roussillon	10,64	3	18,64	9	133

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**791000 Commission scolaire de l'Estuaire**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
791006	École Saint-Coeur-de-Marie	12,39	5	49,13	10	37
791008	École Notre-Dame-du-Bon-Conseil	22,04	8	42,54	10	50
791011	École Richard	20,56	8	28,26	10	56
791015	École Sainte-Marie	23,95	8	35,91	10	59
791019	École Boisvert	7,61	2	9,35	5	216
791020	École Leventoux	5,60	1	7,62	4	345
791026	École Trudel	18,25	7	15,37	8	139
791027	École Monseigneur-Bélanger	15,05	7	17,76	9	145
791028	École Saint-Coeur-de-Marie	12,28	5	14,26	7	214
791035	École Bois-du-Nord	10,91	4	11,62	6	200
791037	École Saint-Joseph	0,79	1	22,35	10	51
791039	École Marie-Immaculée	11,56	5	14,76	8	146
791041	École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	0,79	1	22,35	10	132
791068	École Saint-Luc	18,96	8	24,81	10	163
791078	École La Marée	0,96	1	9,52	5	104
791080	École Les Dunes	5,97	2	11,56	6	70

**791000 Commission scolaire de l'Estuaire**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
791041	École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	0,79	1	22,35	10	35
791044	École secondaire Serge-Bouchard	11,54	4	14,95	8	639
791046	Polyvalente des Rivières	19,11	8	31,68	10	220
791058	Polyvalente des Baies	9,13	2	12,00	5	606
791059	Polyvalente des Berges	6,88	1	18,08	9	198

Source : MEESR, SPSP, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**792000 Commission scolaire du Fer**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
792001	École des Découvertes	3,80	1	5,26	2	174
792004	École du Boisé	10,10	4	17,26	9	259
792015	École Mère-d'Youville	14,12	6	24,40	10	255
792018	École Saint-Alexandre	10,93	5	19,75	9	154
792026	École Maisonneuve	14,13	6	18,91	9	173
792030	École Monseigneur-Blanche	11,21	5	17,20	8	77
792033	École Jacques-Cartier	14,07	6	22,37	10	203
792034	École Gamache	13,16	6	24,65	10	299
792039	École Marie-Immaculée	10,02	4	21,88	10	296
792051	École Camille-Marcoux	10,61	4	22,77	10	178
792064	École Bois-Joli	5,82	2	11,65	6	198

**792000 Commission scolaire du Fer**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
792003	Polyvalente Horizon-Blanc	3,80	1	5,26	1	154
792047	École Jean-du-Nord / Manikoutai	11,54	4	20,80	10	1 121
792049	Centre éducatif l'Abri	13,10	5	22,84	10	390

Source : MEESR, SPSP, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**793000 Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
793003	École Roger-Martineau	1,71	1	37,76	10	51
793005	École Leventoux - Saint-François-Régis	6,75	2	21,64	10	76
793009	École des Riverains	1,71	1	37,76	10	62
793010	École Lestrat	7,29	2	20,77	9	158

**793000 Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
793001	École Monseigneur-Labrie	5,77	1	24,50	10	228
793003	École Roger-Martineau	1,71	1	37,76	10	30

Source : MEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**801000 Commission scolaire de la Baie-James**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
801001	École Notre-Dame-du-Rosaire	6,10	2	12,28	6	169
801002	École Bon-Pasteur	5,18	1	13,56	7	130
801004	École Vatican II	5,66	1	15,02	8	192
801005	Saint-Dominique-Savio	10,86	4	27,01	10	102
801012	École Galinée	20,51	8	34,23	10	125
801017	École Boréale	6,41	2	13,79	7	158
801019	École Beauvalois	21,36	8	35,72	10	59

**801000 Commission scolaire de la Baie-James**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
801003	École La Porte-du-Nord	6,06	1	13,79	7	378
801008	École Le Filon	11,43	4	26,65	10	85
801014	École Le Delta	20,51	8	34,23	10	89
801016	École La Taiga	6,44	1	13,70	7	113

Source : MEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**811000 Commission scolaire des Îles**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
811003	École Centrale	7,06	2	11,28	6	88
811007	École Saint-Pierre	5,54	1	9,71	5	221
811008	École Stella-Maris	7,60	2	11,08	6	144
811009	École aux Iris	3,92	1	23,72	10	60

**811000 Commission scolaire des Îles**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
811002	École Polyvalente des Îles	5,99	1	12,47	6	462

Source : MEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé.  
Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre.  
Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**813000 Commission scolaire René-Lévesque**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
813004	École Sainte-Marie	14,79	6	33,41	10	77
813006	École Bon-Pasteur	17,55	7	32,54	10	168
813011	École Saint-Paul	10,35	4	18,72	9	108
813015	École Saint-Joseph	22,99	8	23,05	10	170
813017	École Sacré-Coeur	8,58	3	16,56	8	68
813018	École Saint-Bernard	12,80	6	23,89	10	43
813019	École Le Phare	13,04	6	23,61	10	50
813021	École La Source	14,60	6	18,19	9	211
813026	École François-Thibault	6,58	2	9,26	5	158
813029	École des Découvertes	12,57	5	15,97	8	63
813030	École Cap Beau-Soleil	12,41	5	16,31	8	93
813031	École aux Mille-Ressources	8,08	3	22,30	10	31
813032	École Le Bois-Vivant	11,72	5	14,95	8	237
813034	École Saint-Donat	10,49	4	11,00	6	145
813035	École Bourg	9,09	3	12,39	6	149
813037	École des Audomarois	9,19	3	12,46	6	58
813040	École des Quatre-Temps	10,79	4	15,85	8	90
813041	École Père-Pacifique	13,06	6	17,26	9	95
813042	École des Deux-Rivières	12,88	6	17,87	9	44
813045	École du Plateau	10,08	4	21,13	9	45

**813000 Commission scolaire René-Lévesque**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
813007	École secondaire du Littoral	16,20	7	32,73	10	256
813012	École polyvalente Monseigneur Sévigny	16,31	7	20,63	10	370
813022	École polyvalente de Paspébiac	14,12	6	19,38	9	241
813027	École Aux Quatre-Vents	9,41	2	13,95	7	265
813032	École Le Bois-Vivant	11,94	5	14,56	7	52
813036	École Antoine-Bernard	10,35	3	13,38	6	478
813042	École des Deux-Rivières	12,05	5	18,70	9	164

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**822000 Commission scolaire des Appalaches**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
822010	École Saint-Nom de Jésus	18,04	7	25,21	10	33
822011	École Dominique Savio	17,10	7	18,16	9	50
822012	École Sainte-Luce	17,87	7	15,46	8	186
822014	École Sainte-Bernadette	17,44	7	24,02	10	116
822015	École Notre-Dame	8,50	3	10,11	5	98
822017	École Saint-Louis	10,36	4	11,46	6	222
822020	École du Tourmesol	11,58	5	12,33	6	218
822021	École de l'Étincelle	9,61	4	6,86	3	158
822022	École Saint-Noël	16,08	7	10,22	5	292
822024	École du Plein-Soleil	17,92	7	11,82	6	170
822025	École Saint-Gabriel	17,24	7	12,56	7	130
822030	École du Perce-Neige	10,98	5	4,90	2	63
822031	École de l'Arc-en-Ciel	11,02	5	6,68	3	65
822034	École institutionnelle de la Passerelle et de la Pierre-Douce	10,00	4	13,93	7	103
822036	École institutionnelle Paul VI et du Saint-Nom-de-Marie	7,91	3	6,55	3	192
822038	École aux Quatre-Vents	8,00	3	14,65	7	64
822042	Polyvalente de Black Lake	12,59	5	10,82	6	104

**822000 Commission scolaire des Appalaches**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
822040	Polyvalente de Disraeli	16,17	7	15,97	8	393
822042	Polyvalente de Black Lake	11,28	4	11,14	5	418
822045	Polyvalente de Thetford Mines	13,12	5	10,50	4	879

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**821000 Commission scolaire de la Côte-du-Sud**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
821110	École Provencher	9,10	3	14,83	8	286
821113	École Morissette	11,35	5	11,25	6	218
821114	École aux Quatre-Vents	8,36	3	20,21	9	58
821115	École des Méandres	8,11	3	18,28	9	61
821120	École de la Marelle	3,63	1	5,35	2	173
821121	École du Phare	9,99	4	6,59	3	98
821122	École de la Ruche-De Lanaudière	6,78	2	5,91	2	67
821124	École de la Source	11,68	5	13,77	7	162
821125	École de la Nouvelle-Cadie	5,96	2	9,87	5	170
821126	École de l'Étincelle	6,73	2	5,64	2	139
821130	École Belle-Vue	15,92	7	29,59	10	67
821135	École du Tremplin	5,37	1	10,84	6	99
821138	École des Rayons-de-Soleil	7,69	2	11,18	6	144
821140	École Notre-Dame-de-L'Assomption - La Francoière	3,97	1	6,46	3	189
821142	École des Tilleuls	1,79	1	6,69	3	69
821143	École Saint-Thomas	12,41	5	13,36	7	92
821144	École Beaubien	10,87	4	14,40	7	235
821145	École Saint-Nicolas	9,38	4	17,21	8	108
821146	École Saint-Pie-X	9,61	4	18,66	9	181
821148	École Monseigneur-Sirois	4,32	1	22,68	10	216
821150	École Saint-François-Xavier	8,32	3	6,63	3	167
821152	École Saint-Jean	9,76	4	11,27	6	169
821153	École Aubert-De Gaspé - Saint-Cyrille	8,72	3	8,71	4	163
821156	École Jeanne-De Chantal	10,02	4	4,08	1	83
821160	École de la Colline - Sainte-Apolline	11,75	5	17,27	9	104
821162	École Chanoine-Ferland - Saint-Just - Sainte-Lucie	16,91	7	21,93	10	87
821170	École de Saint-Marcel - Sainte-Félicité	11,61	5	20,69	9	37
821174	École Saint-Joseph	14,00	6	22,83	10	179
821175	École des Hauts-Sommets	7,45	2	23,05	10	144

**821000 Commission scolaire de la Côte-du-Sud**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
821216	École secondaire de Saint-Anselme	9,48	2	15,01	8	410
821227	École secondaire de Saint-Charles	7,16	1	8,24	3	412
821228	Centre de formation en entreprise et récupération de Bellechasse	9,12	2	13,49	6	55
821237	École secondaire de Saint-Damien	8,99	2	16,09	8	270
821247	École secondaire Louis-Jacques-Casault	8,08	1	15,23	8	755
821251	École secondaire Bon-Pasteur	9,06	2	8,17	3	353
821261	École secondaire de Saint-Paul	14,26	6	19,59	9	151
821277	École secondaire de la Rencontre	11,36	4	22,65	10	259

Source : MEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**812000 Commission scolaire des Chic-Chocs**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
812001	École de l'Escabelle - Saint-Norbert	26,51	9	30,49	10	128
812005	École de l'Anse	22,32	8	24,67	10	145
812006	École de Gabriel-Le Courtois	23,05	8	25,70	10	139
812009	École des Bois-et-Marées	26,76	9	33,93	10	57
812015	École Saint-Maxime	15,47	7	43,74	10	46
812021	École des Prospecteurs	16,47	7	25,25	10	36
812025	École Esdras-Minville	15,54	7	25,64	10	58
812029	École Saint-Paul	12,89	6	26,73	10	32
812031	École aux Quatre-Vents	7,60	2	17,66	9	138
812036	École Saint-Joseph-Alban	7,11	2	21,47	10	42
812038	École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	2,87	1	16,27	8	95
812041	École Saint-Rosaire	11,44	5	12,75	7	354
812044	École Notre-Dame-de-Liesse	14,16	6	31,60	10	50

**812000 Commission scolaire des Chic-Chocs**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
812001	École de l'Escabelle - Saint-Norbert	26,67	9	30,56	10	66
812006	École de Gabriel-Le Courtois	22,56	8	27,14	10	301
812015	École Saint-Maxime	15,48	7	43,70	10	65
812021	École des Prospecteurs	16,47	7	25,25	10	34
812025	École Esdras-Minville	15,19	7	25,78	10	67
812034	École Antoine-Roy	8,67	1	20,13	9	154
812040	École C.-E.-Pouliot	9,47	2	14,39	7	422

Source : MEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**823000 Commission scolaire de la Beauce-Etchemin**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
823004	École Saints-Anges	4,62	1	4,94	2	85
823005	École De Léry-Monseigneur-De-Laval	8,13	3	14,33	7	468
823007	École le Tremplin	6,75	2	13,13	7	192
823009	École Sainte-Famille	1,21	1	12,09	6	108
823012	École D'Youville-Lambert	3,45	1	8,99	4	371
823013	École Arc-en-Ciel de Saint-Odilon	5,79	2	10,14	5	104
823014	École l'Envolée	25,38	8	0,00	1	67
823016	École Louis-Albert Vachon	8,79	3	8,95	4	122
823019	École l'Enfant-Jésus	2,20	1	5,43	2	135
823024	École Monseigneur-Feuiltaut	5,59	1	5,52	2	373
823025	École Maribel	5,32	1	5,64	2	341
823027	École l'Arc-en-Ciel de Saint-Narcisse	12,45	5	20,99	9	97
823028	École Notre-Dame de Saint-Elzéar	5,63	1	2,65	1	177
823030	École Notre-Dame de Lac-Etchemin	3,80	1	11,67	6	205
823032	École de la Camaraderie	13,91	6	17,88	9	76
823036	École primaire de Sainte-Justine	5,82	2	12,15	6	77
823039	École du Plateau	13,05	6	13,27	7	296
823040	École du Petit-Chercheur	9,46	4	13,35	7	48
823043	École des Sommets	7,92	3	22,19	10	85
823044	École Jouvence	5,26	1	17,97	9	36
823046	École des Appalaches	5,89	2	12,24	6	85
823048	École la Découverte	6,67	2	14,47	7	79
823052	École Barabé-Drouin	4,60	1	8,97	4	218
823056	École l'Étincelle de Sainte-Marguerite	6,67	2	14,47	7	91
823057	École l'Accueil	9,76	4	5,00	2	150
823060	École L'Aquarelle de Saint-Bernard	9,05	3	14,22	7	149
823062	École Dionne	8,64	3	6,56	3	182
823063	École Monseigneur-Fortier	13,08	6	13,33	7	225
823065	École Aquarelle de Saint-Georges	15,67	7	18,91	9	233
823066	École l'Astrale	11,48	5	8,40	4	79
823069	École la Source	12,45	5	20,99	9	74
823070	École la Passerelle	7,42	2	7,11	3	470
823072	École primaire les Sittelles	5,52	1	4,53	2	245
823077	École des Deux-Rives	9,42	4	9,79	5	676
823078	École l'Éco-Pin	6,05	2	10,02	5	107
823080	École Kennebec	4,98	1	28,29	10	241
823081	École Grande-Coudée	15,85	7	25,38	10	217
823084	École Sainte-Thérèse	6,49	2	15,91	8	117
823089	École du Sud-de-la-Beauce	9,26	3	27,35	10	287
823092	École primaire l'Éveil	6,06	2	5,88	2	85
823093	École de la Haute-Beauce	5,79	2	26,95	10	178
823096	École Harmonie	9,32	3	7,70	4	54
823097	École Curé-Beaudet	6,85	2	19,59	9	172
823098	École Notre-Dame-du-Rosaire	1,11	1	11,25	6	112

**823000 Commission scolaire de la Beauce-Etchemin**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
823017	École secondaire Veilleux	6,07	1	8,74	3	894
823018	Polyvalente Saint-François	8,18	1	12,67	6	574
823022	Polyvalente de Saint-Georges	9,20	2	13,23	6	1 266
823045	Polyvalente des Abénaquis	10,36	3	15,18	8	413
823046	École des Appalaches	7,80	1	13,89	7	294
823074	Polyvalente Benoît-Vachon	7,35	1	8,74	3	1 327
823077	École des Deux-Rives	9,38	2	12,72	6	306
823095	Polyvalente Bélanger	9,81	3	25,41	10	628

Source : MEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**824000 Commission scolaire des Navigateurs**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
824011	École des Moussailons, du Boisé	11,35	5	7,62	4	462
824020	École Charles-Rodrigue	18,86	8	8,96	4	370
824022	École de l'Auberivière	12,49	5	6,81	3	276
824023	École Desjardins	13,06	6	7,11	3	331
824024	École du Ruisseau, Sainte-Marie	13,04	6	6,29	3	345
824026	École Notre-Dame	19,06	8	9,35	5	275
824027	École Saint-Dominique	12,84	6	5,28	2	346
824028	École Saint-Joseph	15,00	7	6,77	3	464
824030	École Belleau, Gagnon	6,35	2	7,54	3	342
824040	École Saint-Louis-de-France	9,92	4	4,85	2	420
824045	École des Petits-Cheminots	12,86	6	5,02	2	173
824050	École de Taniata	8,62	3	3,58	1	316
824052	École de la Rose-des-Vents	5,61	1	3,80	1	363
824054	École de l'Alizé, des Mousserons	5,36	1	2,40	1	431
824057	École de la Nacelle	7,78	2	2,62	1	307
824060	École du Bac	6,27	2	4,55	2	514
824070	École du Grand-Vollier	5,43	1	7,92	4	315
824074	École de l'Odyssée	6,65	2	3,20	1	326
824075	École Clair-Soleil	5,50	1	2,14	1	457
824077	École La Martinière	6,74	2	2,58	1	282
824080	École Sainte-Hélène	4,52	1	4,38	2	309
824090	École du Tournesol	3,99	1	4,04	1	153
824097	École de la Ruche	3,75	1	3,77	1	553
824100	École du Grand-Fleuve	13,22	6	6,34	3	439
824102	École Notre-Dame-d'Etchemin	12,88	6	5,71	2	181
824111	École Plein-Soleil	7,03	2	2,42	1	248
824115	École de la Chanterelle	7,49	2	3,46	1	342
824119	École de la Clé-du-Boisé	7,14	2	3,15	1	263
824120	École du Chêne, de la Berge, de la Falaise	6,24	2	14,23	7	131
824130	École de la Caravelle	5,15	1	12,78	7	198
824140	École de la Source	7,90	3	12,78	7	257
824150	École La Mennais	7,46	2	9,41	5	123
824160	École de la Clé-d'Or	0,29	1	4,68	2	104
824170	École Étienne-Chartier, de l'Amitié	3,67	1	14,71	8	202
824180	École de l'Épervière, Sainte-Thérèse	6,57	2	11,65	6	277
824190	École des Quatre-Vents	4,87	1	13,90	7	330

**824000 Commission scolaire des Navigateurs**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
824119	École de la Clé-du-Boisé	7,66	1	3,27	1	146
824214	École Pointe-Lévy	11,79	4	6,92	2	1 454
824217	École secondaire Champagnat, Guillaume-Couture	14,13	6	7,74	3	639
824220	École secondaire les Etchemins	8,37	1	4,74	1	1 337
824228	Centre de formation en entreprise et récupération	13,34	6	6,81	2	112
824230	École secondaire de l'Horizon	7,55	1	3,62	1	473
824240	École secondaire de l'Envol	5,89	1	4,47	1	341
824250	École secondaire de l'Aubier	8,92	2	5,42	1	709
824260	École secondaire Beaurivage	5,53	1	10,75	4	595
824270	École secondaire Pamphile-Le May	6,37	1	11,67	5	545

Source : MEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**831000 Commission scolaire de Laval**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
831001	École Raymond	13,18	6	8,30	4	406
831003	École Fleur-de-vie	13,38	6	12,30	6	411
831007	École La Source	10,50	4	10,66	5	317
831008	École L'Orée-des-Bois	11,42	5	7,50	3	539
831009	École Des Cèdres	11,94	5	6,77	3	453
831010	École Coeur-Soleil	11,63	5	8,87	4	365
831012	École Pépin	9,38	4	10,06	5	290
831013	École Le Petit-Prince	10,31	4	8,00	4	342
831014	École Marc-Aurèle-Fortin	10,13	4	7,99	4	627
831016	École L'Aquarelle	8,64	3	4,72	2	330
831017	École L'Envolée	8,02	3	4,62	2	416
831018	École Le Baluchon	11,77	5	7,04	3	217
831020	École Demers	12,93	6	6,49	3	384
831021	École Villemaire	12,74	6	6,32	3	214
831023	École Du Parc	7,49	2	4,57	2	242
831025	École Des Cardinaux	4,40	1	3,09	1	465
831027	École Le Sentier	11,78	5	8,80	4	384
831028	École Charles-Bruneau	11,44	5	6,39	3	462
831030	École Les Explorateurs	11,62	5	6,30	3	452
831032	École Paul-Comtois	12,41	5	6,67	3	229
831033	École Père-Vimont	11,57	5	9,18	4	494
831034	École Sainte-Béatrice	11,27	5	5,84	2	615
831035	École Alfred-Pellan	12,13	5	5,66	2	245
831037	École Hébert	14,54	6	10,57	5	451
831038	École Fleur-Soleil	20,40	8	10,48	5	493
831039	École L'Escale	21,69	8	9,44	5	304
831040	École Notre-Dame-du-Sourire	16,25	7	6,39	3	244
831042	École Jean-XXIII	19,97	8	11,86	6	280
831043	École L'Envol	19,20	8	9,78	5	238
831044	École du Bois-Joli	22,31	8	9,33	5	346
831045	École Val-des-Arbres	5,98	2	3,35	1	308
831049	École Des Ormeaux	14,23	6	6,70	3	525
831052	École de l'Avenir	23,57	8	11,57	6	517
831053	École J.-Jean-Joubert	12,47	5	7,45	3	162
831054	École Saint-Julien	30,13	9	17,97	9	234
831055	École Saint-Gilles	28,00	9	15,75	8	611
831058	École Coursol	17,76	7	8,13	4	268
831062	École De l'Arc-en-ciel	31,92	9	16,25	8	500
831064	École Léon-Guilbault	33,67	9	18,41	9	564
831065	École de l'Équinoxe	9,72	4	4,29	2	602
831068	École Simon-Vanier	37,40	10	21,98	10	332
831069	École Sainte-Marguerite	25,21	8	12,02	6	361
831074	École Saint-Norbert	32,34	9	14,32	7	511
831077	École Les Quatre-Vents/Monseigneur-Laval	41,73	10	21,36	9	421
831081	École Le Tandem	18,86	8	10,79	6	507
831082	École L'Harmonie	35,78	9	16,48	8	326
831083	École Saint-Paul	36,80	10	15,48	8	804
831084	École Pierre-Laporte	13,40	6	7,13	3	406
831085	École Jean-Lemondé	7,88	3	5,46	2	252
831086	École Paul-VI	14,97	7	4,64	2	291
831087	École Sainte-Dorothée	8,77	3	5,50	2	292
831088	École Les Trois-Soleils	9,69	4	2,65	1	352
831091	École Marcel-Vaillancourt	22,59	8	10,19	5	507
831092	École Saint-François	11,93	5	4,65	2	492
831118	École Jean-Plaget	19,28	8	11,15	6	36

**831000 Commission scolaire de Laval**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
831100	École Poly-Jeunesse	12,89	5	8,72	3	1 425
831102	École Curé-Antoine-Labelle	13,47	6	8,74	3	2 260
831105	École Horizon Jeunesse	12,13	5	7,14	2	982
831106	École l'Odyssée-des-Jeunes	12,10	5	7,12	2	852
831107	École Leblanc	19,35	8	9,82	4	908
831108	École Georges-Vanier	18,97	8	9,76	4	1 297
831110	École Alphonse-Desjardins	18,16	8	10,63	4	90
831113	Centre de qualification professionnelle et d'entrepreneuriat de Laval	24,47	8	12,95	6	378
831114	École Mont-de-La Salle	30,11	9	16,28	8	1 593
831118	École Jean-Plaget	18,28	8	10,85	4	48
831119	École Saint-Maxime	27,89	9	13,25	6	1 128
831120	École Saint-Martin	28,94	9	13,84	7	878
831150	École d'éducation internationale de Laval	15,37	7	8,07	3	1 508

Source : MEEER, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEEER-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**841000 Commission scolaire des Affluents**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
841001	École la Passerelle	14,07	6	11,42	6	47
841002	École institutionnelle de Charlemagne	17,26	7	12,05	6	211
841006	École institutionnelle Du Méandre	18,51	8	10,65	5	265
841007	École Saint-Louis	11,86	5	10,64	5	262
841011	École Pie-XII	12,32	5	7,75	4	215
841012	École Henri-Bourassa et Soleil-de-l'Aube	10,72	4	8,07	4	165
841013	École Louis-Frêchette	11,07	5	6,84	3	180
841014	École Marie-Victorin	16,06	7	6,77	3	336
841015	École Alphonse-Desjardins	14,41	6	11,40	6	41
841018	École Jean-XXIII	15,29	7	7,41	3	170
841020	École Longpré	15,59	7	9,33	5	229
841023	École Institutionnelle Louis-Joseph-Huot	9,80	4	9,32	5	268
841025	École aux-Quatre-Vents	9,48	4	10,49	5	180
841026	École De la Seigneurie	8,46	3	8,90	4	487
841030	École Émile-Neilligan	18,03	7	9,85	5	215
841032	École Tournesol	7,98	3	8,00	4	173
841033	École des Moissons	9,55	4	7,67	4	327
841035	École Gareau	8,24	3	10,35	5	462
841036	École Entramis	9,54	4	1,64	1	289
841037	École du Moulin	7,74	2	3,19	1	340
841039	École le Bourg-Neuf	7,21	2	7,87	4	428
841040	École de la Paix	3,18	1	2,33	1	609
841042	École la Tourterelle	7,68	2	3,95	1	480
841047	École Jean-Duceppe	4,98	1	6,85	3	385
841049	École au Point-du-Jour	8,10	3	8,60	4	269
841051	École la Majuscule	5,68	1	6,47	3	253
841055	École Saint-Guillaume	12,56	5	14,33	7	388
841057	École Monseigneur Mongeau	12,44	5	14,11	7	205
841101	École La Mennais	14,10	6	11,98	6	468
841103	École Le Rocher	13,48	6	11,63	6	489
841106	École Saint-Joachim	13,90	6	17,67	9	260
841107	École Saint-Louis	21,11	8	16,00	8	623
841111	École du Boisé	15,36	7	13,47	7	295
841114	École de la Sablière	8,42	3	8,25	4	385
841115	École des Hauts-Bois	10,77	4	8,35	4	497
841116	École de la Source	9,89	4	10,71	5	572
841117	École Esther-Blondin	10,10	4	10,15	5	411
841118	École Le Castelet	8,75	3	8,51	4	263
841119	École Aux 4 Vents	7,86	3	8,09	4	505
841120	École Bernard-Corbin	14,45	6	8,98	4	551
841121	École l'Arc-en-ciel	8,37	3	4,82	2	704
841122	École Jean-De La Fontaine	6,11	2	5,48	2	633
841127	École du Vieux-Chêne	10,22	4	9,73	5	365
841128	École de l'Étincelle	7,55	2	7,28	3	637
841129	École du Soleil-Levant	10,01	4	8,97	4	336
841130	École du Geai-Bleu	13,69	6	12,58	7	560
841136	École de l'Orée-des-Bois	21,31	8	14,10	7	366
841137	École de l'Aubier	16,54	7	16,02	8	446

**841000 Commission scolaire des Affluents**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
841008	École du Coteau	11,36	4	10,15	4	777
841027	École Jean-Baptiste-Meilleur	10,62	3	7,12	2	1 652
841031	École Paul-Arseneau	12,27	5	10,46	4	1 100
841038	École l'Horizon	9,82	3	8,35	3	959
841041	École Félix-Leclerc	10,37	3	6,85	2	1 356
841050	École de l'Amitié	9,72	2	9,69	4	393
841102	École Léopold-Gravel	18,57	8	13,81	7	443
841105	École Le Prélude	10,02	3	9,52	4	852
841108	École Des Rives	9,59	2	7,58	2	868
841112	École Armand-Corbeil	11,15	4	9,73	4	1 814
841125	École l'Impact	12,06	5	10,62	4	324
841131	École de l'Odysée	14,22	6	13,61	7	997
841133	École l'Envolée	14,13	6	12,65	6	65
841134	École des Trois-Saisons	8,70	2	8,50	3	478

Source : MEESR, SPSP, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**842000 Commission scolaire des Samares**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
842001	École de l'Aubier	9,63	4	23,20	10	562
842002	École de l'Île Saint-Ignace	12,00	5	8,86	4	57
842004	École Sainte-Anne	14,96	7	16,37	8	61
842005	École Saint-Joseph - Sainte-Geneviève - Maternelle Sainte-	17,13	7	18,59	9	370
842006	École de la Source d'Autray	18,44	8	14,69	8	254
842007	École Sainte-Anne	18,54	8	18,59	9	115
842008	École Dusabé	15,14	7	16,16	8	79
842009	École de Sainte-Julienne	14,62	6	17,84	9	570
842011	École Jean-Chrysostôme-Chaussé	10,47	4	17,23	8	261
842013	École des Grands-Vents	21,91	8	23,02	10	226
842016	École Saint-Coeur-de-Marie	17,88	7	27,87	10	83
842017	École Sainte-Bernadette	5,78	2	22,01	10	157
842018	École Emmélie-Caron	13,72	6	14,69	8	62
842022	École des Moulins	12,42	5	20,30	9	379
842025	École Bernèche	14,27	6	16,81	8	173
842027	École Panet	11,69	5	19,62	9	73
842029	École de l'Ami-Soleil	4,12	1	28,98	10	65
842031	École Bérard	7,69	2	28,74	10	50
842033	École Youville	20,98	8	28,44	10	70
842035	École Germain-Caron	15,32	7	16,33	8	30
842037	École Sainte-Hélène	9,68	4	18,37	9	137
842040	École Saint-Jean-Baptiste	7,69	2	28,74	10	124
842041	École de Saint-Alphonse	18,74	8	20,65	9	76
842043	École des Cascades	16,65	7	20,41	9	443
842047	École de Saint-Côme	16,11	7	21,10	9	93
842048	École De Sainte-Marcelline	11,92	5	19,57	9	80
842049	École Saint-Théodore-de-Chertsey	26,89	9	30,43	10	186
842050	École Notre-Dame-de-la-Merci - Saint-Émile	17,07	7	21,74	10	38
842052	École des Trois-Temps	18,33	8	23,10	10	569
842054	École des Amis-Soleils	13,33	6	18,68	9	167
842055	École de la Source	11,39	5	15,27	8	266
842056	École des Eaux-Vives	9,79	4	11,80	6	236
842058	École Louis-Joseph-Martel - de la Gentiane	22,87	8	22,25	10	312
842059	École Notre-Dame	12,68	6	12,93	7	343
842064	École des Prairies	8,71	3	9,21	4	452
842066	École des Mésanges	21,53	8	17,96	9	367
842069	École Lorenzo-Gauthier - Rose-des-Vents	9,42	4	4,51	2	278
842070	École Monseigneur J.-A.-Papineau	26,03	9	20,19	9	90
842075	École Sainte-Thérèse	36,15	9	28,25	10	127
842079	École Intégrée de Saint-Pierre	25,97	9	18,03	9	530
842084	École Sacré-Coeur-de-Jésus	13,49	6	15,05	8	211
842085	École Notre-Dame-de-la-Paix	2,55	1	12,44	6	300
842086	École La Passerelle	12,72	6	14,98	8	365
842087	École des Brise-Vent	4,85	1	11,41	6	219
842089	École Saint-Joseph	9,48	4	11,73	6	94
842091	École Notre-Dame	14,55	6	14,08	7	102
842093	École de Sainte-Marie-Salomé	13,62	6	15,01	8	69
842094	École Saint-Louis-de-France	15,57	7	14,71	8	197
842095	École de Grand-Pré	18,03	7	21,59	10	41
842096	École Dominique-Savio	5,68	2	12,08	6	108
842100	École de l'Espace-Jeunesse	16,37	7	17,03	8	30
842125	École du Carrefour-des-Lacs	17,98	7	33,56	10	248

**842000 Commission scolaire des Samares**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
842009	École de Sainte-Julienne	19,05	8	21,34	10	702
842012	École de la Rive	11,74	4	15,70	8	556
842098	École de l'Achigan	14,45	6	23,01	10	1 052
842100	École de l'Espace-Jeunesse	14,91	7	18,30	9	57
842103	École Thérèse-Martin	14,57	7	14,80	8	1 472
842104	École Pierre-de-Lestage	16,71	7	16,52	9	650
842105	École Barthélemy-Joliette	17,71	8	16,71	9	1 089
842107	École des Montagnes	7,75	1	28,74	10	113
842108	École Bermon	20,47	8	24,81	10	238
842109	École des Chutes	17,45	7	21,37	10	468
842199	École de l'Érablière	12,07	5	20,71	10	892

Source : MEEER, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEEER-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**851000 Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
851201	École de l'Amitié	9,40	4	11,94	6	95
851202	École des Pins	10,80	4	12,84	7	242
851203	École Girouard	16,16	7	13,53	7	149
851204	École Sainte-Scholastique	6,75	2	10,68	6	292
851205	École Prés fleurs	6,28	2	7,65	4	321
851206	École de la Clé-des-Champs	6,61	2	9,96	5	316
851207	École Rose-des-Vents	8,69	3	13,38	7	255
851208	École des Lucioles	13,26	6	11,04	6	277
851209	École Horizon-du-Lac	13,67	6	10,81	6	359
851210	École des Perséides	13,97	6	19,99	9	514
851212	École Terre-Soleil	4,14	1	5,64	2	390
851213	École de Fontainebleau	3,23	1	0,92	1	413
851214	École du Trait-d'Union	22,90	8	12,80	7	229
851215	École Le Sentier	11,17	5	7,43	3	245
851216	École Arthur-Vaillancourt	9,62	4	8,13	4	253
851217	École Saint-Pierre	22,83	8	16,53	8	275
851218	École de la Renaissance	5,65	1	3,95	1	427
851219	École Plateau Saint-Louis	10,63	4	9,96	5	466
851220	École des Ramilles	11,98	5	7,97	4	406
851221	École Notre-Dame-de-l'Assomption	11,69	5	9,72	5	364
851222	École de la Seigneurie	7,11	2	6,89	3	381
851223	École Chante-Bois	11,83	5	7,74	4	349
851224	École de l'Envolée	10,73	4	6,62	3	468
851225	École de l'Aquarelle	6,26	2	4,47	2	352
851226	École des Semailles	7,82	3	4,56	2	291
851230	École des Grands-Vents	13,56	6	10,82	6	332
851240	École Emmanuel-Chénard	13,03	6	7,97	4	408
851241	École Sauvé	17,09	7	11,98	6	392
851242	École Notre-Dame	21,47	8	16,62	8	237
851244	École Village-des-Jeunes	12,78	6	12,42	6	177
851245	École Arc-en-ciel	4,94	1	6,07	2	422
851246	École au Coeur-du-Boisé	8,33	3	5,01	2	307
851247	École Coeur à coeur, l'Alternative	12,54	5	10,73	5	265
851249	École Curé-Paquin	28,81	9	20,59	9	213
851250	École Clair Matin	14,64	6	11,69	6	414
851251	École Terre des jeunes	11,57	5	9,84	5	314
851252	École Horizon-Soleil	12,41	5	13,14	7	435
851253	École des Mésanges	18,05	7	10,24	5	325
851270	École des Grands-Chemins	7,66	2	6,46	3	283
851271	École Le Tandem	28,42	9	17,50	9	212
851273	École Gabrielle-Roy	10,52	4	4,41	2	308
851274	École Gaston-Pilon	8,58	3	6,39	3	411
851275	École du Mai	13,22	6	10,19	5	238
851276	École de la Clairière	10,49	4	9,01	4	321
851277	École Val-des-Ormes	7,19	2	5,65	2	312
851278	École Alpha	6,34	2	3,93	1	619
851279	École Le Tournesol	7,10	2	3,48	1	294
851280	École Le Carrefour	9,26	3	6,53	3	359
851282	École Le Rucher	10,96	5	8,17	4	518
851283	École Jeunes du monde	6,27	2	6,01	2	327
851284	École Marie-Soleil-Tougas	9,13	3	7,04	3	470
851285	École du Ruisseau	8,44	3	4,20	2	256
851286	École des Moissons	8,30	3	13,90	7	226
851287	École Du Bois-Joli	8,30	3	13,90	7	387
851288	École de l'Harmonie-Jeunesse	8,32	3	13,93	7	275
851289	École de l'Espace-Couleurs	7,47	2	7,44	3	312

**851000 Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
851102	École secondaire d'Oka	9,85	3	11,83	5	1 022
851104	École Saint-Gabriel	9,60	2	7,84	3	784
851105	Polyvalente Sainte-Thérèse	10,49	3	8,19	3	1 810
851106	École secondaire Lucille-Teasdale	9,06	2	6,39	2	836
851107	École secondaire Liberté-Jeunesse	12,78	5	10,71	4	571
851108	École secondaire Henri-Dunant	10,87	3	7,78	3	807
851142	École des Érables	12,23	5	10,57	4	66
851143	École secondaire des Patriotes	13,04	5	11,75	5	1 408
851144	Polyvalente Deux-Montagnes	14,38	6	11,93	5	1 754
851171	École secondaire Jean-Jacques-Rousseau	13,47	6	8,71	3	965
851172	École secondaire du Harfang	8,71	2	11,62	5	956
851173	École secondaire Rive-Nord	9,06	2	6,71	2	1 081
851174	École secondaire Hubert-Maisonnette	8,34	1	6,57	2	603

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**852000 Commission scolaire de la Rivière-du-Nord**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
852001	École De La Durantaye	20,82	8	19,53	9	116
852005	École Dubois	15,16	7	12,01	6	322
852006	École Notre-Dame	26,64	9	20,71	9	255
852007	École Prévost	9,43	4	9,79	5	312
852009	École Saint-Jean-Baptiste	21,02	8	15,34	8	254
852012	École Saint-Joseph	37,85	10	22,29	10	93
852013	École Mariboisé	16,98	7	14,53	7	163
852014	École de l'Horizon-Soleil	10,74	4	11,94	6	263
852015	École Sainte-Paule	24,90	8	23,03	10	125
852016	École Bellefeuille	7,08	2	12,12	6	214
852017	École Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus	12,37	5	12,86	7	442
852018	École aux Quatre-Vents	13,34	6	11,91	6	295
852019	École Jean-Moreau	9,34	4	16,53	8	371
852020	École Sacré-Coeur	10,57	4	10,33	5	283
852021	École Val-des-Monts	4,91	1	6,42	3	268
852022	École des Hauteurs	7,38	2	7,77	4	320
852023	École des Hautbois	9,24	3	13,23	7	249
852024	École Sainte-Anne	11,92	5	12,29	6	360
852025	École Mer-et-Monde	7,21	2	10,29	5	546
852027	École à l'Unisson	13,00	6	15,02	8	228
852028	École alternative de la Fourmillière	9,94	4	10,71	5	166
852029	École des Falaises	4,94	1	6,54	3	235
852030	École de l'Envolée	3,99	1	5,20	2	131
852031	École Sans-Frontières	12,41	5	11,25	6	440
852035	École de la Source	6,95	2	6,17	3	275
852036	École du Joli-Bois	7,96	3	14,21	7	258
852037	École du Champ-Fleuri	5,86	2	7,19	3	384
852038	École de la Croisée-des-Champs	10,45	4	9,18	4	454
852039	École à l'Orée-des-Bois	3,25	1	11,26	6	373
852040	École de la Volière	6,82	2	12,11	6	432
852043	École Sainte-Sophie	7,19	2	15,30	8	245
852044	École Richer	4,96	1	5,78	2	295
852051	École Saint-André	10,26	4	13,75	7	160
852052	École l'Oasis	19,89	8	22,29	10	217
852053	École Saint-Philippe	13,64	6	22,24	10	159
852054	École Saint-Hermas	13,59	6	13,62	7	45
852055	École Saint-Alexandre	22,47	8	20,13	9	207
852056	École Saint-Julien	17,29	7	18,00	9	217
852057	École Bouchard	13,28	6	20,21	9	176
852058	École Dansereau et Saint-Martin	21,98	8	15,20	8	192

**852000 Commission scolaire de la Rivière-du-Nord**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
852004	École secondaire Frenette	9,36	2	12,88	6	745
852008	École secondaire Saint-Stanislas	12,46	5	12,33	6	720
852010	École polyvalente Saint-Jérôme	11,01	4	11,38	5	2 293
852011	École secondaire Cap-Jeunesse	10,33	3	13,31	6	1 161
852014	École de l'Horizon-Soleil	14,40	6	14,28	7	77
852033	École secondaire des-Studios	14,27	6	13,85	7	286
852041	École secondaire des Hauts-Sommets	10,52	3	10,86	4	897
852042	École secondaire de Mirabel	11,95	5	11,52	5	836
852059	École polyvalente Lavigne	17,42	7	18,95	9	876

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**853000 Commission scolaire des Laurentides**

Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
853004	École Sacré-Coeur	7,11	2	10,42	5	138
853005	École Fleur-des-Neiges	13,08	6	18,21	9	371
853007	École Lionel-Groulx/Monseigneur-Bazin	13,73	6	20,89	9	222
853009	École Notre-Dame-de-la-Sagesse	17,09	7	18,00	9	173
853012	École L'Arc-en-ciel	7,42	2	18,18	9	94
853013	École Le Carrefour	12,84	6	17,32	9	110
853019	École Saint-Joseph	18,65	8	12,15	6	314
853020	École Le Tremplin	15,90	7	22,15	10	139
853021	École de la Vallée	9,58	4	8,37	4	487
853024	École Saint-Jean-Baptiste/Sainte-Marie	11,15	5	7,24	3	338
853025	École Chante-au-Vent	10,99	5	7,81	4	168
853026	École Marie-Rose	8,96	3	7,49	3	192
853027	École Monseigneur-Ovide-Charlebois	11,93	5	13,92	7	90
853050	Campus primaire Mont-Tremblant	10,81	4	13,31	7	624
853051	École L'Odyssee	10,61	4	12,69	7	136

**853000 Commission scolaire des Laurentides**

Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
853001	École polyvalente Curé-Mercure	11,43	4	15,03	8	895
853002	École secondaire Augustin-Norbert-Morin	12,24	5	10,03	4	1 117
853004	École Sacré-Coeur	11,98	5	14,98	8	106
853028	École polyvalente des Monts	13,00	5	15,25	8	968

Source : MEESR, SPSSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**854000 Commission scolaire Pierre-Neveu**

Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
854001	École de la Madone et de la Carrière	12,09	5	18,89	9	299
854003	École de Ferme-Neuve et des Rivières	12,52	5	27,42	10	183
854005	École de la Lièvre-Sud	20,32	8	19,37	9	78
854006	École aux Quatre Vents	11,86	5	21,36	9	234
854007	École du Val-des-Lacs	5,92	2	23,47	10	122
854009	École des Trois Sentiers	20,62	8	20,61	9	135
854010	École Jean-XXIII	15,42	7	16,71	8	199
854014	École Saint-Eugène	13,71	6	15,42	8	269
854018	École du Méandre	25,41	8	22,85	10	166

**854000 Commission scolaire Pierre-Neveu**

Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
854017	École polyvalente Saint-Joseph	13,96	6	19,97	9	1 354
854018	École du Méandre	23,04	8	21,71	10	198

Source : MEESR, SPSSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**861000 Commission scolaire de Sorel-Tracy**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
861020	École Monseigneur-Prince	9,90	4	16,10	8	94
861022	École Sainte-Victoire	10,64	4	15,51	8	129
861024	École Maria-Goretti	17,23	7	19,80	9	315
861026	École Saint-Gabriel-Lalemant	17,40	7	18,08	9	376
861030	École Sainte-Anne-les-Îles	8,89	3	11,62	6	173
861032	École Pierre-de-St-Ours	11,58	5	9,52	5	70
861034	École intégrée d'Yamaska	18,42	8	17,09	8	79
861036	École Monseigneur-Brunault	18,42	8	17,09	8	70
861038	École Christ-Roi	9,85	4	16,24	8	59
861040	École Au Petit Bois	8,01	3	13,38	7	256
861052	École Laplume	16,09	7	14,40	7	254
861054	École Martel	35,41	9	27,77	10	181
861055	École Saint-Roch	5,00	1	12,28	6	148
861058	École Saint-Jean-Bosco	16,14	7	14,29	7	286

**861000 Commission scolaire de Sorel-Tracy**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
861005	École secondaire Fernand-Lefebvre	15,06	7	16,51	8	1 158
861009	École secondaire Bernard-Gariépy	15,88	7	17,26	9	857

Source : MEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**862000 Commission scolaire de Saint-Hyacinthe**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
862040	École René-Saint-Pierre	16,66	7	15,91	8	70
862103	École Saint-Hugues - Saint-Marcel	5,73	2	10,43	5	130
862104	École Notre-Dame-de-la-Paix	1,40	1	9,16	4	89
862105	École au Coeur-des-Monts	7,88	3	19,19	9	356
862107	École Saint-Charles-Garnier	16,28	7	15,64	8	256
862109	École Plein-Soleil	1,65	1	10,07	5	133
862110	École de la Rocade	7,96	3	15,36	8	184
862111	École Saint-Nazaire	4,14	1	15,94	8	52
862112	École Saint-Pierre	7,62	2	9,01	4	130
862113	École Roméo-Forbes	9,46	4	13,26	7	293
862114	École Maurice-Jodoin	16,97	7	16,84	8	175
862115	École Henri-Bachand	11,52	5	12,91	7	230
862116	École de la Croisée	8,13	3	16,67	8	106
862140	École Roger-LaBrèque	14,66	6	22,10	10	221
862141	École Saint-André	14,63	6	21,94	10	229
862142	École des Moissons	4,28	1	16,01	8	116
862143	École Notre-Dame	14,77	6	22,17	10	75
862144	École Saint-Jean-Baptiste	25,33	8	29,23	10	182
862146	École Saint-Joseph - Spénard	6,52	2	11,76	6	320
862201	École La Présentation	0,14	1	0,14	1	172
862202	École Assomption	7,44	2	7,54	3	318
862203	École Bois-Joli - Sacré-Coeur	13,89	6	12,39	6	643
862205	École aux Quatre-Vents	8,95	3	9,21	4	241
862206	École Douville	8,84	3	9,10	4	367
862207	École Lafontaine	30,40	9	26,74	10	114
862208	École Larocque	33,27	9	22,04	10	90
862212	École Sainte-Rosalie	5,75	2	13,04	7	342
862215	École Saint-Damase	8,84	3	11,98	6	152
862216	École Saint-Sacrement	19,59	8	19,62	9	204
862217	École Saint-Thomas-d'Aquin	6,21	2	9,39	5	237

**862000 Commission scolaire de Saint-Hyacinthe**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
862003	École secondaire Casavant	11,01	4	13,49	7	588
862004	École secondaire Fadette	9,77	2	11,39	5	692
862005	Polyvalente Hyacinthe-Delorme	11,40	4	13,40	6	1 881
862030	École Raymond	12,62	5	15,22	8	161
862040	École René-Saint-Pierre	15,15	7	16,10	8	126
862052	Polyvalente Robert-Ouimet	14,30	6	21,63	10	697

Source : MEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**863000 Commission scolaire des Hautes-Rivières**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
863001	École Jean XXIII	6,76	2	13,01	7	169
863002	École Saint-Michel	8,70	3	17,58	9	167
863003	École Saint-Vincent	12,49	5	16,18	8	371
863004	École Micheline-Brodeur	8,36	3	11,53	6	214
863006	École Notre-Dame-du-Sourire	6,84	2	3,79	1	107
863008	École de Monnoir	9,24	3	18,49	9	306
863015	École Notre-Dame-de-Lourdes	14,82	7	10,91	6	468
863020	École du Pélican	18,63	8	11,44	6	319
863021	École Sacré-Coeur	10,51	4	6,46	3	246
863022	École Hamel	10,25	4	7,86	4	229
863026	École Saint-Alexandre	6,53	2	6,99	3	223
863027	École Sainte-Anne	8,18	3	11,83	6	102
863028	École Frère-André	5,19	1	13,44	7	199
863029	École du Petit Clocher	13,57	6	22,64	10	78
863030	École Capitaine-Luc-Fortin	13,61	6	17,27	9	177
863032	École de Richelieu	11,63	5	10,01	5	274
863033	École Jeanne-Mance	10,55	4	7,33	3	131
863035	École Crevier	9,16	3	18,44	9	349
863037	École Pointe-Olivier	11,93	5	6,99	3	273
863039	École Alberte-Mélançon	18,28	7	22,13	10	101
863040	École des Savanes	8,23	3	6,82	3	616
863043	École Saint-Jacques	10,51	4	16,51	8	126
863044	École Saint-Blaise	8,59	3	17,65	9	104
863046	École Saint-Joseph	15,34	7	26,00	10	149
863047	École Napoléon-Bourassa	2,53	1	9,22	5	397
863049	École Saint-Eugène	7,46	2	7,43	3	486
863050	École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	15,05	7	16,38	8	245
863051	École Saint-Gérard	10,52	4	11,50	6	221
863052	École Notre-Dame-de-Lourdes	10,93	5	9,59	5	331
863054	École Bruno-Choquette	22,36	8	19,12	9	184
863055	École Saint-Lucien	17,19	7	13,68	7	289
863059	École Joseph-Amédée-Bélanger	11,86	5	13,94	7	285
863080	École Marie-Rivier	11,69	5	11,61	6	48
863081	École Aux-Quatre-Vents	3,21	1	8,99	4	462
863084	École des Prés-Verts	8,26	3	7,13	3	409
863085	École Marie-Derome	14,86	7	12,27	6	310

**863000 Commission scolaire des Hautes-Rivières**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
863005	École Paul-Germain-Ostiguy	9,64	2	13,79	7	563
863057	École Joséphine-Dandurand	11,94	5	13,57	7	861
863061	École Marguerite-Bourgeois	12,69	5	12,99	6	438
863065	Polyvalente Marcel-Landry	14,53	7	12,45	6	1242
863067	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	9,72	2	9,65	4	1336
863068	École Docteur-Alexis-Bouthillier	12,21	5	14,29	7	339
863069	École Monseigneur-Euclide-Théberge	9,73	2	13,85	7	1034
863080	École Marie-Rivier	10,12	3	11,14	5	82

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**864000 Commission scolaire Marie-Victorin**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
864001	École Adrien-Gamache	45,00	10	22,17	10	458
864002	École Armand-Raicot	22,03	8	8,76	4	268
864003	École des Mille-Fleurs	7,94	3	5,34	2	661
864004	École des Quatre-Saisons	20,93	8	11,93	6	138
864005	École Bourgeois-Champagnat	42,02	10	23,53	10	339
864006	École Carillon	35,16	9	18,51	9	319
864007	École Charles-Bruneau	14,48	6	8,10	4	530
864008	École Charles-Le Moyne	17,72	7	9,66	5	584
864009	École Christ-Roi	38,04	10	18,60	9	278
864010	École du Curé-Lequin	32,60	9	12,36	6	172
864013	École De Maricourt	17,17	7	9,70	5	259
864014	École de Normandie	34,40	9	12,01	6	388
864016	École des Saints-Anges	10,17	4	1,79	1	263
864017	École D'Iberville	17,50	7	14,55	7	566
864020	École Félix-Leclerc	19,91	8	10,25	5	257
864021	École Gaétan-Boucher	10,68	4	9,60	5	278
864022	École Gentilly	18,48	8	9,39	5	648
864023	École George-Étienne-Cartier	18,86	8	11,23	6	335
864024	École Georges-P.-Vanier	21,68	8	5,95	2	570
864025	École Guillaume-Vignal	16,30	7	9,05	4	496
864026	École de la Rose-des-Vents	14,64	6	8,27	4	340
864027	École Hubert-Perron	45,01	10	27,87	10	423
864030	École Joseph-De Sérigny	26,18	9	12,78	7	304
864031	École internationale de Greenfield Park	16,68	7	8,41	4	301
864032	École de la Mosaïque	9,63	4	5,71	2	230
864033	École Lajeunesse	35,76	9	14,69	8	259
864035	École Laurent-Benoît	15,30	7	10,02	5	384
864036	École du Jardin-Bienville	15,68	7	9,30	5	322
864038	École Lionel-Groulx	54,89	10	27,94	10	352
864039	École Marie-Victorin	30,76	9	10,49	5	389
864040	École Marie-Victorin	16,91	7	12,50	6	234
864041	École Maurice-L.-Duplessis	33,19	9	17,47	9	337
864042	École Monseigneur-Forget	33,33	9	18,08	9	219
864043	École Paul-Chagnon	14,41	6	10,35	5	253
864044	École Paul-De Maricourt	33,85	9	21,20	9	186
864045	École Pierre-D'Iberville	22,28	8	8,14	4	228
864046	École Pierre-Laporte	20,63	8	11,70	6	485
864048	École Préville	11,39	5	4,54	2	438
864049	École Rabeau	12,41	5	1,54	1	264
864050	École Saint-Joseph	27,83	9	15,95	8	207
864052	École Saint-Romain	6,09	2	6,25	3	321
864054	École Sainte-Claire	31,99	9	14,65	7	418
864055	École Sainte-Claire	28,78	9	13,89	7	227
864056	École Samuel-De Champlain	36,95	10	11,09	6	473
864058	École Saint-Laurent	12,89	6	4,83	2	384
864060	École du Tournesol	28,95	9	16,32	8	491
864061	École Tourterelle	20,72	8	9,65	5	111
864063	École des Petits-Explorateurs	23,60	8	13,13	7	209
864165	École Bel-Essor	19,17	8	11,01	6	82

**864000 Commission scolaire Marie-Victorin**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
864018	École secondaire Saint-Edmond	22,62	8	10,75	4	565
864168	École spécialisée des Remparts	26,79	9	14,85	8	55
864169	École Jacques-Ouellette	19,52	8	13,15	6	43
864193	École régionale du Vent-Nouveau	18,05	8	10,71	4	125
864225	École secondaire de l'Agora	25,81	9	13,73	7	291
864240	École internationale Lucille-Teasdale	20,27	8	8,55	3	637
864275	École André-Laurendeau	14,67	7	9,02	3	2 045
864276	École Antoine-Brossard	25,80	9	10,46	4	1 424
864278	École Gérard-Filion	35,78	9	19,54	9	1 578
864280	École Jacques-Rousseau	29,43	9	14,76	8	2 013
864284	École Monseigneur-A.-M.-Parent	25,00	8	14,15	7	1 327
864287	École Saint-Jean-Baptiste	31,35	9	14,72	8	364

Source : MEESR, SPSC, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**865000 Commission scolaire des Patriotes**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
865101	École Saint-Mathieu	8,53	3	6,43	3	414
865102	École Jolivent	7,93	3	6,80	3	306
865104	École au Coeur-des-Monts	8,75	3	4,16	2	280
865105	École Le Petit-Bonheur	4,65	1	3,03	1	237
865107	École le Tournesol	7,03	2	3,84	1	410
865111	École Louis-Hippolyte-Lafontaine	2,94	1	1,34	1	280
865112	École Pierre-Boucher	5,36	1	2,37	1	287
865113	École Antoine-Girouard	8,56	3	7,11	3	276
865114	École Paul-VI	4,70	1	2,89	1	443
865115	École De La Broquerie	9,38	4	3,02	1	331
865116	École Père-Marquette	1,47	1	2,18	1	335
865118	École Les Jeunes Découvreurs	2,01	1	0,83	1	399
865130	École du Parchemin	9,24	3	5,44	2	262
865131	École Carignan-Salières	11,58	5	6,54	3	382
865143	École De Bourgogne	11,48	5	5,25	2	635
865144	École Sainte-Marie	11,07	5	7,24	3	695
865145	École De Salaberry	8,23	3	5,69	2	390
865146	École Jacques-De Chambly	13,86	6	8,34	4	284
865152	École Mère-Marie-Rose	11,86	5	16,88	8	170
865152	École des Coeurs-Vaillants	11,75	5	16,71	8	206
865161	École la Farandole	9,07	3	5,17	2	291
865170	École Au-Fil-de-l'Eau	9,02	3	4,05	1	598
865173	École de la Pommerie	4,70	1	3,47	1	305
865175	École de l'Aquarelle	8,79	3	2,87	1	313
865180	École Notre-Dame	8,42	3	3,98	1	484
865191	École Le Sablier	15,51	7	18,61	9	236
865192	École de l'Envolée	15,58	7	18,85	9	232
865193	École de l'Odysée	15,67	7	18,93	9	413
865200	École Georges-Étienne-Cartier	0,04	1	8,84	4	107
865210	École Jacques-Rochelleau/Saint-Basile	8,86	3	4,18	2	453
865212	École de la Chanterelle	4,48	1	2,11	1	376
865213	École de la Mosaïque	6,16	2	3,49	1	456
865220	École de Montarville	8,52	3	1,91	1	484
865223	École Albert-Schweitzer	9,43	4	3,72	1	431
865224	École Monseigneur-Gilles-Gervais	7,73	2	1,83	1	392
865230	École Saint-Charles	15,61	7	15,05	8	75
865240	École Saint-Denis	6,67	2	16,86	8	146
865245	École de l'Amitié	3,15	1	8,83	4	175
865250	École des Trois-Temps	4,72	1	7,24	3	135
865270	École L'Arpège	9,16	3	5,97	2	237
865271	École Le Rucher	4,27	1	4,29	2	422
865272	École Aux-Quatre-Vents	4,71	1	2,79	1	396
865273	École Arc-en-ciel	9,74	4	3,72	1	289
865274	École Du Moulin	7,78	2	3,98	1	467
865275	École du Grand-Chêne	3,67	1	1,21	1	236
865277	École du Tourne-Vent	6,40	2	1,63	1	318
865281	École Marie-Victorin	16,02	7	8,80	4	319
865282	École les Marguerite	9,52	4	7,77	4	249
865283	École la Roseraie	4,55	1	2,80	1	247
865284	École de la Source	3,50	1	3,79	1	287
865286	École du Carrousel	5,01	1	4,79	2	267
865290	École Ludger-Duvernay	11,28	5	8,51	4	454

**865000 Commission scolaire des Patriotes**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
865106	École secondaire Polybel	7,53	1	5,74	1	1 180
865117	École secondaire De Mortagne	7,94	1	5,73	1	2 061
865147	École secondaire de Chambly	12,01	5	7,01	2	592
865174	École secondaire Ozias-Leduc	8,08	1	5,74	1	1 430
865190	École secondaire François-Williams	15,69	7	18,97	9	236
865222	École orientante l'Impact	9,72	2	7,34	2	177
865225	École secondaire du Mont-Bruno	9,66	2	4,97	1	1 611
865260	École d'éducation internationale	6,79	1	3,75	1	1 248
865276	École secondaire du Grand-Coteau	6,48	1	3,77	1	659
865285	École secondaire le Carrefour	8,58	1	6,38	2	647

Source : MEESR, SPSC, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé.  
Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre.  
Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**866000 Commission scolaire du Val-des-Cerfs**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
866001	École Euréka	10,79	4	8,38	4	347
866002	École de l'Assomption	23,11	8	18,63	9	314
866003	École Ave Maria	17,15	7	16,29	8	304
866004	École de l'Orée-des-Cantons	10,90	4	15,84	8	554
866006	École Roxton Pond	7,14	2	14,93	8	234
866007	École Saint-Jean	8,06	3	5,59	2	303
866008	École Saint-André	7,99	3	10,44	5	337
866010	École Saint-Bernard	9,89	4	6,85	3	308
866011	École du Phénix	18,21	7	17,37	9	387
866012	École Saint-Joseph	10,08	4	12,33	6	282
866014	École de l'Étincelle	17,23	7	16,05	8	294
866016	École Sainte-Cécile	8,15	3	19,25	9	210
866017	École des Bâtisseurs	14,87	7	9,90	5	301
866019	École Sainte-Famille	19,68	8	16,25	8	231
866020	École de la Moisson-d'Or	3,81	1	9,43	5	294
866022	École Joseph-Poitevin	5,88	2	5,49	2	330
866024	École Centrale	8,61	3	15,06	8	147
866025	École Saint-Romuald	6,69	2	15,17	8	265
866026	École Saint-Joseph	7,78	2	9,40	5	64
866028	École Notre-Dame-de-Lourdes	19,09	8	7,58	3	35
866029	École du Premier-Envol	8,79	3	16,60	8	100
866030	École Saint-Jacques	8,31	3	18,27	9	149
866032	École Monseigneur-Desranleau	8,75	3	15,94	8	163
866035	École Monseigneur-Douville	8,39	3	18,96	9	216
866036	École Saint-François-d'Assise	6,03	2	6,41	3	82
866037	École de la Clé-des-Champs	7,99	3	6,21	3	159
866039	École Sutton	10,54	4	13,27	7	133
866040	École Saint-Édouard	9,56	4	7,12	3	129
866041	École Saint-Léon	13,28	6	12,30	6	266
866042	École Curé-A.-Petit	12,62	5	12,35	6	164
866043	École Sainte-Thérèse	10,33	4	12,14	6	331
866044	École Saint-Vincent-Ferrier	6,71	2	9,71	5	289
866045	École De la Chantignole	6,56	2	4,20	2	491

**866000 Commission scolaire du Val-des-Cerfs**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
866032	École Monseigneur-Desranleau	9,10	2	11,73	5	63
866050	École l'Envolée	14,72	7	14,07	7	589
866051	École de la Haute-Ville	10,97	3	11,72	5	1 083
866052	École Joseph-Hermas-Leclerc	13,30	6	13,50	7	1 248
866053	École Wilfrid-Léger	11,99	5	16,74	9	435
866055	École Jean-Jacques-Bertrand	8,33	1	14,40	7	761
866057	École Massey-Vanier	10,12	3	10,50	4	1 098

Source : MEEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**867000 Commission scolaire des Grandes-Seigneuries**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
867001	École de la Petite-Gare	6,31	2	3,92	1	474
867002	École Émilie-Gamelin	6,65	2	3,32	1	557
867003	École Notre-Dame-Saint-Joseph	11,20	5	6,32	3	506
867006	École Jean-XXIII	22,89	8	15,54	8	211
867013	École Jean-Leman	3,90	1	1,77	1	579
867014	École Saint-Marc	12,47	5	7,55	3	411
867015	École Plein-Soleil	5,01	1	3,77	1	467
867018	École Louis-Lafortune	13,02	6	8,56	4	534
867019	École alternative des Cheminots	10,24	4	7,66	4	192
867021	École de l'Odysée	9,97	4	7,00	3	337
867023	École des Bourlingueurs	9,74	4	3,87	1	399
867025	École Saint-Jean	15,82	7	12,51	7	292
867028	École Piché-Dufrost	8,84	3	8,11	4	497
867029	École Vinet-Souigny	8,15	3	7,31	3	497
867032	École de l'Aquarelle	4,94	1	2,44	1	346
867033	École Félix-Leclerc	11,08	5	5,41	2	416
867037	École Marc-André-Fortier	14,81	6	11,24	6	149
867038	École Gérin-Lajoie	8,89	3	8,62	4	350
867039	École alternative des Trois-Sources	11,54	5	11,40	6	259
867040	École Saint-Jean-Baptiste	15,21	7	16,00	8	248
867041	École Laberge	11,55	5	8,65	4	414
867043	École de la Rive	14,11	6	12,63	7	317
867045	École Notre-Dame-de-l'Assomption	10,39	4	9,02	4	334
867047	École Saint-Jude	10,41	4	8,49	4	333
867054	École Saint-Joseph	12,73	6	11,05	6	238
867056	École Saint-René	10,88	4	10,90	6	389
867057	École des Bons-Vents	4,64	1	6,43	3	242
867060	École Saint-Isidore-Langevin	10,73	4	8,98	4	158
867063	École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond	11,15	5	17,11	8	470
867068	École Jacques-Barclay	18,14	7	20,64	9	99
867069	École des Moussaillons	5,72	2	10,36	5	374
867071	École Saint-Édouard	7,28	2	18,60	9	93
867072	École Saint-Michel-Archange	5,18	1	13,76	7	227
867073	École Sainte-Clotilde	10,27	4	21,62	10	78
867075	École Saint-Patrice	7,65	2	21,13	9	131
867077	École Daigneau	14,12	6	12,89	7	365
867079	École Saint-Bernard	7,57	2	10,81	6	88
867080	École Saint-Romain	12,29	5	11,83	6	86

**867000 Commission scolaire des Grandes-Seigneuries**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
867005	École Saint-François-Xavier	12,37	5	7,11	2	309
867007	École de la Magdeleine	10,05	3	7,68	3	1 904
867012	École Fernand-Seguin	9,06	2	8,75	3	438
867022	École des Timoniers	11,85	4	8,25	3	468
867030	École Jacques-Leber	9,78	2	8,10	3	439
867031	École Armand-Frappier	7,84	1	4,71	1	317
867042	École Gabrielle-Roy	12,98	5	11,49	5	256
867046	École Marguerite-Bourgeois	11,20	4	9,73	4	326
867048	École Louis-Philippe-Paré	11,18	4	10,26	4	1 441
867055	École Bonnier	10,48	3	10,58	4	291
867065	École Pierre-Bédard	9,45	2	15,14	8	489
867076	École Louis-Cyr	11,44	4	14,62	7	517
867081	École du Tournant	11,73	4	10,58	4	157

Source : MEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé.  
Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre.  
Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**868000 Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
868001	École Saint-Eugène	13,09	6	16,04	8	138
868002	École Notre-Dame-de-la-Paix	11,87	5	15,63	8	152
868003	École Saint-Étienne	5,32	1	12,96	7	90
868004	École Jésus-Marie	18,15	7	17,37	9	188
868005	École Saint-Paul	14,76	6	13,11	7	234
868006	École Sacré-Coeur	11,68	5	6,05	2	206
868007	École Saint-Urbain	11,39	5	13,45	7	85
868008	École Montpetit	15,97	7	28,95	10	107
868009	École Saint-Jean	12,01	5	14,98	8	91
868010	École Centrale de Saint-Antoine-Abbé	14,39	6	16,52	8	88
868011	École Omer-Séguin	0,84	1	13,79	7	103
868012	École Notre-Dame-du-Rosaire	19,52	8	22,80	10	108
868013	École Notre-Dame	20,42	8	26,06	10	228
868014	École des Jeunes-Riverains	17,05	7	29,07	10	82
868015	École Notre-Dame-de-l'Assomption	12,44	5	14,00	7	109
868016	École intégrée Marie-Rose - Saint-André	13,03	6	11,88	6	198
868018	École Élisabeth-Monette	13,50	6	14,81	8	251
868019	École Montpetit	14,36	6	11,69	6	149
868020	École Sainte-Agnès	25,82	8	23,56	10	122
868021	École Saint-Joseph-Artisan	17,60	7	16,74	8	109
868022	École Langlois	21,17	8	17,99	9	211
868023	École Frédéric-Girard	17,74	7	15,29	8	212
868024	École Dominique-Savio	16,71	7	14,29	7	100
868025	École Notre-Dame-du-Saint-Esprit	26,14	9	22,28	10	181
868026	École Sacré-Coeur	33,66	9	29,31	10	138
868027	École Saint-Eugène	23,57	8	22,15	10	162
868036	École Sainte-Martine	11,51	5	5,93	2	149

**868000 Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
868035	École secondaire des Patriotes-de-Beauharnois	13,34	6	14,60	7	794
868036	École Sainte-Martine	12,73	5	13,76	7	150
868038	École Edgar-Hébert	19,21	8	17,47	9	558
868039	École de la Baie-Saint-François	19,48	8	17,43	9	858
868040	École Arthur-Pigeon	16,10	7	21,71	10	590

Source : MEESR, SPSP, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**869000 Commission scolaire des Trois-Lacs**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
869001	École Sainte-Marthe - Cuillierier	8,17	3	8,64	4	183
869002	École du Val-des-Prés	11,11	5	10,38	5	498
869005	École Léopold-Carrière	10,85	4	12,74	7	432
869006	École de la Riveraine - Saint-Zotique	6,07	2	9,57	5	347
869008	École de Coteau-du-Lac	5,56	1	9,94	5	555
869011	École Sainte-Madeleine	8,19	3	7,18	3	503
869012	École Saint-Michel	8,36	3	7,11	3	274
869014	École du Papillon-Bleu	9,42	4	7,51	3	500
869015	École Marguerite-Bourgeoys	5,51	1	9,82	5	310
869016	École Saint-Thomas	8,66	3	4,09	1	411
869017	École Auclair	6,03	2	4,75	2	439
869018	École de l'Épervière	11,28	5	14,58	7	321
869019	École Harwood	8,91	3	4,74	2	472
869020	École José-Maria	21,51	8	7,49	3	114
869022	École Notre-Dame-de-Lorette	8,64	3	8,13	4	442
869023	École Notre-Dame-de-la-Garde	9,53	4	5,07	2	133
869024	École La Perdriolle	9,90	4	8,36	4	264
869025	École Virginie-Roy	12,24	5	6,62	3	265
869026	École François-Perrot	13,92	6	7,85	4	352
869027	École à l'Orée-du-Bois	6,22	2	4,11	1	249
869028	École de la Samare	8,88	3	3,47	1	339
869043	École de l'Hymne-au-Printemps	6,88	2	3,49	1	438
869048	École Brind'Amour	9,33	3	6,84	3	199
869049	École des Orioles	11,59	5	15,18	8	220

**869000 Commission scolaire des Trois-Lacs**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
869003	École secondaire Soulanges	8,77	2	10,99	5	1 122
869004	École secondaire de la Cité-des-Jeunes	8,35	1	7,19	2	2 318
869007	École secondaire du Chêne-Bleu	10,99	4	6,61	2	1 258

Source : MEESR, SPSP, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**871000 Commission scolaire de la Rivieraine**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
871001	École Maurault-Vincent Lemire	12,55	5	22,01	10	208
871003	École Notre-Dame-de-l'Assomption	13,14	6	20,08	9	78
871004	École Paradis	17,49	7	13,63	7	87
871005	École Arc-en-Ciel	16,75	7	12,97	7	61
871006	École Curé-Brassard	15,85	7	12,64	7	370
871007	École Beauséjour	5,96	2	6,86	3	332
871009	Écoles intégrées Explorami-Terre-des-Jeunes-Boutons-d'Or	11,30	5	14,61	7	203
871010	École Marquis	10,13	4	14,10	7	111
871011	École Tournesol	12,32	5	10,09	5	235
871014	École La Jeunesse	21,32	8	11,41	6	54
871016	École le Rucher-Jean-XXIII	10,54	4	16,93	8	131
871020	École des Arbrisseaux-de-la-Croisée	10,88	4	18,45	9	77
871021	École Despins	12,64	5	15,21	8	49
871023	École Harfang-des-Neiges	4,88	1	8,23	4	128
871025	École l'Oasis	9,44	4	14,02	7	48
871027	École Marie-Sophie	19,28	8	14,68	7	128
871029	École la Nacelle-la Source	9,75	4	16,11	8	60
871031	École Le Phare	10,62	4	15,95	8	69

**871000 Commission scolaire de la Rivieraine**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
871012	École secondaire Jean-Nicolet	13,26	6	14,20	7	781
871013	École secondaire la Découverte	11,58	4	12,91	6	551
871019	École secondaire les Seigneuries	10,78	3	13,40	6	340

Source : MEEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**889000 Commission scolaire New Frontiers**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
889002	École Mary Gardner	13,37	6	10,45	5	282
889004	École primaire Saint-Willibrord	12,42	5	11,30	6	184
889005	École primaire Franklin	15,28	7	16,87	8	43
889008	École primaire Heritage	20,11	8	27,08	10	172
889009	Institut Gault	20,40	8	18,52	9	159
889010	École primaire Howick	11,72	5	15,74	8	69
889011	École primaire Ormstown	17,00	7	21,09	9	107
889012	École primaire Hemmingford	12,16	5	14,50	7	67
889018	École Centennial Park	12,48	5	9,33	5	259
889019	École primaire Harmony	12,10	5	13,25	7	225

**889000 Commission scolaire New Frontiers**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
889014	École secondaire régionale Châteauguay Valley	17,41	7	20,38	10	672
889016	École secondaire régionale Howard S. Billings	12,46	5	10,86	4	816

Source : MEEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**872000 Commission scolaire des Bois-Francis**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
872003	École La Myriade J.-P.-H.-Massicotte	12,75	6	13,07	7	122
872005	École Saint-David	12,40	5	10,48	5	475
872006	École Sainte-Famille	16,51	7	14,51	7	194
872008	École Saint-Gabriel-Lalemant	10,56	4	12,28	6	257
872010	École intégrée Saint-Paul et Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	10,38	4	17,78	9	148
872011	École Coeur-Immaculé	6,91	2	12,01	6	123
872013	École Le manège	11,48	5	9,07	4	324
872014	École Sainte-Marguerite-Bourgeoys	25,92	8	21,14	9	113
872017	École Monseigneur-Grenier	7,34	2	7,71	4	255
872018	École Monseigneur-Milot	13,70	6	11,02	6	146
872019	École Notre-Dame-de-l'Assomption	11,66	5	8,43	4	181
872021	École intégrée Notre-Dame-des-Bois-Francis et Saint-Christophe	14,15	6	12,54	7	414
872022	École Pie-X	12,47	5	11,77	6	240
872025	École communautaire l'Eau Vive	14,48	6	13,96	7	120
872026	École Centrale	7,69	2	17,06	8	41
872028	École Sacré-Coeur	14,58	6	14,54	7	361
872029	École Notre-Dame-de-l'Assomption	13,48	6	20,71	9	161
872033	École de la Croisée	10,12	4	22,25	10	96
872035	École Notre-Dame	3,09	1	18,86	9	88
872041	École intégrée Notre-Dame - Jean-Rivard	10,63	4	13,12	7	266
872042	École Sainte-Julie	11,02	5	13,37	7	71
872044	École Bon-Pasteur	7,56	2	6,20	3	82
872045	École intégrée Jean-XXIII - Marie-Immaculée - Saint-Coeur-de-Marie	11,45	5	10,49	5	132
872046	École intégrée Sainte-Famille - Saint-Édouard	9,17	3	13,04	7	286
872052	École intégrée Notre-Dame - Sainte-Thérèse - Centrale	6,70	2	19,61	9	111
872055	École Saint-Coeur-de-Marie	16,85	7	13,01	7	84
872061	École intégrée Sainte-Marie - Saint-Médard	8,41	3	11,83	6	335
872063	École intégrée La Sapinière - Amédée-Boisvert	8,16	3	10,22	5	220
872065	École Cascatelle	1,50	1	6,91	3	182

**872000 Commission scolaire des Bois-Francis**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
872003	École La Myriade J.-P.-H.-Massicotte	13,69	6	12,77	6	86
872007	École alternative La Fermentière	12,14	5	13,72	7	177
872056	École secondaire Monique-Proulx	8,12	1	10,66	4	395
872066	École secondaire Le tandem	10,91	3	11,38	5	695
872067	École secondaire Le boisé	12,15	5	11,74	5	1 734
872069	École Polyvalente La Samare	9,92	3	12,82	6	827
872070	École Sainte-Marie	12,57	5	15,87	8	278
872071	École Sainte-Anne	13,04	5	20,78	10	124

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**882000 Commission scolaire Eastern Shores**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
882002	École secondaire de New Carlisle	16,78	7	15,49	8	46
882003	École de Métis-sur-Mer	13,00	6	13,59	7	40
882004	École de Shigawake-Port Daniel	12,97	6	23,49	10	50
882011	École secondaire de New Richmond	10,24	4	13,61	7	54
882015	École Primaire de Gaspé	12,07	5	19,16	9	73
882017	École Saint-Joseph-Saint-Patrick	19,51	8	24,84	10	31
882018	École Primaire Flemming	12,13	5	21,75	10	113

**882000 Commission scolaire Eastern Shores**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
882002	École secondaire de New Carlisle	15,61	7	19,05	9	101
882006	Polyvalente de Gaspé	14,27	6	26,64	10	68
882009	École secondaire Evergreen	19,46	8	22,51	10	30
882011	École secondaire de New Richmond	10,77	3	14,08	7	64
882112	École secondaire Queen Elizabeth	11,86	4	20,70	10	78

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**873000 Commission scolaire des Chênes**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
873001	École Bruyère et Saint-Charles	9,56	4	11,79	6	462
873003	École Christ-Roi	24,80	8	13,93	7	169
873004	École Duvernay	17,42	7	16,66	8	210
873005	École Frédéric-Tétréau et Immaculée-Conception	16,73	7	11,98	6	298
873007	École Saint-Majorique	8,28	3	9,50	5	255
873008	École Saint-Félix-de-Kingsey	5,24	1	15,23	8	77
873009	École Saint-Guillaume	0,17	1	8,92	4	108
873010	École Notre-Dame-du-Rosaire et Sainte-Marie	18,47	8	13,08	7	436
873012	École Des 2 Rivières	9,14	3	18,75	9	53
873013	École Saint-Étienne	11,20	5	9,70	5	163
873014	École Saint-Joseph	32,97	9	24,39	10	281
873015	École Saint-Louis-de-Gonzague	12,57	5	11,87	6	207
873016	École Saint-Nicéphore	9,41	4	11,20	6	335
873018	École Saint-Pie X	22,14	8	14,45	7	173
873019	École Saint-Pierre	19,92	8	11,32	6	235
873020	École Saint-Simon et L'Aquarelle	13,16	6	15,47	8	204
873022	École Notre-Dame-du-Bon-Conseil	10,23	4	11,59	6	122
873024	École Jésus-Adolescent et Roméo-Salois	10,23	4	15,89	8	391
873025	École Saint-Eugène	0,47	1	9,04	4	68
873026	École Saint-Bonaventure	1,62	1	14,02	7	113
873028	École L'Avenir	6,58	2	16,20	8	111
873030	École Cyrille-Brassard	9,07	3	9,72	5	337
873032	École du Sentier	3,41	1	2,74	1	247
873036	École Carrousel	5,19	1	10,59	5	91
873038	École aux Quatre-Vents et Le Relais	12,83	6	11,81	6	388
873039	École à l'Orée-des-Bois	10,71	4	10,21	5	381
873044	École Notre-Dame, Sacré-Coeur	12,61	5	25,29	10	84
873047	École Saint-Jean et Sainte-Jeanne d'Arc	11,94	5	20,59	9	223

**873000 Commission scolaire des Chênes**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
873050	École Jean-Raimbault	14,46	6	12,98	6	872
873053	École Jeanne-Mance	13,40	6	13,55	7	1 027
873055	École Marie-Rivier	12,00	5	12,21	6	1 278
873057	École La Poudrière	14,08	6	14,09	7	934
873069	École des parcours axés sur l'emploi	16,93	7	15,77	8	411

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**881000 Commission scolaire Central Québec**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
881001	École Saint-Vincent	9,68	4	4,88	2	383
881003	École Dollard-des-Ormeaux	5,35	1	9,13	4	312
881004	École primaire Holland	13,33	6	6,71	3	236
881006	École primaire Sainte-Foy	7,67	2	1,95	1	140
881008	École primaire de Valcartier	0,15	1	6,07	2	44
881009	École primaire de Portneuf	7,24	2	9,76	5	86
881010	École primaire Saint-Patrick	12,47	5	11,54	6	121
881011	École primaire de l'Everest	12,47	5	6,78	3	281
881014	École primaire anglophone de la Mauricie	16,40	7	11,61	6	226
881016	École secondaire de Shawinigan	21,19	8	16,27	8	93
881017	École secondaire de La Tuque	13,93	6	19,60	9	74
881020	École primaire régionale Riverside	11,44	5	9,51	5	253
881021	École MacLean Memorial	4,96	1	20,66	9	103

**881000 Commission scolaire Central Québec**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
881002	École secondaire Québec High School	11,26	4	6,02	1	415
881003	École Dollard-des-Ormeaux	4,42	1	9,15	3	115
881005	École secondaire Saint-Patrick	11,75	4	6,11	1	485
881007	École secondaire A.S. Johnson Memorial	11,17	4	10,90	4	92
881015	Académie de Trois-Rivières	19,81	8	12,79	6	133
881016	École secondaire de Shawinigan	20,56	8	16,22	8	60
881017	École secondaire de La Tuque	13,47	6	20,18	10	48
881019	École secondaire régionale Riverside	12,96	5	10,29	4	111
881021	École MacLean Memorial	5,98	1	19,56	9	65

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**883000 Commission scolaire Eastern Townships**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
883001	École primaire Asbestos-Danville-Shipton	15,08	7	17,56	9	66
883002	École primaire d'Ayer's Cliff	10,94	5	12,19	6	84
883003	École primaire Butler	10,43	4	16,41	8	104
883005	École primaire de Cookshire	10,22	4	12,64	7	63
883006	École primaire de Drummondville	13,01	6	13,58	7	170
883007	École primaire de Farnham	9,45	4	16,89	8	50
883008	École primaire Heroes' Memorial	12,28	5	12,38	6	176
883009	Académie Knowlton	10,69	4	8,75	4	186
883010	École primaire de Lennoxville	14,31	6	11,51	6	233
883012	École primaire de North Hatley	10,41	4	10,04	5	49
883013	École primaire Parkview	11,68	5	11,92	6	246
883014	École primaire Pope Memorial	20,24	8	18,85	9	43
883015	École primaire Princess Elizabeth	10,54	4	13,15	7	188
883016	École primaire de Sawyerville	20,90	8	18,87	9	46
883017	École primaire de Sherbrooke	14,42	6	10,03	5	376
883018	École primaire Saint-François	14,47	6	14,46	7	253
883019	École primaire Sunnyside	17,98	7	21,87	10	95
883020	École primaire de Sutton	10,42	4	12,93	7	49
883021	École primaire de Waterloo	14,85	7	20,99	9	65

**883000 Commission scolaire Eastern Townships**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
883022	École secondaire régionale Alexander Galt	13,95	6	13,13	6	875
883023	École secondaire Massey-Vanier	11,51	4	12,61	6	670
883024	École secondaire régionale de Richmond	14,05	6	14,48	7	312
883025	Centre d'apprentissage Eastern Townships	15,11	7	15,76	8	90

Source : MEESR, SPSSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**884000 Commission scolaire Riverside**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
884001	École Saint-Johns	10,51	4	10,78	6	385
884003	École John-Adam Memorial	10,25	4	7,91	4	273
884005	École Saint-Jude	24,19	8	14,02	7	203
884006	École Good Shepherd	20,56	8	11,64	6	214
884007	École primaire internationale Greenfield Park	17,04	7	9,34	5	245
884009	École Royal Charles	12,90	6	9,59	5	124
884011	École Mount Bruno	8,22	3	3,48	1	209
884012	École primaire Boucherville	4,77	1	3,56	1	145
884013	École Cedar Street	9,25	3	7,55	3	117
884014	École internationale Courtland Park	7,78	2	3,46	1	245
884017	École Mountainview	8,40	3	7,00	3	163
884018	École Terry-Fox	18,79	8	12,34	6	145
884019	École Saint-Mary's	26,64	9	14,51	7	279
884021	École Harold-Sheppard	14,20	6	15,13	8	63
884025	École Saint-Lawrence	8,20	3	5,43	2	471
884027	École William-Latter	11,16	5	6,70	3	280
884030	École primaire Saint-Lambert	16,77	7	6,05	2	419
884037	École Harold-Napper	21,77	8	8,20	4	534

**884000 Commission scolaire Riverside**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
884001	École Saint-Johns	11,63	4	12,01	5	327
884016	École secondaire régionale Héritage	10,81	3	7,16	2	1 591
884032	École secondaire Chambly Academy	21,52	8	10,18	4	393
884035	École secondaire régionale Centennial	20,71	8	10,53	4	954

Source : MEESR, SPSSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**885000 Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
885151	École primaire Arundel	11,04	5	12,94	7	60
885152	École primaire Crestview	27,65	9	12,77	7	217
885153	École primaire Grenville	21,95	8	14,98	8	61
885154	Académie Hillcrest	15,97	7	5,96	2	489
885155	École primaire Pinewood	12,03	5	11,32	6	312
885156	École primaire John-F.-Kennedy	32,48	9	15,17	8	274
885157	École primaire Joliette	15,01	7	15,92	8	175
885158	École primaire Laurentia	13,00	6	12,99	7	171
885159	École primaire Laurentian	13,41	6	16,80	8	275
885161	École primaire McCaig	7,12	2	4,58	2	487
885162	École primaire de Morin-Heights	8,85	3	8,92	4	158
885163	École primaire Mountainview	13,90	6	11,20	6	239
885164	École primaire Our Lady of Peace	11,72	5	8,81	4	196
885165	École primaire de Rawdon	16,55	7	20,33	9	127
885166	École primaire Souvenir	19,24	8	9,96	5	542
885168	École primaire Saint-Jude	15,70	7	11,78	6	188
885169	École primaire Saint-Paul	11,34	5	6,53	3	367
885170	École primaire Genesis	10,00	4	5,32	2	217
885171	École primaire Sainte-Adèle	14,80	6	11,31	6	61
885172	Académie Sainte-Agathe	13,31	6	15,36	8	102
885173	École primaire Terry-Fox	9,50	4	5,66	2	497
885174	École primaire Twin Oaks	9,91	4	5,96	2	419
885175	École primaire Saint-Vincent	11,52	5	7,71	4	324
885177	École primaire Pierre-Elliott-Trudeau	9,46	4	7,60	4	326
885178	École primaire Jules-Verne	18,64	8	9,86	5	220
885179	École primaire Franklin-Hill	9,09	3	6,52	3	338

**885000 Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
885181	École secondaire Joliette	15,49	7	17,40	9	246
885182	École secondaire de Laval	19,81	8	9,51	4	410
885183	École secondaire Lake of Two Mountains	14,11	6	11,26	5	297
885184	École secondaire régionale Laurentian	12,73	5	13,50	7	622
885185	École secondaire Laurier	14,89	7	7,77	3	972
885186	École Alternative Phoenix	18,73	8	10,63	4	50
885187	École secondaire Rosemère	9,39	2	7,45	2	1 153
885188	École secondaire Mère-Teresa	14,97	7	8,09	3	712
885189	Académie Sainte-Agathe	12,46	5	13,53	7	129
885190	École secondaire Laval-Liberty	21,86	8	10,21	4	735

Source : MEESR, SPSC, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé.  
Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre.  
Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**886000 Commission scolaire Western Québec**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
886005	École Dr. Wilbert Keon	16,29	7	24,45	10	68
886006	École Golden Valley	12,27	5	19,60	9	147
886007	École St. John's	16,97	7	20,25	9	98
886008	École Namur	14,66	6	21,17	9	53
886009	École Noranda	10,69	4	13,06	7	58
886011	École primaire Buckingham	10,36	4	12,62	7	145
886013	École Pierre Elliott Trudeau	26,58	9	15,43	8	373
886015	École primaire Chelsea	5,45	1	4,42	2	236
886016	École primaire Greater Gatineau	17,24	7	13,46	7	330
886018	École primaire South Hull	6,21	2	4,18	2	366
886019	École primaire Wakefield	7,86	3	7,61	4	247
886021	École Dr. S.E. McDowell	15,21	7	9,70	5	200
886022	École primaire Onslow	11,94	5	15,98	8	51
886023	École Eardley	12,65	5	9,47	5	295
886030	École primaire Maniwaki Woodland	14,40	6	19,52	9	75
886031	École G. Thérberge	6,27	2	10,69	5	41
886032	École primaire Pottimore	17,35	7	20,86	9	35
886033	École primaire Queen Elizabeth	12,14	5	27,77	10	30
886034	École Lord Aylmer	8,85	3	5,41	2	531

**886000 Commission scolaire Western Québec**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
886001	École secondaire Philemon Wright	14,28	6	11,70	5	547
886002	École secondaire Pontiac	15,24	7	13,95	7	382
886004	École secondaire D'Arcy McGee	8,48	1	5,72	1	531
886005	École Dr. Wilbert Keon	16,34	7	24,38	10	69
886006	École Golden Valley	14,16	6	18,25	9	103
886009	École Noranda	12,39	5	17,52	9	42
886012	École secondaire Saint-Michael	9,83	3	16,61	9	73
886017	École Intermédiaire Hadley	14,72	7	11,29	5	408
886025	École Intermédiaire Symmes	8,59	1	5,71	1	363
886030	École primaire Maniwaki Woodland	14,27	6	17,78	9	76
886031	École G. Thérberge	7,00	1	10,95	4	45

Source : MEESR, SPSS, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**887000 Commission scolaire English-Montréal**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
887001	École Bancroft	36,78	9	15,20	8	184
887002	École Carlyle	39,23	10	14,72	8	167
887003	École Cedarcrest	35,10	9	13,38	7	245
887004	École Dalkeith	31,12	9	16,08	8	125
887005	École Dante	31,01	9	13,14	7	320
887006	École Dunrae Gardens	32,27	9	13,16	7	327
887007	École East Hill	16,80	7	10,57	5	467
887008	École Edinburgh	19,78	8	5,68	2	301
887009	École Edward Murphy	29,62	9	15,85	8	184
887010	École Elizabeth Ballantyne	33,76	9	9,37	5	191
887012	École Pierre Elliott Trudeau	37,85	10	17,94	9	233
887014	École Gardenvue	19,42	8	7,54	3	696
887015	École Gerald McShane	39,24	10	21,04	9	173
887016	École Hampstead	30,75	9	8,50	4	163
887018	École Honoré-Mercier	26,63	9	12,64	7	399
887019	Académie John Caboto	33,52	9	13,80	7	155
887021	Académie Leonardo-da-Vinci	21,02	8	11,34	6	437
887023	École Merton	27,12	9	5,03	2	224
887024	École primaire internationale Michelangelo	18,99	8	12,02	6	321
887026	École Nesbitt	37,42	10	19,27	9	331
887027	École Our Lady of Pompei	40,52	10	20,09	9	196
887028	École Parkdale	40,37	10	15,73	8	255
887029	École Pierre-de-Coubertin	32,52	9	13,74	7	450
887030	École Roslyn	34,30	9	12,08	6	483
887032	École Sinclair Laird	59,89	10	32,21	10	157
887035	École Sainte-Dorothy	45,16	10	26,93	10	113
887036	École Saint-Gabriel	55,56	10	29,75	10	123
887039	École Sainte-Monica	42,27	10	12,43	6	146
887042	École Westmount Park	45,11	10	14,90	8	348
887043	École Willingdon	26,89	9	7,51	3	383
887045	École Coronation	48,07	10	15,44	8	161
887046	École Royal Vale	23,94	8	6,23	3	376
887047	École F.A.C.E.	39,43	10	15,56	8	153
887048	École Général Vanier	31,08	9	15,38	8	154

**887000 Commission scolaire English-Montréal**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
887046	École Royal Vale	30,30	9	9,61	4	285
887047	École F.A.C.E.	36,73	9	14,20	7	139
887101	École secondaire James Lyng	49,07	10	23,04	10	178
887102	École secondaire John F. Kennedy	42,25	10	22,68	10	318
887103	École secondaire John Paul I Junior	30,10	9	14,21	7	469
887104	Académie LaurenHill	37,35	10	15,76	8	1277
887105	École secondaire Laurier Macdonald	29,40	9	14,52	7	808
887106	École secondaire Lester B. Pearson	24,40	8	13,28	6	1028
887107	École secondaire M.I.N.D.	34,01	9	13,75	7	45
887108	Académie Internationale Marymount	40,90	10	13,81	7	395
887109	École secondaire L.I.N.K.S.	33,27	9	16,78	9	58
887110	École secondaire Rosemont	36,31	9	18,56	9	361
887111	Académie Royal West	19,47	8	6,43	2	881
887114	Collège Vincent Massey	27,08	9	13,40	6	801
887116	École secondaire Westmount	35,25	9	12,67	6	839
887117	École secondaire John Grant	45,19	10	17,66	9	94
887203	École secondaire Options II	40,98	10	15,78	8	43
887204	École secondaire Outreach	35,02	9	11,09	5	34
887205	École secondaire Programme Mile-End	40,56	10	18,47	9	43
887208	École secondaire Perspectives I	30,89	9	16,43	8	32
887209	École secondaire Perspectives II	36,64	9	16,50	8	57
887255	Centre Mountainview	36,21	9	14,72	8	37

Source : MEESR, SPSC, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

**888000 Commission scolaire Lester-B.-Pearson**  
Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
888002	École primaire Allion	24,10	8	10,21	5	292
888003	École primaire Beacon Hill	9,18	3	2,13	1	261
888004	École primaire Beechwood	13,84	6	4,31	2	226
888009	École primaire Children's World Academy	27,40	9	11,10	6	458
888010	École primaire Christmas Park	10,57	4	5,31	2	202
888012	École primaire Dorset	11,34	5	4,75	2	234
888013	École primaire Edgewater	9,96	4	6,79	3	396
888014	École primaire Evergreen	8,19	3	5,20	2	312
888015	École primaire Forest Hill Junior	7,11	2	2,66	1	158
888016	École primaire Greendale	18,87	8	6,65	3	233
888022	École primaire Mount Pleasant	8,92	3	7,45	3	280
888024	École primaire Riverview	37,30	10	19,64	9	185
888027	École Primaire Saint-Anthony	10,73	4	3,82	1	304
888029	École primaire Saint-Charles	16,77	7	7,51	3	231
888030	École primaire Saint-Edmund	7,48	2	1,87	1	353
888031	École primaire Saint-John-Fisher Senior	9,38	4	3,12	1	389
888033	École Primaire Saint-Paul	9,05	3	2,42	1	305
888037	École primaire Terry-Fox	11,42	5	5,43	2	296
888038	École primaire Thorndale	17,76	7	8,26	4	170
888040	École Primaire Westpark	12,97	6	4,35	2	481
888041	École primaire Wilder-Penfield	12,68	6	4,60	2	268
888044	École primaire Saint-Patrick	9,10	3	6,05	2	292
888045	École primaire Pierre-Elliott-Trudeau	7,86	3	6,28	3	339
888046	École primaire Margaret-Manson	8,12	3	2,37	1	279
888047	École primaire Verdun	45,01	10	22,68	10	159
888048	École primaire Forest Hill Senior	6,65	2	3,31	1	390
888049	École primaire Maple Grove	27,68	9	14,83	8	285
888050	École primaire Birchwood	7,04	2	5,42	2	313
888080	École primaire Clearpoint	11,52	5	4,14	1	300
888081	École primaire Dorval	15,67	7	6,16	3	306
888082	École primaire Saint-Lawrence Academy Junior	34,11	9	13,25	7	139
888083	École primaire Saint-Lawrence Academy Senior	35,92	9	14,57	7	266
888084	École primaire Sunshine Academy	23,54	8	11,03	6	278
888085	École primaire Springdale	29,01	9	12,34	6	200
888086	École primaire Saint-John-Fisher Junior	9,41	4	3,25	1	190
888087	École primaire Sherwood Forest	10,02	4	2,84	1	190
888089	École primaire Orchard	34,41	9	14,64	7	162

**888000 Commission scolaire Lester-B.-Pearson**  
Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2014)
888051	École secondaire Beaconsfield	9,43	2	3,87	1	1 003
888055	École secondaire Westwood Senior	7,84	1	5,53	1	606
888057	École secondaire John-Rennie	11,55	4	4,34	1	1 326
888058	École secondaire Lakeside Academy	26,14	9	12,77	6	437
888059	Polyvalente communautaire LaSalle	31,48	9	13,94	7	761
888060	École secondaire Lindsay-Place	15,51	7	5,77	1	641
888061	École secondaire Macdonald	9,80	3	6,58	2	709
888062	Polyvalente Pierrefonds	15,65	7	6,34	1	785
888063	École secondaire Riverdale	21,47	8	8,46	3	572
888065	École secondaire Saint-Thomas	11,39	4	3,56	1	1 285
888066	École secondaire Westwood Junior	7,94	1	5,64	1	386
888069	École secondaire Beurling Academy	36,86	9	18,55	9	496
888079	École secondaire Horizon	21,14	8	10,06	4	109

Source : MEESR, SPSG, DSID, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2015).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEESR-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie et Kativik).

## Annexe B : Mesures anthropométriques standardisées

### *Mesure du poids*

Le poids doit être mesuré alors que la personne porte un minimum de vêtements. L'enfant se tient debout bien droit en regardant devant lui (figure 1). Les pieds sont légèrement écartés de manière à ce que le poids soit distribué également. La lecture est prise à une précision de 0.5 kg (Lohman, 1988).



Figure 1. Mesure du poids à l'aide d'un stadiomètre



Figure 2. Mesure de la taille à l'aide d'un stadiomètre

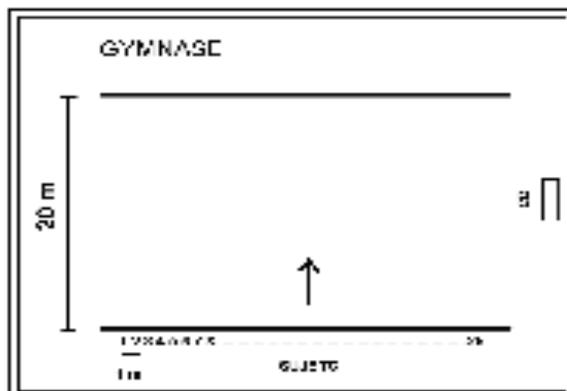
### *Mesure de la taille*

L'enfant se tient debout face à l'évaluateur. La mesure doit être prise sans souliers. À l'aide d'un stadiomètre portable, l'enfant est mesuré debout, le dos et la tête bien centrés directement sur l'appareil (figure 2). Une fois le sujet bien en place, demander à l'enfant de prendre une inspiration maximale tout en étirant le cou vers le haut. La tête est droite et le menton dressé, pointant vers l'avant et parallèle au sol. Alors que la personne retient sa respiration, appliquer doucement le triangle sur le sommet de la tête (vertex). Une fois le triangle bien en place, demander à l'enfant de se retirer. Prenez la lecture de la taille directement sous la base du triangle. La précision désirée est de 0.1 cm (Lohman, 1988).

## Annexe C : Protocoles et normes québécoises du test Navette 20 mètre.

### 1. Protocole test Navette 20 mètre Luc Léger (1984)

Le test de course navette de 20 mètres est une épreuve qui permet d'estimer la PAM. Il s'agit d'abord de tracer au sol deux lignes parallèles situées à 20 mètres de distance. Les participants sont alignés côte à côte derrière la ligne de départ (1 mètre de distance entre chaque sujet). L'objectif du test consiste à réaliser le plus grand nombre possible d'allers-retours (plus grand nombre de paliers possible). La cadence de course est indiquée à l'aide d'une bande sonore (version CD). Chaque participant doit synchroniser sa vitesse de course de manière à atteindre la ligne suivante au même moment que l'émission du signal sonore, faire un arrêt complet puis redémarrer vers la ligne de départ (figure 2). La vitesse est progressivement augmentée de 0,5 km/h toutes les minutes. L'épreuve prend fin lorsque le participant n'est plus en mesure de suivre le rythme imposé par la bande sonore. Il s'agit alors de noter le nombre du dernier palier complété (chaque numéro de palier est annoncé pendant le déroulement du test). Ce test est très répandu chez les enfants et également chez les adultes en raison de sa simplicité (Léger *et al.*, 1988 ; TEMAPE, 2008).



Sources : TEMAPE (2010)

**2. Normes québécoises et canadiennes des valeurs de  $VO_2\text{max}$  pour le test navette 20 mètres**

**Tableau 22. Test de course navette de 20 mètres ( $\text{ml}\cdot\text{kg}^{-1}\cdot\text{min}^{-1}$ ) des garçons québécois âgés de 6 à 17 ans. Données adaptées de Léger et al. (1982), CAECP.**

Âge	P10	P20	P30	P40	P50	P60	P70	P80	P90
6.5	49.0	50.1	50.1	51.1	52.1	53.1	54.2	55.2	56.3
7.5	47.1	49.3	49.3	50.4	51.4	52.5	53.0	54.7	56.0
8.5	46.4	48.7	49.7	50.8	51.9	53.1	54.2	55.3	57.0
9.5	45.7	48.0	49.2	50.3	51.5	52.6	53.8	56.1	57.2
10.5	46.3	47.5	48.7	51.1	52.3	53.4	54.6	55.8	57.0
11.5	44.6	47.0	48.3	50.8	51.5	53.2	54.4	55.7	56.9
12.5	44.2	46.7	48.6	49.9	52.5	53.0	54.3	55.6	58.1
13.5	43.8	46.4	47.7	49.0	50.3	51.6	52.9	55.0	56.9
14.5	42.1	44.8	47.5	48.9	50.2	51.6	52.9	55.0	56.5
15.5	41.9	44.7	47.4	48.8	51.6	52.5	54.0	55.8	58.0
16.5	41.7	44.6	47.4	48.9	50.3	51.7	53.1	54.6	57.4
17.5	43.1	44.6	47.0	48.1	50.0	51.3	52.5	54.8	57.7

Sources : TEMAPE (2010)

**Tableau 23. Test de course navette de 20 mètres ( $\text{ml}\cdot\text{kg}^{-1}\cdot\text{min}^{-1}$ ) des filles québécoises âgées de 6 à 17 ans. Données adaptées de Léger et al. (1982), CAECP.**

Âge	P10	P20	P30	P40	P50	P60	P70	P80	P90
6.5	46.1	50.1	51.1	51.1	52.1	52.1	53.1	54.2	55.2
7.5	47.1	48.2	48.2	49.3	50.4	50.4	51.4	52.5	53.6
8.5	45.2	46.4	47.5	48.7	49.7	50.8	51.9	53.1	54.2
9.5	45.7	46.9	48.0	48.0	49.2	50.3	50.3	52.6	53.8
10.5	43.9	45.1	46.3	47.5	48.7	49.1	49.9	51.1	53.4
11.5	42.1	43.4	44.6	45.8	47.0	48.3	49.5	51.3	53.2
12.5	41.5	42.9	44.2	45.4	46.7	47.9	49.0	50.5	52.2
13.5	38.5	39.9	41.2	42.5	43.8	45.1	47.7	49.0	51.0
14.5	34.4	38.1	39.4	40.5	40.8	42.1	43.5	46.2	48.2
15.5	35.0	37.7	37.7	40.5	40.5	41.9	43.3	46.0	48.8
16.5	33.2	36.0	37.5	38.9	38.9	40.3	41.7	44.0	46.0
17.5	32.9	34.3	35.8	37.2	38.7	40.2	41.7	44.0	45.6

Sources : TEMAPE (2010)

**Tableau 24. Testdecoursenavette de 20mètres ( $ml \cdot kg^{-1} \cdot min^{-1}$ ) des garçons canadiens âgés de 6 à 17 ans. Données adaptées de Massicotte (1990), CAPHER.**

Âge	MAUVAIS < 20	FAIBLE 20-40	MOYEN 40-60	BON 60-80	EXCELLENT > 80
6.0	46.9 et -	47.0-48.0	48.1-49.1	49.2-51.1	51.2 et +
7.0	45.0 et -	45.1-47.1	47.2-49.3	49.4-51.4	51.5 et +
8.0	45.2 et -	45.3-47.5	47.6-49.7	49.8-51.9	52.0 et +
9.0	43.4 et -	43.5-45.7	45.8-50.3	50.4-52.6	52.7 et +
10.0	43.9 et -	44.0-46.3	46.4-48.7	48.8-51.1	51.2 et +
11.0	42.1 et -	42.2-44.6	44.7-49.5	49.6-52.0	52.1 et +
12.0	42.9 et -	43.0-45.4	45.5-47.9	48.0-50.5	50.6 et +
13.0	41.2 et -	41.3-46.4	46.5-49.0	49.1-51.6	51.7 et +
14.0	42.1 et -	42.2-44.8	44.9-47.5	47.6-52.9	53.0 et +
15.0	43.3 et -	43.4-46.0	46.1-51.6	51.7-54.4	54.5 et +
16.0	41.7 et -	41.8-47.4	47.5-50.3	50.4-53.1	53.2 et +
17.0	43.1 et -	43.2-46.0	46.1-48.9	49.0-51.9	52.0 et +

Sources : TEMAPE (2010)

**Tableau 25. Testdecoursenavette de 20mètres ( $ml \cdot kg^{-1} \cdot min^{-1}$ ) des filles canadiennes âgées de 6 à 17 ans. Données adaptées de Massicotte (1990), CAPHER**

Âge	MAUVAIS < 20	FAIBLE 20-40	MOYEN 40-60	BON 60-80	EXCELLENT > 80
6.0	46.9 et -	47.0-48.0	48.1-49.1	49.2-51.1	51.2 et +
7.0	45.0 et -	45.1-47.1	47.2-49.3	49.4-51.4	51.5 et +
8.0	45.2 et -	45.3-46.4	46.5-47.5	47.6-49.7	49.8 et +
9.0	43.4 et -	43.5-45.7	45.8-48.0	48.1-50.3	50.4 et +
10.0	41.5 et -	41.6-43.9	44.0-46.3	46.4-48.7	48.9 et +
11.0	42.1 et -	42.2-44.6	44.7-45.8	45.9-47.0	47.1 et +
12.0	40.3 et -	40.4-42.9	43.0-45.4	45.5-47.9	48.0 et +
13.0	38.5 et -	38.6-41.2	41.3-43.8	43.9-46.4	46.5 et +
14.0	36.7 et -	36.8-39.4	39.5-42.1	42.2-44.8	44.9 et +
15.0	35.0 et -	35.1-37.7	37.8-40.5	40.6-43.3	43.4 et +
16.0	36.0 et -	36.1-38.9	39.0-41.7	41.8-44.6	44.7 et +
17.0	34.3 et -	34.4-37.2	37.3-40.2	40.3-43.1	43.2 et +

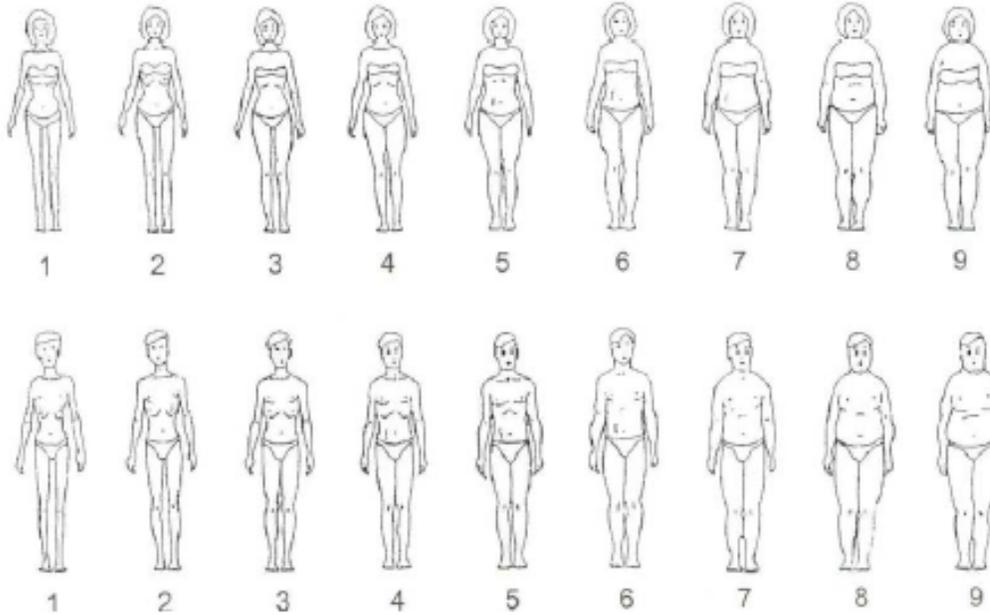
Sources : TEMAPE (2010)

Capture d'écran

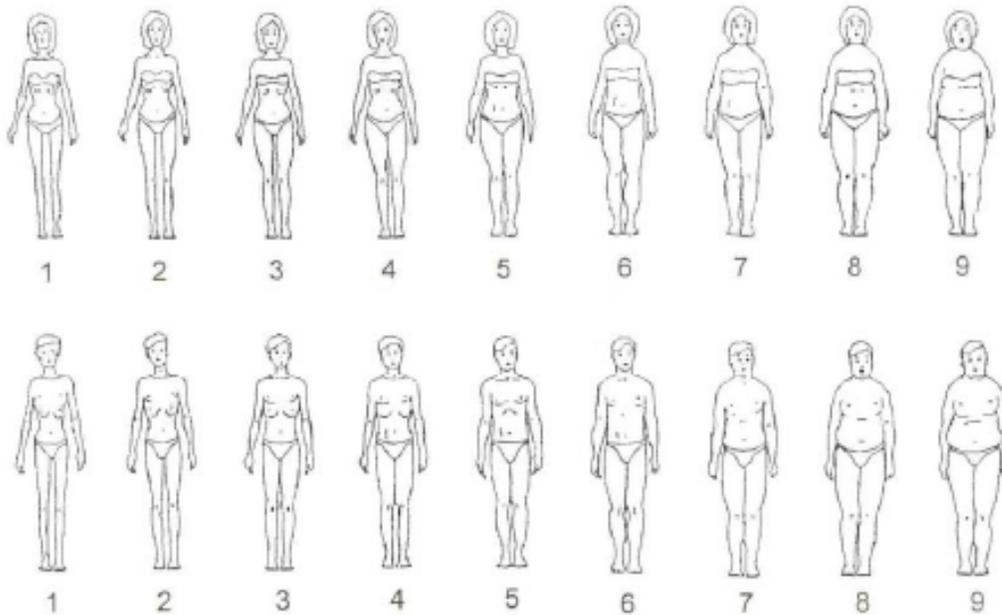
## Annexe D : «The Contour Rating Drawing Scale»

Figure 3. Échelles de perception de l'image corporelle chez les filles

a) Vis-à-vis les figures de ton sexe, encercle le chiffre qui correspond le mieux à ton apparence actuelle.



b) Vis-à-vis les figures de ton sexe, encercle le chiffre qui correspond le mieux à comment tu aimerais être.



## Annexe E : Tableaux sur la perception de l'image corporelle en fonction du genre, de l'âge, du statut socio-économique et du lieu de résidence.

*Tableau 26. Insatisfaction en regard de l'image corporelle chez des enfants et adolescents québécois âgés de moins de 9.0 ans.*

	Garçons (n=321)		Filles (n=273)	
	n	%	n	%
Satisfait	119	37.1	112	41.0
Préfère plus gros	102	31.8	41	15.0
Préfère plus petit	100	31.2	120	44.0
Insatisfait voudrait plus petit	202	49.5	161	74.5

*Tableau 27. Insatisfaction en regard de l'image corporelle chez des enfants et adolescents québécois âgés entre 9.0 et 11.9 ans.*

	Garçons (n=503)		Filles (n=461)	
	n	%	n	%
Satisfait	224	44.5	207	44.9
Préfère plus gros	111	22.6	38	8.2
Préfère plus petit	168	33.4	216	46.9
Insatisfait voudrait plus petit	279	60.2	254	85.0

*Tableau 28. Insatisfaction en regard de l'image corporelle chez des enfants et adolescents québécois âgés entre 12.0 et 14.9 ans.*

	Garçons (n=536)		Filles (n=569)	
	n	%	n	%
Satisfait	228	42.5	208	36.6
Préfère plus gros	123	22.9	73	12.8
Préfère plus petit	185	34.5	288	50.6
Insatisfait voudrait plus petit	308	60.0	361	79.8

**Tableau 29. Insatisfaction en regard de l'image corporelle chez des enfants et adolescents québécois âgés entre 15.0 et 17.9 ans.**

	Garçons (n=405)		Filles (n=301)	
	n	%	n	%
Satisfait	145	35.8	97	32.2
Préfère plus gros	113	27.9	35	11.6
Préfère plus petit	147	36.3	169	56.2
Insatisfait voudrait plus petit	260	56.5	204	82.8

**Tableau 30. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut socio-économique chez des garçons québécois âgés de moins de 9 ans.**

	Favorisé (n=288)		Défavorisé (n=33)	
	n	%	n	%
Satisfait	110	38.2	9	27.3
Préfère plus gros	95	33.0	7	21.2
Préfère plus petit	57	19.8	17	51.5
Insatisfait voudrait plus petit	152	37.5	24	70.8

**Tableau 31. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut socio-économique chez des filles québécoises âgées de moins de 9 ans.**

	Favorisé (n=238)		Défavorisé (n=35)	
	n	%	n	%
Satisfait	99	41.6	13	37.1
Préfère plus gros	37	15.5	4	11.4
Préfère plus petit	102	42.9	18	51.4
Insatisfait voudrait plus petit	139	73.4	22	81.8

**Tableau 32. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut socio-économique chez des garçons québécois âgés entre 9.0 et 11.9 ans.**

	Favorisé (n=463)		Défavorisé (n=40)	
	n	%	n	%
Satisfait	208	44.9	16	40.0
Préfère plus gros	103	22.2	8	20.0
Préfère plus petit	152	32.8	16	40.0
Insatisfait voudrait plus petit	255	59.6	24	66.7

**Tableau 33. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut socio-économique chez des filles québécoises âgées entre 9.0 et 11.9 ans.**

	Favorisé (n=419)		Défavorisé (n=42)	
	n	%	n	%
Satisfait	191	45.6	16	38.1
Préfère plus gros	32	7.6	6	14.3
Préfère plus petit	196	46.8	20	47.6
Insatisfait voudrait plus petit	228	86.0	26	76.9

**Tableau 34. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut socio-économique chez des garçons québécois âgés entre 12.0 et 14.9 ans.**

	Favorisé (n=222)		Défavorisé (n=314)	
	n	%	n	%
Satisfait	84	37.8	144	45.9
Préfère plus gros	52	23.4	71	22.6
Préfère plus petit	86	38.7	99	31.5
Insatisfait voudrait plus petit	138	62.3	170	58.2

**Tableau 35. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut socio-économique chez des filles québécoises âgées entre 12.0 et 14.9 ans.**

	Favorisé (n=218)		Défavorisé (n=351)	
	n	%	n	%
Satisfait	89	40.8	119	33.9
Préfère plus gros	22	10.1	51	14.5
Préfère plus petit	107	49.1	90	25.6
Insatisfait voudrait plus petit	129	83.0	141	63.8

**Tableau 36. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut socio-économique chez des garçons québécois âgés entre 15.0 et 17.9 ans.**

	Favorisé (n=87)		Défavorisé (n=317)	
	n	%	n	%
Satisfait	37	42.5	108	34.1
Préfère plus gros	20	23.0	93	29.3
Préfère plus petit	30	34.5	116	36.6
Insatisfait voudrait plus petit	50	60.0	209	55.5

**Tableau 37. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut socio-économique chez des filles québécoises âgées entre 15.0 et 17.9 ans.**

	Favorisé (n=46)		Défavorisé (n=255)	
	n	%	n	%
Satisfait	19	41.3	78	30.6
Préfère plus gros	5	10.9	30	11.8
Préfère plus petit	22	47.8	147	57.7
Insatisfait voudrait plus petit	27	81.5	177	83.1

**Tableau 38. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut régional chez des garçons québécois âgés de moins de 9 ans.**

	Urbain (n=229)		Rural (n=92)	
	n	%	n	%
Satisfait	83	36.2	36	39.1
Préfère plus gros	70	30.6	32	34.8
Préfère plus petit	76	33.2	24	26.1
Insatisfait voudrait plus petit	146	52.1	56	42.9

**Tableau 39. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut régional chez des filles québécoises âgées de moins de 9 ans.**

	Urbain (n=200)		Rural (n=73)	
	n	%	n	%
Satisfait	84	42.0	28	38.4
Préfère plus gros	28	14.0	13	17.8
Préfère plus petit	88	44.0	32	43.8
Insatisfait voudrait plus petit	116	75.9	45	71.1

**Tableau 40. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut régional chez des garçons québécois âgés entre 9.0 et 11.9 ans.**

	Urbain (n=360)		Rural (n=143)	
	n	%	n	%
Satisfait	172	47.8	52	36.4
Préfère plus gros	68	18.9	43	30.1
Préfère plus petit	120	33.3	48	33.6
Insatisfait voudrait plus petit	188	63.8	91	52.7

**Tableau 41. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut régional chez des filles québécoises âgées entre 9.0 et 11.9 ans.**

	Urbain (n=343)		Rural (n=118)	
	n	%	n	%
Satisfait	163	47.5	44	37.3
Préfère plus gros	24	7.0	14	11.9
Préfère plus petit	156	45.5	60	50.9
Insatisfait voudrait plus petit	180	86.7	74	81.1

**Tableau 42. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut régional chez des garçons québécois âgés entre 12.0 et 14.9 ans.**

	Urbain (n=308)		Rural (n=228)	
	n	%	n	%
Satisfait	118	38.3	110	48.3
Préfère plus gros	78	25.3	45	19.7
Préfère plus petit	112	36.4	73	32.0
Insatisfait voudrait plus petit	190	59.0	118	61.9

**Tableau 43. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut régional chez des filles québécoises âgées entre 12.0 et 14.9 ans.**

	Urbain (n=346)		Rural (n=223)	
	n	%	n	%
Satisfait	114	33.0	94	42.2
Préfère plus gros	47	13.6	26	11.7
Préfère plus petit	185	53.5	103	46.2
Insatisfait voudrait plus petit	232	79.7	129	79.9

**Tableau 44. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut régional chez des garçons québécois âgés entre 15.0 et 17.9 ans.**

	Urbain (n=155)		Rural (n=250)	
	n	%	n	%
Satisfait	40	25.8	105	42.0
Préfère plus gros	51	32.9	62	24.8
Préfère plus petit	64	41.3	83	33.2
Insatisfait voudrait plus petit	115	55.7	145	57.2

**Tableau 45. Insatisfaction en regard de l'image corporelle en fonction du statut régional chez des filles québécoises âgées entre 15.0 et 17.9 ans.**

	Urbain (n=109)		Rural (n=192)	
	n	%	n	%
Satisfait	23	21.1	74	38.5
Préfère plus gros	18	16.5	17	8.9
Préfère plus petit	68	62.4	101	52.6
Insatisfait voudrait plus petit	86	79.1	118	85.6